



Québec, le 28 juillet 2026



Objet : Demande d'accès aux documents

N/Réf : 2026-06-29-003

Maître,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 6 juillet dernier concernant les entreprises 9227-8712 Québec Inc., Steve Bourdeau, Érablière Steve Bourdeau, le sirop Angela, L'Érabeille, Metro Inc., Sobeys Group Inc., Groupe Épicia Inc. ou Loblaw Companies Limited et autres.

À cet égard, il appert de l'analyse du dossier que nous ne pouvons y répondre que partiellement. En conséquence, vous trouverez ci-joint les informations accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) ci-après « Loi sur l'accès », détenues par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Dans les documents qui vous sont transmis, vous constaterez que certains renseignements ont été caviardés conformément aux articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès.

Ainsi, ces articles ne nous permettent pas de donner accès à certaines informations puisqu'elles renferment des renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens de cette loi.

De plus, nous refusons l'accès et avons caviardé des renseignements en vertu des articles 23, 24 et 28 de la Loi sur l'accès.

En effet, en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès, nous ne pouvons vous communiquer certains renseignements fournis par un tiers sans son consentement.

...2

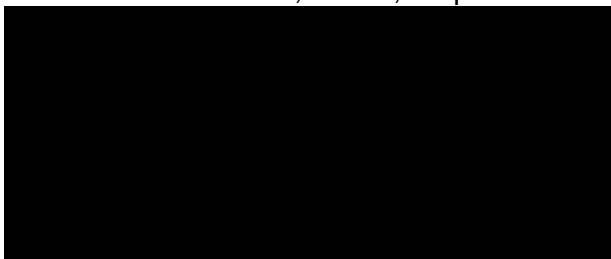
L'article 28 de la Loi sur l'accès oblige pour sa part un organisme public à refuser, dans certaines circonstances, de confirmer l'existence de renseignements obtenus par un organisme qui en vertu de la loi, est chargé notamment de prévenir et détecter les infractions aux lois. Suivant cette disposition, nous ne pouvons vous confirmer l'existence de renseignements visés par votre demande puisque cette seule confirmation ou non risquerait d'entraîner l'une des conséquences prévues par cette disposition.

Également, le MAPAQ ne détient aucun document, au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès, concernant les bannières Marché Végétalien, Pharmaprix, T&T et Val-Mont en lien avec votre demande.

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente jours de la présente décision. Vous trouverez ci-joint les explications relatives à l'exercice de ce recours.

Pour toute information, vous pouvez contacter madame Marie-Josée Langlois, adjointe à la responsable de l'accès à l'information, par téléphone au 418 380-2136 ou par courrier électronique à accesinformation@mapaq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



David Dubé
Substitut à la Responsable de la Loi sur l'accès

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels**
(Chapitre A-2.1)

Article 1

La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

Article 23

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

Article 24

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

Article 28

Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

Il en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

Article 59

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Article 51

Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

Article 135

Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.



Date: 2025-04-16

Heure d'arrivée: 10:25

Numéro du rapport d'inspection: 3848733

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente: **Faible**

Charge de risque actuelle: **Faible**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Mentionner toutes les substances à déclaration obligatoires présentes dans le produit et, s'il existe un risque de contamination croisée lors de la fabrication du produit, ajouter la mention peut contenir : sulfites, gluten et allergènes prioritaires (amandes, noix du Brésil, noix de cajou, noisettes, noix de macadamia, pacanes, pignons, pistaches ou noix, arachides, graines de sésame, blé ou triticales, œufs, lait, soja, poissons, crustacés, mollusques, graines de moutarde). Cette information doit être exacte, lisible et compréhensible.	Allergènes prioritaires non déclarés / miel au citron, absence d'étiquetage, présence de sulfite possibles
2	Utiliser des produits qui sont appropriés à l'industrie alimentaire.	Outil inadéquat / Brosse métallique / pour nettoyage
3	Utiliser les méthodes de nettoyage et d'assainissement en suivant les instructions du fabricant ou reconnues par le MAPAQ.	Méthode de nettoyage inadéquate / Absence d'assainissement / produit présent mais non utilisé, surfaces et équipements / Situation corrigée adéquatement
4	S'assurer que le personnel affecté à la préparation des aliments, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement porte des vêtements propres utilisés exclusivement pour ce travail.	Vêtements de travail non exclusifs / sans tablier minimalement

5	Garder les lieux, les locaux ou les véhicules propres et aménagés de façon à prévenir la contamination physique, chimique ou microbiologique.	Sources de contamination microbiologique / portes, tablettes , plancher dans entreposage sales Sources de contamination physique / néons non protégés
---	---	--

REMARQUES

Vous faites de la vente interprovincial, les produits distribués sans manipulation doivent provenir d'exploitant possédant une licence en ce sens.

Sinon vous devez en faire la demande pour votre distribution et vente en ligne hors Québec.

Une vérification sera faite de vos fournisseurs et un suivi sera fait avec vous.

Des factures des fournisseurs furent reçus de Mme Mugamuligo, responsable présente sur place.

Des prélèvements de sirop d'érable provenant directement du fournisseur pour confirmation du bon classement donné par celui-ci à

Érabeille pour étiquetage par la suite par Érabeille.

Des photos du produit de sirop d'érable reçu tel quel par le fournisseur: 9227 8712 Québec inc.. 79 rang Saint-Antoine, Saint-Chrysostome, Québec, J0S 1R0.

PRÉLÈVEMENT No 753045

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE, ambré goût riche, categorie A / 9227 8712 québec inc.						
	540 ml	2688 unité	1 avril				68988
2	SIROP D'ERABLE, ambré goût riche, categorie A / 9227 8712 québec inc.						
	540 ml	2688 unité	1 avril				68988
3	SIROP D'ERABLE, ambré goût riche, categorie A / 9227 8712 québec inc.						
	540 ml	2688 unité	1 avril				68988

Condition d'expédition

Date: 2025-04-16 heure : 17:00

Température ambiante

Expédié par : purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Si vous devez apposer une étiquette sur les aliments préemballés destinés à la vente, informez-vous des exigences à respecter en ce qui concerne l'étiquetage.

Nous vous invitons à consulter notre outil pour vous accompagner dans l'étiquetage des produits :

Quebec.ca/etiquetage-aliments

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCOIS ROBERT

Adresse: 1, RUE RAYMOND, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, J8C2X2, (Québec)

Téléphone: 819 321-3995

Télécopieur: 819 321-1650

Courriel : Francois.Robert@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à erabeille, 15 rue tachereau,gatineau

Fait à SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ce 2025-04-16

Signature :



Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
ROBERT FRANCOIS		2323402-0001		
1 RUE RAYMOND		ERABEILLE		9227 8712 Quebec inc
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		15, A RUE TASCHEREAU		79 Rang Saint-Antoine
819-321-3995	J8C 2X2	GATINEAU		SAINT-CHRYSTOSTOME
		819-770-2319	J8Y 2Y6	JOS 1R0
Région: 220309				
Client: MAPAQ - SMSAIA				

Code	Paramètre	Méthode
ASPHY	Aspect physique	LEAA-M-BIO-ASPHY
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR

Échantillons prélevés le 2025/04/16 à 12:00 et reçus le 2025/04/17 à 09:31

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	ASPHY	BRIX2	BRIX2 (2)	COULR	COULR (2)
01 SIROP D'ERABLE, AMBRÉ GOÛT RICHE, CATEGORIE A Lot: 1 avril Scellé:68988	*	68 % (P/P)	68 % (P/P)	55.0 %T(560nm)	55.4 %T(560nm)
02 SIROP D'ERABLE, AMBRÉ GOÛT RICHE, CATEGORIE A Lot: 1 avril Scellé:68988	*	68 % (P/P)	68 % (P/P)	51.8 %T(560nm)	52.0 %T(560nm)
03 SIROP D'ERABLE, AMBRÉ GOÛT RICHE, CATEGORIE A Lot: 1 avril Scellé:68988	*	68 % (P/P)	68 % (P/P)	54.4 %T(560nm)	54.4 %T(560nm)

Voir les pages suivantes

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d’accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Alexandre Grégoire

Analyste: Frédéric Goulet-Grondin

chimiste

Module: Biochimie et physico-chimie

microbiologiste

Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 30 avril 2025
LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
ROBERT FRANCOIS		2323402-0001		
1 RUE RAYMOND		ERABEILLE		9227 8712 Quebec inc
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		15, A RUE TASCHEREAU		79 Rang Saint-Antoine
819-321-3995	J8C 2X2	GATINEAU		SAINT-CHRYSTOSTOME
		819-770-2319	J8Y 2Y6	JOS 1R0
Région: 220309				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
FLAVG	Flaveur	LEAA-M-BIO-ASPHY		
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY		

Échantillons prélevés le 2025/04/16 à 12:00 et reçus le 2025/04/17 à 09:31

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	FLAVG	ODEUR
01 SIROP D'ERABLE, AMBRÉ GOÛT RICHE, CATEGORIE A Lot: 1 avril Scellé:68988	*	*
02 SIROP D'ERABLE, AMBRÉ GOÛT RICHE, CATEGORIE A Lot: 1 avril Scellé:68988	*	*
03 SIROP D'ERABLE, AMBRÉ GOÛT RICHE, CATEGORIE A Lot: 1 avril Scellé:68988	*	*

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d’accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Frédéric Goulet-Grondin

microbiologiste

Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 30 avril 2025
LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
ROBERT FRANCOIS		2323402-0001		
1 RUE RAYMOND		ERABEILLE		9227 8712 Quebec inc
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		15, A RUE TASCHEREAU		79 Rang Saint-Antoine
819-321-3995	J8C 2X2	GATINEAU		SAINT-CHRYSOSTOME
		819-770-2319	J8Y 2Y6	JOS 1R0
Région: 220309				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
FLAVG	Flaveur	LEAA-M-BIO-ASPHY		
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY		

CONCLUSIONS(S)

753 045 01 à 03 : 3 échantillons de sirop d'érable retrouvés dans leur emballage original fermé ont été reçus au Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires du MAPAQ. Les analyses ont été réalisées le 2025-04-23

Un goût de caramel peu prononcer a été détecter dans les échantillons. Le goût d'érable est léger.

Résultats de l'évaluation sensorielle (ASPHY - apparence, ODEUR - odeur et FLAVG - flaveur) : 0 - (Bonne qualité), * - (Qualité acceptable), 1 - (Qualité médiocre), 3 - (Impropre)

Méthode LEAA-M-BIO-COULR

Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable déterminé avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètres.

La classe de ce sirop d'érable n'est pas indiquée sur le contenant.

L'évaluation de la couleur correspond à la catégorie « Ambré, goût riche ».

Méthode LEAA-M-BIO-BRIX

Degré Brix du sirop d'érable avec un réfractomètre

Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable avec un réfractomètre

Aliment conforme

La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %.

BASES(S) D'INTERPRÉTATION

Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1)

REMARQUE(S)

s.o.

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d'accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Frédéric Goulet-Grondin

microbiologiste

Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 30 avril 2025
LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Numéro de dossier : 2323402-1-41396

Date : 2023-01-11

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : L'ERABELLE INC.

Raison Sociale :

Adresse : 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Commentaires :

COMMUNICATION AVEC M. PIERRE ALAIN CONCERNANT LES RESULTATS D'ANALYSES DU DERNIER PRELEVEMENT. DES AVIS DE NON CONFORMITE SONT DONNE A L'EXPLOITANT AVEC LES NOUVEAUX MONTANTS. UNE REFERENCE DU LABORATOIRE ACCREDITE POUR LE CLASSEMENT DU SIROP EST DONNE EGALEMENT. INFORME QU IL Y UAR D'AUTRES PRELEVEMENTS REPRESENTATIFS.

No inspecteur :



FRANCOIS, ROBERT



Date: 2023-01-11

Heure d'arrivée: 09:45

Numéro du rapport d'inspection: 3534137

Raison de la visite: avis de non conformité

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Avis de non conformité avec nouveaux montants des infractions.

Des prélèvements représentatifs seront fait suite au résultat de cet échantillon.

Voici les coordonnées du seul mandataire accrédité pour l'évaluation du sirop, leur laboratoire se trouve à St-Hyacinthe :

Centre ACER

142, rang Lainesse

Saint-Norbert-d'Arthabaska (Québec) G0P 1B0

Tél.: 819.369.4000

Télec.: 819.369.9589

@.: info@centreacer.qc.ca

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1053143

Suite au rapport d'inspection no. 3523101 remis avec le résultat de la demande d'analyse no. 735981

Suite au prélèvement du : 2022-12-01

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
En vertu du Règlement ou de l'ordonnance	
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 8.4.1 al.1(c)	1000.00+frais
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 8.7.2	1000.00+frais

8.4.1. Le sirop d'érable de «Catégorie A» doit être conforme aux exigences suivantes:

- a) provenir exclusivement de la concentration de la sève d'érable ou de la dilution ou de la dissolution dans de l'eau potable d'un produit de l'érable autre que de la sève d'érable;
- b) être propre, sain et comestible;

- c) être exempt d'odeur ou de goût désagréable ou étranger à l'érable;
- d) être exempt de goût de bourgeon relié à la présence d'acides aminés;
- e) ne pas avoir subi de fermentation et être exempt de moisissure;
- f) être exempt de substances organiques visqueuses ou filantes résultant d'une transformation microbiologique;
- g) avoir, en extraits secs solubles à 20 °C, une teneur minimale de 66% et maximale de 68,9%.
- h) (paragraphe abrogé);
-) (paragraphe abrogé).

Le sirop d'érable de «Catégorie A» doit également satisfaire aux exigences prévues à l'annexe 8.A du présent règlement. R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.4.1; 643-2016D. 643-2016, a. 511

8.7.2.Exactitude de la classe de couleur inscrite: La classe de couleur inscrite sur le petit contenant de sirop d'érable doit correspondre à la classe de couleur du sirop qu'il contient telle que déterminée au moyen d'un spectrophotomètre conformément aux dispositions de l'annexe 8.

B.R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.7.2; 643-2016D. 643-2016, a. 181

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCOIS ROBERT

Adresse: 1, RUE RAYMOND, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, J8C2X2, (Québec)

Téléphone: 819 321-3995

Télécopieur: 819 321-1650

Courriel : Francois.Robert@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à pierre alain, 15 a rue Taschereau, Gatineau

Fait à SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ce 2023-01-11

Signature :

Numéro de dossier : 2323402-1-41065

Date : 2022-12-08

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : L'ERABELLE INC.

Raison Sociale :

Adresse : 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Commentaires :

SUIVI PLAINTÉ 1165113, RECU PAR COURRIEL LES INFORMATIONS EN LIEN AVEC L'ÉFOURNISSEUR
TOUCHÉ PAR LA PLAINTÉ. M. ALAIN CONFIRME QU'IL N'Y A PAS AUCUN PRODUIT DE CE PRODUCTEUR
ENCORE EN VENTE NI EN SA POSSESSION. LUI AI INDIQUÉ SA RESPONSABILITÉ DE SON ÉTIQUETAGE
DE PRODUIT, S'IL SE FIT UNIQUEMENT SUR SES PRODUCTEURS IL EN PARTAGE LA RESPONSABILITÉ.

No inspecteur :



FRANÇOIS, ROBERT



Date: 2022-12-01

Heure d'arrivée: 09:40

Numéro du rapport d'inspection: 3523101

Raison de la visite: Insp. plainte (04)

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Visite concernant la non-conformité au niveau de l'étiquetage et du goût d'un produit de sirop d'érable étiqueté et distribué par Érabelle.

Il y aurait eu une erreur d'impression de certaine étiquette qu'il croyait avoir corrigé, il se peut que ce soit un lot restant, l'exploitant va contacter le commerce en question pour récupérer les contenants non-conforme.

Veuillez me faire parvenir les informations concernant tous produits emballé ou distribué provenant de L128.3, Date, quantité, provenance, lieu de distribution dans les plus bref délais.

Vous avez la responsabilité de vous assurer que l'étiquette que vous apposer sur vos produits soit conforme au classement du contenu de votre produit. Il en est de même pour le goût.

Un prélèvement est fait d'un produit foncé, goût robuste pour en vérifier la conformité.

Une poursuite pourra être faite en date d'aujourd'hui si non-conforme.

A votre demande voici le numéro pour l'agence canadienne: acia.infomontreal.cfia@inspection.gc.ca ou au téléphone: 514-283-3815 ou au 1-800-701-2737.

PRÉLÈVEMENT No 735981

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Prélèvement aseptique

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE, foncé gout robuste / Erabeille						
	540ml	88 un.	1				

Condition d'expédition

Date: 2023-01-04 heure : 15:00

Température ambiante

Expédié par : Purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: FRANCOIS ROBERT

Adresse: 1, RUE RAYMOND, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, J8C2X2, (Québec)

Téléphone: 819 321-3995

Télécopieur: 819 321-1650

Courriel : Francois.Robert@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2022-12-01

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3523101 a été remis à monique mugamuligo

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

Langlois Marie-Josée (BSM) (Québec)

De: L'Érabeille Inc. <erabeille.hull@yahoo.ca>
Envoyé: 7 décembre 2022 15:13
À: Robert Francois (DRIA-NO) (Sainte-Agathe-des-Monts)
Cc: Robert Francois (DRIA-NO) (Sainte-Agathe-des-Monts)
Objet: [EXTERNE] Informations demandees(Rapport d inspection:3523101)

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour Monsieur Francois,

Je vous envoie cet e.mail pour vous donner les informations demandees lors de votre visite a notre etablissement, concernant le sirop d erable en canne L128.3

Date de l achat : 25 Juin 2020

Quantite achetee: 50 caisses

Provenance: [REDACTED]

Lieu de Distribution: Magasin Centre des Aubaines Greber et depanneur des Erables Cantley

Merci et bonne journee.

Pierre Alain

L'Érabeille Inc.

15-A Taschereau
Gatineau, Qc, J8Y 2V6
Tél: (819) 770-2319
erabeille.hull@yahoo.ca
www.erabeille.ca

Rapport d'analyse

Demandeur	Détenteur ou exploitant	Fabricant
ROBERT FRANCOIS	2323402-0001	2323402-0001
1 RUE RAYMOND	ERABEILLE	ERABEILLE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	15, A RUE TASCHEREAU	15-A, RUE TASCHEREAU
819-321-3995J8C 2X2	GATINEAU	GATINEAU
	819-770-2319J8Y 2Y6	J8Y 2Y6
Région: 220309		
Client: MAPAQ - SMSAIA		

Code	Paramètre	Méthode
ASPHY	Aspect physique	LEAA-M-BIO-ASPHY
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
FLAVG	Flaveur	LEAA-M-BIO-ASPHY

Échantillons prélevés le 2022/12/01 à 10:30 et reçus le 2022/12/06 à 09:41

Condition d'expédition:T. ambiante

Condition à la réception:T. ambiante

Résultats analytiques

	ASPHY	BRIX2	COULR	COULR (2)	FLAVG
01 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: 1 Scellé:	*	67 % (P/P)	66 %T(560nm)	66 %T(560nm)	1

REMARQUE(S)

Voir les pages suivantes

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
ROBERT FRANCOIS		2323402-0001		2323402-0001
1 RUE RAYMOND		ERABELLE		ERABELLE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		15, A RUE TASCHEREAU		15-A, RUE TASCHEREAU
819-321-3995	J8C 2X2	GATINEAU		GATINEAU
		819-770-2319	J8Y 2Y6	J8Y 2Y6
Région: 220309				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre			Méthode
ODEUR	Odeur			LEAA-M-BIO-ASPHY

Échantillons prélevés le 2022/12/01 à 10:30 et reçus le 2022/12/06 à 09:41

Condition d'expédition:T. ambiante

Condition à la réception:T. ambiante

Résultats analytiques

	ODEUR
01 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: 1 Scellé:	1

REMARQUE(S)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste:Frédéric Goulet-Grondin

microbiologiste

Module:Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le vendredi 6 janvier 2023
LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
ROBERT FRANCOIS		2323402-0001		2323402-0001
1 RUE RAYMOND		ERABEILLE		ERABEILLE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS		15, A RUE TASCHEREAU		15-A, RUE TASCHEREAU
819-321-3995	J8C 2X2	GATINEAU		GATINEAU
		819-770-2319	J8Y 2Y6	J8Y 2Y6
Région: 220309				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY		

Analyses organoleptiques

735 981 01 : Un échantillon de sirop d'érable retrouvé dans son emballage original fermé a été reçu au Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires du MAPAQ. Les analyses ont été réalisées le 2022-12-12.
Les analyses organoleptiques ont démontré que cet échantillon possède une flaveur non caractéristique de l'érable désigné par le descripteur caramélisé qui masque la flaveur d'érable.

Résultats de l'évaluation sensorielle (ASPHY - apparence, ODEUR - odeur et FLAVG - flaveur) : 0 - (Bonne qualité), * - (Qualité acceptable), 1 - (Qualité médiocre), 3 - (Impropre)

Méthode LEAA-M-BIO-BRIX

Degré Brix du sirop d'érable avec un réfractomètre
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable avec un réfractomètre

Aliment conforme

La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode LEAA-M-BIO-COULR

Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable déterminé avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètres.

Aliment non-conforme

Le pourcentage de transmission de la lumière est supérieur au minimum requis de 50% pour le sirop d'érable de catégorie A et de classe Ambré, goût riche.
En conséquence, la classe de couleur Foncé, goût robuste déclarée sur le contenant du sirop d'érable n'est pas conforme au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Frédéric Goulet-Grondin

microbiologiste
Module: Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le vendredi 6 janvier 2023
LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande



Date: 2022-01-18

Heure d'arrivée: 10:45

Numéro du rapport d'inspection: 3410579

Raison de la visite: visite régulière (01)

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente: **Moyen-faible**

Charge de risque actuelle: **Faible**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	S'assurer que tout local, aire ou véhicule utilisé pour la préparation des aliments dispose d'un évier avec robinet mélangeur, d'une eau potable, chaude et froide courante, de distributeurs de savon liquide ou de savon en poudre et de serviettes individuelles jetables pour le lavage des mains et le séchage hygiénique des mains.	Absence du matériel requis / distributeur à savon
2	Confier le contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaire à un titulaire d'attestation de formation de gestionnaire d'établissement alimentaire ou de formation équivalente.	Absence d'un titulaire de l'attestation de gestionnaire d'établissement alimentaire
3	Garder propres les équipements et ustensiles servant à la préparation, au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et à la distribution des produits.	Équipements malpropres / le four, le chariot, l'extérieur de certains réfrigérateurs, les chaudières de couvercles, certaines tablettes
4	Garder les lieux, les locaux ou les véhicules propres et aménagés de façon à prévenir la contamination physique, chimique ou microbiologique.	Sources de contamination microbiologique / Certains murs dans l'aire de préparation et du local de réchauffage du miel, les portes et l'interrupteur sont sales. Sources de contamination physique / Les néons dans l'aire de filtrage et empotage ne sont pas protégés.

REMARQUES

Lors de cette inspection j'ai constaté que le sirop d'érable provient de la compagnie Miel Abitemis (FA). BAK:773640-0007. Vous ne pouvez pas faire du commerce interprovincial au Canada car vous devez être accrédité par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Infos à l'adresse: acia.infomontreal.cfia@inspection.gc.ca ou au téléphone: 514-283-3815 ou au 1-800-701-2737. Inspection aussi au niveau d'une plainte qui vise le poids net du sirop d'érable. Le plaignant nous informe qu'il manque du poids au produit.

PRÉLÈVEMENT No 729859

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE-Sirop d'érable pur ambré au gout riche /						
	540ML	234	1				30689

Condition d'expédition

Date: 2022-01-18 heure : 15:30

Température ambiante

Expédié par : Purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

« Pour de plus amples informations concernant les mesures de prévention de la COVID-19 dans votre milieu de travail, veuillez consulter la trousse d'outils COVID-19 disponible au www.cnesst.gouv.qc.ca ou composer le 1-844-838-0808. »

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: DANIEL CONSTANTIN TABAN
Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUR. 1.11 PORTE B, J8Z1X1
Téléphone: 819 777-1781 poste 2363
Télécopieur: 819 777-9674
Courriel : Daniel-Constantin.Taban@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2022-01-18

Signature :



SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3410579 a été remis à M. Pierre Alain

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur	Détenteur ou exploitant	Fabricant
TABAN DANIEL CONSTANTIN	2323402-0001	7736400-0007
33 JEAN-PROULX, BUREAU 1.11	L'ERABEILLE INC.	Miel Abitemis
GATINEAU	15, A RUE TASCHEREAU	149 Rte 101
819-777-1781J8Z 1X1	GATINEAU	SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES
	819-770-2319J8Y 2Y6	J0Z 2G0
Région: 220309		
Client: MAPAQ - SMSAIA		

Code	Paramètre	Méthode
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
VOLPY	Volume net	02-M-VOLPY
VOLUM	Volume net	02-M-VOLUM

Échantillons prélevés le 2022/01/18 à 11:30 et reçus le 2022/01/19 à 08:35

Condition d'expédition:

T. ambiante

Condition à la réception:

T. ambiante

Résultats analytiques

	BRIX2	COULR	COULR (2)	VOLPY	VOLUM
01 SIROP D'ERABLE-SIROP D'ÉRABLE PUR AMBRÉ AU GOUT RICHE Lot: 1 Scellé:30689	66 % (P/P)	47.4 %T(560nm)	49.1 %T(560nm)	537 ml	535 ml

REMARQUE(S)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Alexandre Grégoire

chimiste
Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le vendredi 28 janvier 2022

LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
TABAN DANIEL CONSTANTIN		2323402-0001		7736400-0007
33 JEAN-PROULX, BUREAU 1.11		L'ERABEILLE INC.		Miel Abitemis
GATINEAU		15, A RUE TASCHEREAU		149 Rte 101
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES
		819-770-2319	J8Y 2Y6	J0Z 2G0
Région: 220309				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2		
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR		
VOLPY	Volume net	02-M-VOLPY		
VOLUM	Volume net	02-M-VOLUM		

Méthode d'essai LEAA-M-BIO-VOLUM
Détermination du contenu net

Résultat conforme
Le contenu net des échantillons soumis à l'essai est conforme au volume déclaré par le fabricant conformément au Règlement sur la salubrité des aliments au Canada et au Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

Méthode LEAA-M-BIO-VOLPY
Confirmation du volume net par pycnométrie

Volume conforme
Le volume mesuré à l'aide d'un pycnomètre est conforme au volume déclaré conformément au Règlement sur la salubrité des aliments au Canada et au Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

Méthode LEAA-M-BIO-BRIX
Degré Brix du sirop d'érable avec un réfractomètre
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable avec un réfractomètre

Aliment conforme
La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable déterminé avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètres.

Considérant l'incertitude de mesure, il n'est pas possible d'établir la non-conformité de la classe de couleur déclarée pour ce sirop d'érable selon le Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Alexandre Grégoire

chimiste
Module: Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8
À Québec, le vendredi 28 janvier 2022
LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande



Date: 2018-11-29

Heure d'arrivée: 14:45

Numéro du rapport d'inspection: 2750878

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite régulière (01)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente:

Charge de risque actuelle: **Moyen-faible**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Nettoyer et assainir les équipements/surfaces qui sont en contact avec les aliments à l'aide d'outils ou d'appareils appropriés à l'industrie alimentaire et qui respectent les exigences établies par le MAPAQ.	Méthode de nettoyage inadéquate / Étape manquante / Absence de nettoyage de contenants de verre avant de les remplir avec du miel.
2	Le matériel requis pour le lavage des mains (évier, eau chaude et froide, savon et serviettes jetables) doit être accessible et fonctionnel.	Mauvais état du matériel requis / Le mélangeur d'eau chaude et froide de l'évier est brisé, il est connecté avec un tuyau.
3	Garder propres les équipements et ustensiles servant à la préparation, au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et à la distribution des produits.	Équipements malpropres / Réfrigérateurs sales, intérieur et extérieur.
4	Garder les lieux, les locaux ou les véhicules propres et aménagés de façon à prévenir la contamination physique, chimique ou microbiologique.	Insalubrité des locaux / Lavabo, comptoir, tablettes sales. Désordre dans la cuisine et dans l'entrepôt, mélange de contenants sales et aliments du personnel avec de pots de miel et de contenants propres.

REMARQUES

Discussion avec Mme Monique Mugamuligo, employée en charge, concernant la propreté de l'établissement et des contenants de verre pour le remplissage du miel. Veuillez m'envoyer des photos par courriel électronique, une fois que vous avez finalisé le

ménage.

Dû à un problème technique le rapport est envoyé par courriel électronique à l'adresse suivante: erabeille.hull@yahoo.ca

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: VALERIA GOMEZ FUENTEALBA

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2364

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel : valeria.gomez.fuentealba@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à Mme Monique Mugamuligo, erabeille.hull@yahoo.ca

Fait à GATINEAU ce 2018-12-05

Signature :



Date: 2018-10-16

Heure d'arrivée: 14:30

Numéro du rapport d'inspection: 2785674

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite autres (99)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Visite au niveau de l'incendie passé à l'établissement.

Lors de la visite j'ai constaté que l'incendie est arrivé ce matin vers 3h30. Un appareil de cuisson (un four) est resté branché dans une prise de courant toute la nuit. Cet appareil a pris le feu et il a dégagé beaucoup de fumée et de particules carbonisées. L'établissement est en train de nettoyage. Il semble qu'une compagnie spécialisée en nettoyage des équipements de miel va nettoyer ces équipements.

Plusieurs contenants et sacs de miel sans protection sont jetés.

Vous devez vous assurer qu'un bon nettoyage et désinfection sera effectué partout à l'établissement. Vous assurez que les contenants contaminés sont également jeté ou bien nettoyés et désinfectés.

Tout aliment non hermétiquement protégé ou sans protection doit être jeté.

Vous pouvez me contacter lors des questions ou des informations à ce niveau.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: DANIEL CONSTANTIN TABAN

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2363

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel Daniel Con tantin Taban@mapaq gouv qc ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2018-10-16

Signature :

[Redacted Signature]

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2785674 a été remis à Mme Monique Mugamuligo

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

[Redacted Signature]



Date: 2016-10-19

Heure d'arrivée: 10:00

Numéro du rapport d'inspection: 2839759

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: L'ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite suivi-autre (14)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

REMARQUES

Remise du rapport analytique # 898268 concernant le prélèvement d'une conserve de sirop d'érable effectuée le 8 septembre 2016 au supermarché Adonis du 8880, boulevard Leduc, Brossard. Cette conserve est étiquetée au nom de L'érabelle, 15A, Taschereau, Gatineau.

Ce rapport stipule que la détermination de la classe de couleur est non-conforme et que la flaveur de cet échantillon est non-conforme aux critères de qualité organoleptique de la catégorie déclarée. Un défaut correspondant au descripteur (brûlé) masque la flaveur d'érable.

En vertu de ce rapport analytique, des modifications quant à la classe couleur (foncé) et à la catégorie (Québec No 2) ont été effectués devant moi sur les 72 conserves de sirop d'érable identifiées Lot L37 rapatriées de certains détaillants dans la journée d'hier.

Ces 72 conserves peuvent donc être remises en marché dès maintenant.

Vous êtes le responsable final des produits que vous mettez en vente, il est de votre responsabilité de vous assurer de la qualité et de l'exactitude des renseignements apparaissant sur chacune des conserves de sirop d'érable.

Un rapport d'infraction sera rédigé et transmis au ministère de la Justice suite à ce prélèvement.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: PASCAL CORBEIL

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2356
Télécopieur: 819 777-9674
Courriel : Pascal.Corbeil@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2016-10-19

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2839759 a été remis à M. Pierre Alain

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2016-10-14

Heure d'arrivée: 14:15

Numéro du rapport d'inspection: 2717788

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: L'ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite suivi-autre (14)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

REMARQUES

Veuillez dans les plus brefs délais, informez les détaillants de retirer de la vente les produits de sirop d'érable (tous les lots) reconnus emballé par le fournisseur/emballleur M. Steve Bourdeau.

Récupérez également les conserves du lot L37 maintenus en entrepôt des magasin Adonis et les conserver dans le local du 15A, Taschereau, Gatineau.

Nous informez dès que les produits seront présents à votre local.

En l'absence de M. Pierre Alain lors de la remise du rapport, nous indiquons à l'employée Mme Monique Muga Muliga, les indications relatives au retour des produits à Gatineau. Veuillez communiquer avec nous si vous avez des questions.

AUTRES CONSTATATIONS No 70 406

Visite information

Nous nous sommes identifiés avec nos carte-inspecteur auprès de M. Pierre Alain. M. Alain a répondu et signé une déclaration avec mise en garde concernant la provenance de sirop d'érable L37. M. Pierre Alain nous déclare qu'il n'y a plus de sirop de disponible aux clients en vente dans 3 points de vente visités le 13 octobre dans la région de Brossard-Montréal, soit Adonis Sauvé, Adonis Côte-Vertu et Adonis Brossard. Il déclare également qu'il n'y en a pas au 15A, Taschereau, Gatineau.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: PASCAL CORBEIL

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2356

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel : Pascal.Corbail@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2016-10-14

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2717788 a été remis à Mme Monique Muga Muliga

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2016-10-12

Heure d'arrivée: 12:45

Numéro du rapport d'inspection: 2724388

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: L'ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite enquête (09)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

REMARQUES

Visite d'enquête relative à la provenance du lot de sirop d'érable L37 distribué, entre autres, chez Adonis à Brossard. Contrairement à ce qui m'a été déclaré par le personnel pendant ma visite le 12 octobre, le lot L37 ne provient pas de Abitemis en Abitibi. Lors d'une conversation téléphonique tenue le 13 octobre avec M. Pierre Alain, président de L'Érabelle inc., ce dernier m'a déclaré que le lot L37 provenait de [REDACTED]. Les factures de Abitemis que le personnel m'a transmises le 12 octobre ne sont donc pas celles reliées au lot L37. Le 13 octobre, j'ai demandé à M. Alain de me transmettre la facture de [REDACTED] reliée au lot L37 ainsi que les coordonnées de [REDACTED] et la liste des clients de L'Érabelle.

Puisque les factures que j'ai reçues le 12 octobre par le personnel ne sont finalement pas les documents reliés au lot L37, M. Alain a été avisé par Julie Gorman, chef d'équipe, de transmettre la facture concernée par ce lot avant vendredi, 14 octobre à midi. Les produits restants du lot L37, retirés du marché, devront être rassemblés au 15A rue Taschereau, Gatineau. Nous conviendrons ultérieurement de ce qu'il adviendra de ces produits.

Ce rapport remplace celui laissé au personnel lors de la visite du 12 octobre. De plus, un avis de non-conformité pour absence de factures y est ajouté. Ces documents ont été expliqués le 14 octobre AM dans les boîtes vocales (cellulaire et entreprise) de M. Alain et expédiés par courriel.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1015599

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
En vertu du Règlement ou de l'ordonnance	
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 2.2.5	\$1000 et frais
2.2.5. Registre des opérations: Toute personne tenue de se munir d'un permis ou de s'enregistrer en vertu de la Loi doit tenir des registres et pièces justificatives de ses opérations et les garder à la disposition des inspecteurs. Ces registres et pièces justificatives doivent indiquer: a) la nature et la quantité des produits achetés ou reçus; b) la date de leur achat ou réception et, dans le cas des mollusques bivalves marins vivants et pour chaque lot, l'espèce, la date de cueillette ou de récolte et la zone ou le secteur de zone d'où provient ce lot; c) les nom et adresse du fournisseur et, dans le cas de l'entreposeur, les nom et adresse de l'entrepositaire ainsi que le numéro	

correspondant à un même lot de produits entreposés avec mention du numéro de l'estampille dans le cas des viandes et aliments carnés en provenance d'un exploitant autorisé.

Dans le cas où les mollusques bivalves marins d'un même lot ont subi une dépuración, les registres et pièces justificatives doivent de plus indiquer la date du retrait de ces mollusques de la zone ou du secteur de zone dans lequel ces mollusques se trouvaient avant la dépuración, la date du début et celle de la fin de la dépuración ainsi que, s'il y a lieu, la zone ou le secteur de zone dans lequel ces mollusques ont été dépurés.

Dans le cas où les mollusques bivalves marins d'un même lot sont maintenus vivants ou conditionnés en vivier, les registres et pièces justificatives doivent indiquer la date du début et celle de la fin du séjour ou du conditionnement en vivier et la provenance de l'eau dans laquelle les mollusques sont maintenus vivants ou conditionnés.

Dans le cas du titulaire d'un permis prescrit au paragraphe c ou d du premier alinéa de l'article 9 de la Loi, l'inscription des nom et adresse du fournisseur peut se faire sur des factures tenant lieu de registres dans le cas des viandes non comestibles autres que celles visées au paragraphe A ou des carcasses visées au sous- paragraphe b du paragraphe B de l'article 7.1.1.

Pour l'application du présent règlement, un lot de mollusques bivalves marins vivants est constitué de mollusques d'une seule espèce qui proviennent d'une même zone ou d'un même secteur de zone, ont été cueillis ou récoltés à une même date et, le cas échéant, ont été dépurés aux mêmes dates dans les eaux d'une même zone ou d'un même secteur de zone et, le cas échéant encore, ont subi aux mêmes dates le même traitement ou conditionnement.

De plus, la zone ou le secteur de zone correspond aux zones ou secteurs de zone délimités dans le Règlement de pêche du Québec (1990) (DORS/90-214).

Pour l'application du présent règlement, à l'exception du présent article, la zone ou le secteur de zone de cueillette ou de récolte s'entend de la zone ou du secteur de zone dans lequel les mollusques ont baigné immédiatement avant d'être cueillis ou récoltés qu'ils y aient ou non été transportés à des fins de dépuración.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 2.2.5; L.Q. 1997, c. 43, a. 875; D. 403-99, a. 1; D. 477-2010, a. 1.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: SUZANNE BILODEAU

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2355

Télécopieur: 819 777-9674

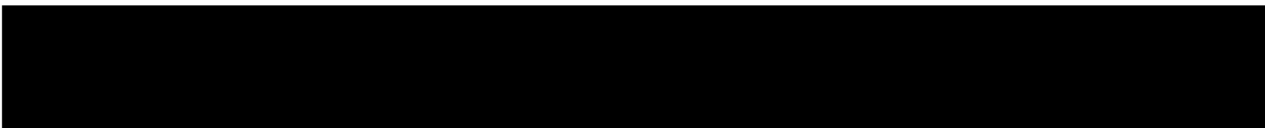
Courriel : suzanne.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à M. Pierre Alain, erabeille.hull@yahoo.ca

Fait à GATINEAU ce 2016-10-14

Signature :





ORIGINE									
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHÉRIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS				N° POURSUIVANT 100400		N° MANDANT 50001		N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357885	
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9									
A DÉFENDEUR									
PERSONNE PHYSIQUE ☐ PERSONNE MORALE ☒									
NOM 1		NOM 2			PRÉNOM				
NOM DE L'ORGANISME L'érabeille Inc.				DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)		MINEUR ☐		SEXE M ☐ F ☐	
RAISON SOCIALE L'érabeille									
ADRESSE 15 rue Taschereau				APP. A		CASIER POSTAL		CODE POSTAL J8Y 2Y6	
MUNICIPALITÉ Gatineau			PROVINCE/ÉTAT QC		PAYS Canada		N° TÉLÉPHONE 819-770-2319		HORS QUÉBEC ☐
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS ☒ MAPAQ: 2323402-1			PLAQUE D'IMMATRICULATION ☐			PROVINCE /ÉTAT QC	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS ☐	
	NEQ ☒ 1166324815		Autres ☐		Autres ☐				
B INFRACTION									
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU ☐	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2016-09-08		HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH-MM) 14:00		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)		HEURE MINUTE (FIN) (HH-MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2323402 0001		MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ ☐	N° LOI PRINCIPALE P-29	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires				
ART. LOI PRINCIPALE		N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments							
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 8.4.1. AL. 1 C)									
N° LOI/RÉG. APPL. 2			ARTICLE APPL. 2		CODIFICATION 1301		CODE DÉF.		CODE VEH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A VENDU DU SIROP D'ERABLE EN PETITS CONTENANTS QUI N'ETAIT PAS EXEMPT DE GOÛT DÉSAGRÉABLE OU ÉTRANGER À L'ÉRABLE.									
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) ☐									
C LIEU D'INFRACTION									
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente du Marché Adonis Brossard 8880 boul. Leduc, Brossard, Québec, J4Y 0G4						NO RAPPORT D'INSPECTION 2827757			
						LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 58007		DISTRICT JUDICIAIRE Longueuil	
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS									
CHOSES SAISIES ☐	DESCRIPTION Rapport d'analyse, Facture d'achat #950361								ANNEXE
ORDONNANCE ☐	PRÉCISER								☒
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ☒									
E FAITS ET GESTES PERTINENTS									
Je me suis présentée comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une visite d'inspection. J'ai rencontré M. Ali Chahrour, gérant. J'ai fait les constatations suivantes.									
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) ☐									
PREMIER AGENT ATTESTATION					DEUXIÈME AGENT ATTESTATION				
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐					J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐				
NOM Dansereau		PRÉNOM Marie-Anne			NOM		PRÉNOM		
AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE [REDACTED]			AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE		
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☒		DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04			PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☐		DATE (AAAA-MM-JJ)		
QUALITÉ : Inspectrice					QUALITÉ :				
SIGNATURE [REDACTED]					SIGNATURE				

Québec Complément de rapport d'infraction général
(Code de procédure pénale, article 367, par 1°)

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357885
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » ☒ NOUVELLE SECTION « F » ☐ OU SUITE DE « F » ☐			
Sur une tablette dans l'aire de vente du marché Adonis, je prélève une conserve métallique intacte de 540ml de sirop d'érable. L'échantillon a été identifié avec une étiquette de prélèvement. Ensuite, je place l'échantillon dans un sac de plastique noué. Ce sac contenant l'échantillon est placé dans une glacière sans glace pour l'expédition par Dicom vers le laboratoire autorisé pour fin d'analyses. L'analyste a constaté que l'échantillon 898 268-01 identifié à un sirop d'érable révèle un défaut correspondant au descripteur (brûlé) qui masque la flaveur d'érable. En conséquence, cet échantillon est non conforme aux critères de qualité organoleptique de la catégorie déclarée.			
SUITE PAGE SUIVANTE ☐			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐	
NOM DANSEREAU	PRÉNOM MARIE-ANNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTRICE	DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	

ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTSN° POURSUIVANT
100400N° MANDANT
50001N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE
357885

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE:

SUITE DE « E » ☒NOUVELLE SECTION « F » ☐

OU

SUITE DE « F » ☐

EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS ☒OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) ☐

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	2323402-1		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	L'érabeille Inc. 15 A rue Taschereau, Gatineau, Québec, J8Y 2Y6		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'érabeille		
DATE DE DÉLIVRANCE	2016-06-22		
DATE D'EXPIRATION	2017-06-21		

2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION ☒. DES CLIENTS CONSOMMENT ☐.

- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :

ON ENTREPOSE ☒, SERT ☒, OFFRE EN VENTE ☒, VEND ☒, FOURNIT ☐, PRÉPARE ☒, CONDITIONNE ☒ OU TRANSFORME ☐ DES ALIMENTS ☒, DE LA GLACE ☐
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES ☒, DES PRODUITS CARNÉS ☒, DES OEUFS ☐, DES PRODUITS LAITIERS ☐, DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ☒,
DES PRODUITS MARINS ☒, DES PRODUITS D'EAU DOUCE ☒, DES PRODUITS VÉGÉTAUX ☒, DE L'EAU EMBOUTEILLÉE ☐, DE L'EAU AU VOLUME ☐,
DES REPAS OU COLLATIONS ☒ DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE ☒.

- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :

ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS ☐, DES CONTENANTS D'ALIMENTS ☐, DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ☐,
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX ☐, DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX ☐ DESTINÉS AUX ANIMAUX ☐.

- ON Y ABAT DES ANIMAUX ☐. ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU ☐. ON PRÉLÈVE ☐, GARDE ☐, DISTRIBUE ☐, UTILISE ☐ OU FAIT LE COMMERCE ☐
DE LA SEMENCE ANIMALE ☐.

- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) ☐.

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____, _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR ☐.

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE ☐, PRODUITS ☐, OBJETS ☐, ÉQUIPEMENTS ☐, LIEUX ☐ OU VÉHICULES ☐.

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR :

PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐	
NOM Dansereau	PRÉNOM Marie-Anne	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE Inspectrice	AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE										
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS				N° POURSUIVANT 100400		N° MANDANT 50001		N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357886		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9										
A DÉFENDEUR										
PERSONNE PHYSIQUE ☐ PERSONNE MORALE ☒										
NOM 1			NOM 2			PRÉNOM				
NOM DE L'ORGANISME L'érabaille Inc.					DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)		MINEUR ☐		SEXE M ☐ F ☐	
RAISON SOCIALE L'érabaille										
ADRESSE 15 rue Taschereau					APP. A		CASIER POSTAL		CODE POSTAL J8Y 2Y6	
MUNICIPALITÉ Gatineau				PROVINCE/ÉTAT QC		PAYS Canada		N° TÉLÉPHONE 819-770-2319		HORS QUÉBEC ☐
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS ☒ MAPAQ: 2323402-1			PLAQUE D'IMMATRICULATION ☐			PROVINCE /ÉTAT QC		AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS ☐	
	NEQ ☒ 1166324815		Autres ☐	Autres ☐						
B INFRACTION										
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU ☐		ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2016-09-08		HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 14:00		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)		HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2323402 0001		MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ ☐		N° LOI PRINCIPALE P-29		NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires			
ART. LOI PRINCIPALE			N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments							
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 8.7.1. AL. 1 (B)										
N° LOI/RÉG. APPL. 2			ARTICLE APPL. 2		CODIFICATION 1204			CODE DÉF.		CODE VÉH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A VENDU UN PETIT CONTENANT DE SIROP D'ÉRABLE DE PLUS DE 60 ML QUI NE PORTAIT PAS, SUR SA PRINCIPALE SURFACE EN CARACTÈRES INDÉLÉBILES, LISIBLES ET APPARENTS CONFORMES À L'ANNEXE 8 C), LA DÉSIGNATION DE LA CATÉGORIE PRÉCÉDANT, SUR LA MÊME SURFACE QUE LA DÉNOMINATION DU PRODUIT, LA DÉSIGNATION DE LA CLASSE DE COULEUR.										
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) ☐										
C LIEU D'INFRACTION										
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente du Marché Adonis Brossard 8880 boul. Leduc, Brossard, Québec, J4Y 0G4						NO RAPPORT D'INSPECTION 2827757				
						LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 58007		DISTRICT JUDICIAIRE Longueuil		
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS										
CHOSES SAISIES ☐		DESCRIPTION Rapport d'analyse, Facture d'achat #950361							ANNEXE ☒	
ORDONNANCE ☐		PRÉCISER								
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ☒										
E FAITS ET GESTES PERTINENTS										
Je me suis présentée comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une visite d'inspection. J'ai rencontré M. Ali Chahrour, gérant. J'ai fait les constatations suivantes.										
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) ☐										
PREMIER AGENT ATTESTATION					DEUXIÈME AGENT ATTESTATION					
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐					J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐					
NOM Dansereau		PRÉNOM Marie-Anne			NOM		PRÉNOM			
AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE [REDACTED]			AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE			
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04			PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :		DATE (AAAA-MM-JJ)			
SIGNATURE [REDACTED]					SIGNATURE					



- LA SUITE DE E.
- UN NOUVEL EXPOSÉ DE FAITS (SECTION F) PAR DES PERSONNES DIFFÉRENTES DE CELLES QUI ONT FAIT RAPPORT SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE.
- LA SUITE DE F.

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357886
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »			
Sur une tablette dans l'aire de vente du marché Adonis, le contenant de sirop d'érable est étiqueté au nom de L'érabeille. Sur l'étiquette principale apposée sur le côté du contenant, on retrouve la mention de la dénomination sirop d'érable, le nom et l'adresse de la compagnie ayant étiqueté le sirop d'érable et la classe de couleur. (photo 1) Sur une autre surface du contenant, il y a l'indication exacte de la quantité nette en millilitres imprimée directement sur la conserve métallique. Par contre, il n'y a aucune mention de la désignation de la catégorie.			
SUITE PAGE SUIVANTE			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐	
NOM DANSEREAU	PRÉNOM MARIE-ANNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE	AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTRICE	DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357886
--	--------------------------	---------------------	--------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE:

SUITE DE « E »



NOUVELLE SECTION « F »



OU

SUITE DE « F »



EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS



OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2)



	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	2323402-1		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	L'érabeille Inc. 15 A rue Taschereau, Gatineau, Québec, J8Y 2Y6		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'érabeille		
DATE DE DÉLIVRANCE	2016-06-22		
DATE D'EXPIRATION	2017-06-21		

2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION ☒. DES CLIENTS CONSOMMENT ☐.
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :
- ON ENTREPOSE ☒, SERT ☒, OFFRE EN VENTE ☒, VEND ☒, FOURNIT ☐, PRÉPARE ☒, CONDITIONNE ☒ OU TRANSFORME ☐ DES ALIMENTS ☒, DE LA GLACE ☐
- OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES ☒, DES PRODUITS CARNÉS ☒, DES OEUFS ☐, DES PRODUITS LAITIERS ☐, DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ☒,
- DES PRODUITS MARINS ☒, DES PRODUITS D'EAU DOUCE ☒, DES PRODUITS VÉGÉTAUX ☒, DE L'EAU EMBOUTEILLÉE ☐, DE L'EAU AU VOLUME ☐,
- DES REPAS OU COLLATIONS ☒ DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE ☒.
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :
- ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS ☐, DES CONTENANTS D'ALIMENTS ☐, DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ☐,
- DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX ☐, DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX ☐ DESTINÉS AUX ANIMAUX ☐.
- ON Y ABAT DES ANIMAUX ☐. ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU ☐. ON PRÉLÈVE ☐, GARDE ☐, DISTRIBUE ☐, UTILISE ☐ OU FAIT LE COMMERCE ☐
- DE LA SEMENCE ANIMALE ☐.
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) ☐.

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____, _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR ☐.

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE ☐, PRODUITS ☒, OBJETS ☐, ÉQUIPEMENTS ☐, LIEUX ☐ OU VÉHICULES ☐.

DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR :

Marie-Anne Dansereau

PREMIER AGENT ATTESTATION					DEUXIÈME AGENT ATTESTATION										
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A ☒	B ☒	C ☒	D ☒	E ☒	F ☐	J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A ☐	B ☐	C ☐	D ☐	E ☐	F ☐
NOM Dansereau		PRÉNOM Marie-Anne			NOM			PRÉNOM							
AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE Inspectrice			AGENT DE LA PAIX ☐			MATRICULE							
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☒		DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04			PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☐		DATE (AAAA-MM-JJ)								
QUALITÉ : Inspectrice					QUALITÉ :										
SIGNATURE 					SIGNATURE										

ORIGINE										
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS				N° POURSUIVANT 100400		N° MANDANT 50001		N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357887		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9										
A DÉFENDEUR										
PERSONNE PHYSIQUE ☐ PERSONNE MORALE ☒										
NOM 1			NOM 2			PRÉNOM				
NOM DE L'ORGANISME L'érabeille Inc.					DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)		MINEUR ☐		SEXE M ☐ F ☐	
RAISON SOCIALE L'érabeille										
ADRESSE 15 rue Taschereau					APP. A		CASIER POSTAL		CODE POSTAL J8Y 2Y6	
MUNICIPALITÉ Gatineau				PROVINCE/ÉTAT QC		PAYS Canada		N° TÉLÉPHONE 819-770-2319		HORS QUÉBEC ☐
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO	PERMIS ☒ MAPAQ: 2323402-1			PLAQUE D'IMMATRICULATION ☐			PROVINCE /ÉTAT QC		AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS ☐	
	NEQ ☒ 1166324815			Autres ☐						
B INFRACTION										
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION		LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU ☐		ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2016-09-08		HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 14:00		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)		HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK)	EXPLOITANT-ENTITÉ 2323402 0001		MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ ☐		N° LOI PRINCIPALE P-29		NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur les produits alimentaires			
ART. LOI PRINCIPALE			N° LOI/RÉG. APPL. 1 r.1 Regl. sur les aliments							
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 8.7.2.										
N° LOI/RÉG. APPL. 2			ARTICLE APPL. 2		CODIFICATION 101		CODE DÉF.		CODE VÉH.	
DESCRIPTION DE L'INFRACTION A VENDU DU SIROP D'ÉRABLE ALORS QUE LA CLASSE DE COULEUR INSCRITE SUR LE PETIT CONTENANT NE CORRESPOND PAS À LA CLASSE DE COULEUR DU SIROP QU'IL CONTIENT.										
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) ☐										
C LIEU D'INFRACTION										
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION Aire de vente du Marché Adonis Brossard 8880 boul. Leduc, Brossard, Québec, J4Y 0G4						NO RAPPORT D'INSPECTION 2827757				
						LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 58007		DISTRICT JUDICIAIRE Longueuil		
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS										
CHOSSES SAISIES ☐		DESCRIPTION Rapport d'analyse, Facture d'achat #950361							ANNEXE ☒	
ORDONNANCE ☐		PRÉCISER								
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ☒										
E FAITS ET GESTES PERTINENTS										
Je me suis présentée comme étant une personne autorisée du MAPAQ pour effectuer une visite d'inspection. J'ai rencontré M. Ali Chahrouh, gérant. J'ai fait les constatations suivantes.										
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) ☐										
PREMIER AGENT ATTESTATION					DEUXIÈME AGENT ATTESTATION					
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐					J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐					
NOM Dansereau		PRÉNOM Marie-Anne			NOM		PRÉNOM			
AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE [REDACTED]			AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE			
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : Inspectrice		DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04			PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :		DATE (AAAA-MM-JJ)			
SIGNATURE [REDACTED]					SIGNATURE					



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357887
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » ☒ NOUVELLE SECTION « F » ☐ OU SUITE DE « F » ☐			
Sur une tablette dans l'aire de vente du marché Adonis, je prélève une conserve métallique intacte de 540ml de sirop d'érable. L'échantillon a été identifié avec une étiquette de prélèvement. Ensuite, je place l'échantillon dans un sac de plastique noué. Ce sac contenant l'échantillon est placé dans une glacière sans glace pour l'expédition par Dicom vers le laboratoire autorisé pour fin d'analyses. L'échantillon 898 268-01 identifié à un sirop d'érable ambré a été investigué pour vérifier la classe de couleur. Le pourcentage de transmission de la lumière a été évalué par un analyste à 7.5% avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètre. Le pourcentage de transmission de la lumière du sirop d'érable ambré doit être d'au moins 27% lorsque mesuré avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètre. L'analyste a conclu que la classe de couleur inscrite sur le petit contenant de sirop d'érable ne correspond pas à la classe de couleur du sirop qu'il contient telle que déterminée au moyen d'un spectrophotomètre conformément au tableau B de l'annexe 8.B En conséquence, ce sirop d'érable n'est pas conforme au Règlement sur les aliments.			
SUITE PAGE SUIVANTE ☐			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐	
NOM DANSEREAU	PRÉNOM MARIE-ANNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTRICE	DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	

ORIGINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357887
--	--------------------------	---------------------	--------------------------------------

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE
Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9

FAITS ET GESTES PERTINENTS

COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUIVE DE « E » ☒ NOUVELLE SECTION « F » ☐ OU SUIVE DE « F » ☐

EXPLOITATION - OPÉRATION

1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS ☒ OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) ☐

	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	VENTE AU DÉTAIL		
N° DE PERMIS	2323402-1		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	L'érabeille Inc. 15 A rue Taschereau, Gatineau, Québec, J8Y 2Y6		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	L'érabeille		
DATE DE DELIVRANCE	2016-06-22		
DATE D'EXPIRATION	2017-06-21		

2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE

- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION ☒. DES CLIENTS CONSOMMENT ☐.
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :
- ON ENTREPOSE ☒, SERT ☒, OFFRE EN VENTE ☒, VEND ☒, FOURNIT ☐, PRÉPARE ☒, CONDITIONNE ☒ OU TRANSFORME ☐ DES ALIMENTS ☒, DE LA GLACE ☐,
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES ☒, DES PRODUITS CARNÉS ☒, DES OEUFS ☐, DES PRODUITS LAITIERS ☐, DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS ☒,
DES PRODUITS MARINS ☒, DES PRODUITS D'EAU DOUCE ☒, DES PRODUITS VÉGÉTAUX ☒, DE L'EAU EMBOUTEILLÉE ☐, DE L'EAU AU VOLUME ☐,
DES REPAS OU COLLATIONS ☒ DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE ☒.
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :
- ON Y MANIPULE : DES ALIMENTS ☐, DES CONTENANTS D'ALIMENTS ☐, DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE ☐,
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX ☐, DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX ☐ DESTINÉS AUX ANIMAUX ☐.
- ON Y ABAT DES ANIMAUX ☐. ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU ☐. ON PRÉLÈVE ☐, GARDE ☐, DISTRIBUE ☐, UTILISE ☐ OU FAIT LE COMMERCE ☐
DE LA SEMENCE ANIMALE ☐.
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) ☐.

TYPE	NOMBRE

IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____, _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR ☐.

(AAAA-MM-JJ) (AAAA-MM-JJ)

3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE ☐, PRODUITS ☐, OBJETS ☐, ÉQUIPEMENTS ☐, LIEUX ☐ OU VÉHICULES ☐.

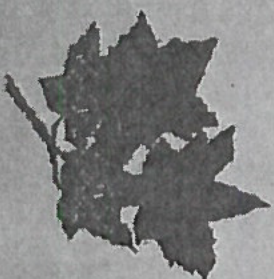
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR :

PREMIER AGENT ATTESTATION					DEUXIÈME AGENT ATTESTATION										
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A ☒	B ☒	C ☒	D ☒	E ☒	F ☐	J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A ☐	B ☐	C ☐	D ☐	E ☐	F ☐
NOM Dansereau		PRÉNOM Marie-Anne						NOM		PRÉNOM					
AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE Inspectrice						AGENT DE LA PAIX ☐		MATRICULE					
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☒		DATE (AAAA-MM-JJ) 2016-11-04					PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☐		DATE (AAAA-MM-JJ)						
QUALITÉ : Inspectrice							QUALITÉ :								
SIGNATURE							SIGNATURE								

☐ Clair / Clear
☐ Foncé / Dark

L'Érabelle

☐ Médium
☐ Ambre / Amber

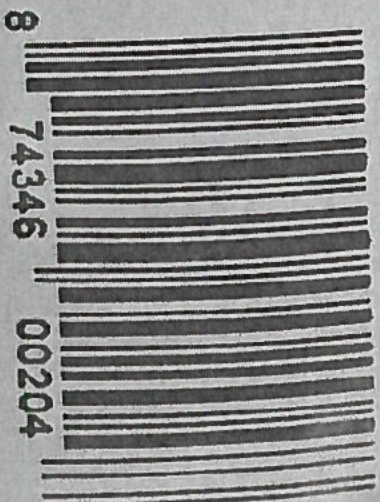


SIROP D'ÉRABLE PUR

Produit du Québec

Product of Québec

15A rue Taschereau, Gatineau, Qc J8Y 2V6
819-770-2319, 613-797-0634, erabelle.hull@yahoo.ca



8

74346

00204

8

Photo #1 Rapport infraction:

357886

Rapport d'inspection: 0807757

Date de l'infraction: 2016-09-08

Photo prise par: Marie-Anne Doreau



Rapport d'analyse

Demandeur	Détenteur ou exploitant	Fabricant
DANSEREAU MARIE-ANNE 99 PLACE CHARLES-LEMOYNE BUR.1 LONGUEUIL 450-928-7400 J4K 4Y9	2103655-0001 MARCHE ADONIS (BROSSARD) 8880, BOUL. LEDUC BROSSARD 450-656-9595 J4Y 0G4	L'érabeille 15A Taschereau GATINEAU J8Y 2V6
Région: 010701 Client: MAPAQ - SMSAIA		

Code	Paramètre	Méthode
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COND	Conductivité	02-M-COND
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV

Échantillons prélevés le 2016/09/08 à 14:00 et reçus le 2016/09/09 à 09:04
Condition d'expédition: T. ambiante
Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	BRIX2	COND	COND (2)	COULR	FLAV
01 SIROP D'ÉRABLE AMBRÉ Lot: L37 Scellé:	66.0 % (P/P)	237.7 µS/cm	239.8 µS/cm	7.5 %T(560nm)	0

REMARQUE(S)

Méthode d'essai : LEAA-M-BIO_BRIX2
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable.
Aliment conforme
La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode d'essai : 02-M-COND
Conductivité du sirop d'érable
Aliment conforme
Considérant l'incertitude de mesure, cet échantillon présente les caractéristiques de conductivité correspondant à un sirop d'érable authentique.

Méthode d'essai: LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable
Aliment non-conforme
Le pourcentage de transmission de lumière du sirop d'érable 898 268-01 est de 7.5 %.
La valeur minimum requise pour la classe des sirops ambrés est de 27 %
Par conséquent, ce sirop n'est pas conforme à l'article sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

La flaveur de cet échantillon est non conforme aux critères de qualité organoleptique de la catégorie déclarée. Un défaut correspondant au descripteur (brulé) masque la flaveur d'érable.

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.
Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Analyste: Jean-Pierre
Richard

Signature numérique de Jean-Pierre Richard
DN : c=CA, l=QC, o=GOUV, ou=ICP, ou=SGCC2,
ou=CLIENT, serialNumber=032D-001-032D,
cn=Jean-Pierre Richard
Date : 2016.10.06 09:57:56 -04'00'

Analyste: Dominique
Gauthier

Signature numérique de Dominique Gauthier
DN : c=CA, l=QC, o=GOUV, ou=ICP, ou=SGCC2,
ou=CLIENT, serialNumber=032D-001-032D,
cn=Dominique Gauthier
Date : 2016.10.06 10:54:39 -04'00'

Chimiste
Module: Biochimie et physico-chimie

chimiste
Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le jeudi 6 octobre 2016
LEAA-F-INF-200
AEV 2016-05-26

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

- ☒ Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q. C.P-29, a.40, par.i)
- ☐ Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. P-42, a. 55.15)
- ☐ Loi sur la transformation des produits marins (L.R.Q. T-11.01, a. 45, par 5^o)
- ☐ Autre Loi

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE	NUMÉRO DE DOSSIER
Gauthier Dominique	898268
Parc technologique du Québec métropolitain, 2700, rue Einstein	
Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8	

A- DONNÉES SUR L'ÉCHANTILLON PRÉLEVÉ

Projet no : MG-01-06-900

Procès-verbal de prélèvement no : 898 268

Demande d'analyse no : 898268

daté du : 2016-09-08

Rapport d'infraction no :

et signé par : Marie-Anne Dansereau

Scellé no :

Échantillon no : 89826801

PERSONNE VISÉE AU PROCÈS-VERBAL (Nom et adresse)

Marche Adonis (Brossard), 8880, Boul. Leduc , Brossard, J4Y0G4

B- DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON À ANALYSER (Quantité, nature du prélèvement – produit ou espèce d'animaux – et autres)

89826801 Sirop D'Erable Ambré 540ML L37

C- ÉTAT DE L' ÉCHANTILLON ET DU SCELLÉ À LA RÉCEPTION

Cet échantillon, expédié ☒ ou livré ☐ au laboratoire par Marie-Anne Dansereau

y a été reçu le 20160909 par Dominique Gauthier en bon état, à la température ambiante ☒, réfrigéré ☐ ou congelé ☐, dans un contenant fermé, avec le scellé intact y apposé, le tout en rapport avec le procès-verbal ci-haut mentionné.

D- BRIS DU SCELLÉ ET CONSERVATION DE L'ÉCHANTILLON AVANT ANALYSE

J'ai brisé le scellé apposé sur le contenant de l'échantillon et j'ai acheminé ce dernier vers un local pour y être conservé à la température ambiante ☐, réfrigéré ☒, ou congelé ☐, jusqu'au moment de l'analyse.

E- ANALYSE ET CONSTATATIONS

(remarques d'ordre scientifique selon les règles de l'art en la matière)

Le 20160913, j'ai procédé à l'analyse de l'échantillon décrit en B et, à partir des données et résultats que j'ai personnellement observés sur le document en annexe, je sou mets les constatations suivantes :

Un défaut correspondant au descripteur (brulé) masque la saveur d'érable.

F. CONCLUSIONS

La saveur de cet échantillon est non conforme aux critères de qualité organoleptique de la catégorie déclarée.

Fait en trois exemplaires à Sainte-Foy

☐ Annexe(s) jointe(s)

SIGNATURES	
J'ai personnellement constaté les faits, gestes et conclusions mentionnés en A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☒	J'ai personnellement constaté les faits, gestes mentionnés en A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐
Personne autorisée à agir comme analyste pour l'application de la loi :	Personne autorisée à agir comme analyste pour l'application de la loi :
Nom et prénom (en lettres moulées)	Nom et prénom (en lettres moulées)
Gauthier Dominique	
Spécialité	Spécialité
Chimiste	
20161019	
	Signature

Rapport d'analyse

- ☒ Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q. C.P-29, a.40, par.i)
☐ Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. P-42, a. 55.15)
☐ Loi sur la transformation des produits marins (L.R.Q. T-11.01, a. 45, par 5°) ☐ Autre Loi

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE	NUMÉRO DE DOSSIER
Jean-Pierre Richard Parc technologique du Québec métropolitain, 2700, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8	898268

A- DONNÉES SUR L'ÉCHANTILLON PRÉLEVÉ

Projet no : MG-01-06-900 Procès-verbal de prélèvement no : 898 268
Demande d'analyse no : 898268 daté du : 2016-09-08
Rapport d'infraction no : et signé par : Marie-Anne Dansereau
Scellé no : Échantillon no : 89826801

PERSONNE VISÉE AU PROCÈS-VERBAL (Nom et adresse)

Marche Adonis (Brossard), 8880, Boul. Leduc, Brossard, J4Y0G4

B- DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON À ANALYSER (Quantité, nature du prélèvement – produit ou espèce d'animaux – et autres)

89826801 Sirop D'Erable Ambré 540ML L37

C- ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ET DU SCELLÉ À LA RÉCEPTION

Cet échantillon, expédié ☒ ou livré ☐ au laboratoire par Marie-Anne Dansereau

y a été reçu le 2 10 16 0 19 0 19 par Dominique Gauthier en bon état, à la température ambiante ☒, réfrigéré ☐ ou congelé ☐, dans un contenant fermé, avec le scellé intact y apposé, le tout en rapport avec le procès-verbal ci-haut mentionné.

D- BRIS DU SCELLÉ ET CONSERVATION DE L'ÉCHANTILLON AVANT ANALYSE

J'ai brisé le scellé apposé sur le contenant de l'échantillon et j'ai acheminé ce dernier vers un local pour y être conservé à la température ambiante ☐, réfrigéré ☒ ou congelé ☐, jusqu'au moment de l'analyse.

SIGNATURES

J'ai personnellement constaté les faits, gestes et conclusions mentionnés en A ☒ B ☒ C ☐ D ☐ E ☒ F ☒	J'ai personnellement constaté les faits, gestes mentionnés en A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☐ F ☐
Personne autorisée à agir comme analyste pour l'application de la loi :	Personne autorisée à agir comme analyste pour l'application de la loi :
Nom et prénom (en lettres moulées) RICHARD, JEAN-PIERRE	Nom et prénom (en lettres moulées) GAUTHIER DOMINIQUE
Spécialité CHIMIE	Spécialité CHIMISTE
2 10 16 1 0 2 8	2 10 16 1 0 2 8
Signat	

Rapport d'analyse

- ☒ Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q. C.P-29, a.40, par.i)
☐ Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q. P-42, a. 55.15)
☐ Loi sur la transformation des produits marins (L.R.Q. T-11.01, a. 45, par 5°) ☐ Autre Loi

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE	NUMÉRO DE DOSSIER
Jean-Pierre Richard Parc technologique du Québec métropolitain, 2700, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) G1P 3W8	898268

E- ANALYSE ET CONSTATATIONS

(remarques d'ordre scientifique selon les règles de l'art en la matière)

Le

A	M	J
21	01	16

M	J
0	19

A	M	J
2	18	

, j'ai procédé à l'analyse de l'échantillon décrit en B et, à partir des données et résultats que j'ai personnellement observés sur le document en annexe, je sou mets les constatations suivantes :

L'échantillon 898 268-01 identifié à un sirop d'érable ambré a été investigué pour vérifier la classe de couleur.
Le pourcentage de transmission de la lumière du sirop d'érable ambré doit être d'au moins 27 % lorsque mesuré avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètre.
Le pourcentage de transmission de la lumière du sirop 898 268-01 a été évalué à 7.5 % avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètre.

F. CONCLUSION

La classe de couleur inscrite sur le petit contenant de sirop d'érable ne correspond pas à la classe de couleur du sirop qu'il contient telle que déterminée au moyen d'un spectrophotomètre conformément au tableau B de l'annexe 8.B

En conséquence, ce sirop d'érable n'est pas conforme au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Fait en trois exemplaires à Sainte-Foy

☐ Annexe(s) jointe(s)

SIGNATURES

J'ai personnellement constaté les faits, gestes et conclusions mentionnés en A ☒ B ☒ C ☐ D ☐ E ☒ F ☒	J'ai personnellement constaté les faits, gestes mentionnés en A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☐ F ☐
Personne autorisée à agir comme analyste pour l'application de la loi :	Personne autorisée à agir comme analyste pour l'application de la loi :
Nom et prénom (en lettres moulées) RICHARD, JEAN-PIERRE	Nom et prénom (en lettres moulées) GAUTHIER DOMINIQUE
Spécialité CHIMIE	Spécialité CHIMISTE
Signature	Signature

Non Négociable / Non Negotiable

Commissaire / Waybill

Prépayé / Prepaid 870747

Destinataire / Consignee

LABORATOIRE EXPERTISE & ANALYSE

2700 RUE EINSTEIN #C-100A

Attn: Nathalie Gendron

SAINTE-FOY QC

Expéditeur / Sender

M/PAQ - DIV

99 Place Charles-Lemoyne #109

LONGUEUIL QC J4K4Y9



Services

☐ Matières Dangereuses / Dangerous Goods
☐ Samedi / Saturday

☐ Retenir pour cueillette / Hold for pickup

Poids
Weight

Longueur
Length

Hauteur
Height

Largeur
Width

5.0 lb

x

x

G1P3W8

Date

2016-09-08

Boîte / Box
Réf. / Ref.
Instructions Livraison /
Delivery Instructions

Colis / Parcel # 1/1

W48932240

QUE180

Réimpression / REPRINT

* Supplément de 3% sur valeur déclarée 100\$ à 5000\$ max ou limitation de responsabilité \$4.41/kg max
- 3% surcharge on declared value \$100 to \$5000 max or limitation of liability max \$4.41/kg

DATE 06-09-2016

N° DE TAXE
TAX REG. NO.

N° DE COMMANDE
ORDER NO.

VENDU À
SOLD TO Group Adonis

ADRESSE
ADDRESS Brassard

EXPÉDIER À
SHIP TO

ADRESSE
ADDRESS

DATE D'EXPÉDITION
SHIPPING DATE

VIA

CONDITIONS
TERMS

ACHETEUR
BUYER

VENDU PAR
SOLD BY

QUANTITÉ QUANTITY	DESCRIPTION	PRIX PRICE	MONTANT AMOUNT
1	240 can de soup		
2	d'éclair		
3			
4	48 1kg miel (special		
5			
6	12 1kg miel crémeux		
7			
8	12 500g miel crémeux		
9			
10			
11			
12			
13			
14	Date 6/09/2016	TVH/HST	
15	N° de boîte / pallets	TVP/PST	
16		TOTAL	

COMPTABILISÉ / ACCOUNTED

14 SEP. 2016

AP # BATCH/ENTRY 50091

GL # BATCH/ENTRY 149251

DATE

DÉCLARATION

Heure du début : 14h20 Date : 14 octobre 20 16

Endroit où la mise en garde fut donnée :

Gatineau, 15 A, Taschereau

Le (la) déclarant(e) a été mis(e) en garde par l'enquêteur suivant :

PASCAL CORBEIL

Nous devons vous dire que vous êtes maintenant interrogé(e) relativement à :

La provenance du sirop d'érable du lot L37

Vous n'êtes pas obligé de dire quoi que ce soit. Vous n'avez rien à espérer d'aucune promesse ou faveur, ni rien à craindre d'aucune menace, que vous parliez ou non. Tout ce que vous direz sera pris par écrit et pourra servir de preuve contre vous. Avez-vous compris?

Vous avez le droit d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat de votre choix et celui de prévenir vos proches. Vous avez également droit d'avoir accès aux conseils immédiats et gratuits d'un avocat de garde ou d'un avocat permanent de l'aide juridique, sans égard à votre situation financière en composant l'un ou l'autre des numéros suivants : aide juridique : 1-800-842-2213; service de garde : (le cas échéant).

Avez-vous bien compris? ☒ Oui ☐ Non Désirez-vous le faire? ☒ Oui ☐ Non

Q: Connaissez-vous le lieu d'emballage du sirop acheté de [REDACTED]

R: NON

Q: Est-ce que vous savez quelle personne emballait le sirop d'érable?

R: NON.

Q: Qui appose l'étiquette récolte/Harvest 2016 sur la conserve de sirop d'érable Lot L37? Le personnel de l'Érabille

Q: Qui appose l'étiquette L37 sur la conserve? R: Le personnel de l'Érabille.

Q: Qui appose l'étiquette "Érabille" sur le contenant de sirop d'érable L37? Le personnel de l'Érabille.

Déclaré devant moi, à Gatineau ce 14^e jour de octobre 20 16PASCAL CORBEIL

Nom (en lettres moulées) de l'enquêteur

Signature de l'enquêteur

ALAIN ST-ARNAUD

Nom (en lettres moulées) du témoin

Signature du témoin

Pierre Alain, Administrateur

Nom (en lettres moulées) du (de la) déclarant(e)

Signature du (de la) déclarant(e)

15 A, Taschereau, Gatineau

Adresse

J8Y 2V6

(AAAA-MM-JJ)

Heure de la fin

14h42

Date de naissance

permis conduire: [REDACTED]

Q: Qui indique la catégorie classe de couleur sur la conserve de sirop d'érable L37?

R: [REDACTED] inscrit la classe de couleur à l'occasion sur la boîte de livraison des contenants de sirop d'érable.

[REDACTED] informe verbalement les personnel de L'Érabille de la classe couleur.

Q: Est-ce que la facture #201 daté du 3 juillet 2016

(de [REDACTED]) implique directement le Lot L37?

R: Pas nécessairement

Déclaré devant moi, à _____ ce _____ jour de _____ 20 _____

Nom (en lettres moulées) de l'enquêteur	Nom (en lettres moulées) du (de la) déclarant(e)
Signature de l'enquêteur	Signature du (de la) déclarante(e)
Nom (en lettres moulées) du témoin	Adresse
Signature du témoin	(AAAA-MM-JJ)
Heure de la fin _____	Date de naissance

2323402-1

DEMANDE DE
COMPLÉMENT D'INFORMATION

Mounirattinam, Soumadi
MAPAQ
200, CHEMIN SAINTE-FOY, 11È ÉTAGE
QUÉBEC QC G1R 4X6

1-10

No. du mandant : 50001

No. intervenant : IN-0601390-8

N/D : 170016653

V/D : 2016-1188

Séq. Chef acc. : 1

Unité :

Matricule : 621

Nom du défendeur :

L'érabeille inc.

Gatineau

Motif de la demande :

Preuve insuffisante

Infraction : 2016-09-08

Explications :

Pour faire la preuve de l'infraction reprochée, veuillez préciser s'il s'agit d'un contenant d'une capacité supérieure à 60 ml ou d'une masse supérieure à 60 g. Merci de votre collaboration.

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Amélie Lebel
(amelie.lebel@justice.gouv.qc.ca) au numéro de téléphone
suivant 418 644-2330 poste 21058

Date : 2017-03-14

Veuillez nous retourner l'information demandée sur un complément de rapport
d'infraction accompagné du présent document.

1200, route de l'Église, 6e étage
Québec (Québec) G1V 4X1
Téléphone : 1 877 263-6337
Télécopieur : 418 644-8486





ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357886
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » NOUVELLE SECTION « F » OU SUITE DE « F »			
Complément d'information: Il s'agit d'un contenant de sirop d'érable d'une capacité supérieure à 60 ml ou d'une masse supérieure à 60 grammes.			
SUITE PAGE SUIVANTE			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐	
NOM DANSEREAU	PRÉNOM MARIE-ANNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☒ QUALITÉ : INSPECTRICE		PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI ☐ QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ) 2017-04-03
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	

2323402-1

Bureau des infractions et amendes

1200, route de l'Église, 6e étage
Québec (Québec) G1V 4X1

**REFUS DE
POURSUIVRE**

Mounirattinam, Soumadi
MAPAQ
200, CHEMIN SAINTE-FOY, 11È ÉTAGE
QUÉBEC QC G1R 4X6

1-10

No. du mandant : 50001

No. intervenant : IN-0601390-8

N/D : 170016638

V/D : 2016-1187

Séq. Chef acc. : 1

Unité : Matricule : 621

Nom du défendeur :
L'érabeille inc.

L'érabeille, Gatineau

Motif du refus :
Mauvaise accusation

2016-09-08

Explications :

En date du 4 août 2016, l'art. 8.4.1 du règlement a été modifié. Pour l'application de cette infraction, vous devez démontrer qu'il s'agit de sirop d'érable de «Catégorie A».

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Amélie Lebel
(amelie.lebel@justice.gouv.qc.ca) au numéro de téléphone suivant 418 644-2330 poste 21058.

Signature numérique de Camille Rochette

DN : c=CA, l=QC, o=GOUV, ou=ICP, ou=SGCC2, ou=CLIENT,
serialNumber=09J2-001-09J2, cn=Camille Rochette
Date : 2017.03.23 16:54:56 -04'00'

1200, route de l'Église, 6e étage
Québec (Québec) G1V 4X1
Téléphone : 1 877 263-6337
Télécopieur : 418 644-8486



ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS		N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001
N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 357885			
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE Marie-Anne Dansereau, 99 place Charles-Lemoyne, suite 109, Longueuil, Québec, J4K 4Y9			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE : SUITE DE « E » ☒ NOUVELLE SECTION « F » ☐ OU SUITE DE « F » ☐			
Complément d'informations: Il existe deux catégories de sirop d'érable en vertu de l'article 8.4.0.1 du règlement sur les aliments : « catégorie A » et « catégorie de transformation ». En vertu de l'article 8.6.1., de ce même règlement, dictant les normes relatives à la vente, aux contenants et aux emballages, le sirop d'érable classé « catégorie de transformation » peut uniquement être vendu en grand contenant alors que celui classé vendu en petit contenant ne peut être classé que « catégorie A ». Selon la preuve établie, ce sirop d'érable de catégorie A n'est pas exempt d'odeur ou de goût désagréable ou étranger à l'érable.			
SUITE PAGE SUIVANTE ☐			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☒ B ☒ C ☒ D ☒ E ☒ F ☐		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐	
NOM DANSEREAU	PRÉNOM MARIE-ANNE	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX ☐	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : INSPECTRICE	DATE (AAAA-MM-JJ) 2017-04-28	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ :	DATE (AAAA-MM-JJ)
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE	

8.4.0.1. Les catégories de sirop d'érable sont les suivantes:

1° «Catégorie A»;

2° «Catégorie de transformation».

D. 643-2016, a. 4 (/fr/ShowDoc/ar/643-2016#se:4?langCont=fr)

8.6.1. Les produits de l'érable destinés à la vente au détail doivent être vendus dans un petit contenant. Dans le cas du sirop d'érable, seul celui classé «Catégorie A» peut être vendu au détail.

Cependant, un grand contenant peut être utilisé pour la détention de sirop d'érable classé «Catégorie A» destiné à la vente au détail dans des petits contenants fournis par le consommateur. Dans ce cas, le grand contenant doit porter en caractères lisibles et apparents, d'au moins 2 cm de hauteur, les inscriptions visées aux paragraphes *a*, *c* et *d* du premier alinéa de l'article 8.7.1. Si ces inscriptions n'apparaissent pas sur le grand contenant, elles doivent figurer sur un document remis au consommateur au moment de la vente.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.6.1; D. 643-2016, a. 13 (/fr/ShowDoc/ar/643-2016#se:13?langCont=fr)

Létourneau Caroline (DAECI) (Longueuil)

De: Amélie Lebel <amelie.lebel@justice.gouv.qc.ca>
Envoyé: 13 avril 2017 10:33
À: Létourneau Caroline (DAECI) (Longueuil)
Objet: Rép. : Demande de révision de dossier L'érabeille Inc. 2016-1187 (refus de poursuivre)

Bonjour,
Avec ces nouvelles précisions, nous pourrions rouvrir le dossier.
Bonne journée !

Amélie Lebel

Technicienne en droit
Bureau des infractions et amendes
Ministère de la Justice

1200, route de l'Église, 6e étage
Québec (Québec) G1V 4M1
Téléphone : (418) 644-2330 poste [REDACTED]
Courriel : amelie.lebel@justice.gouv.qc.ca
www.justice.gouv.qc.ca



Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.

>>> Létourneau Caroline (DAECI) (Longueuil) <Caroline.Letourneau@mapaq.gouv.qc.ca> 2017-04-12 08:58 >>>

Bonjour Mme Lebel,

Voici quelques éléments nouveaux dans ce dossier.

Pourriez-vous prendre connaissance du courriel de mon collègue M. Riccardo Alini-Carlini s.v.p. et me dire ce que vous en pensez.

J'attends de vos nouvelles.

Merci Mme Lebel.

De : Alini-Carlino Riccardo (DOR) (Lévis)
Envoyé : 11 avril 2017 16:21
À : Létourneau Caroline (DAECI) (Longueuil)
Objet : RE: dossier refusé par le BIA (besoin de ton avis stp)



Date: 2016-02-17

Heure d'arrivée: 10:30

Numéro du rapport d'inspection: 2651264

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: L'ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite de prélèvement (05)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Utiliser des équipements, des ustensiles et des contenants qui sont en contact direct avec les aliments fabriqués d'un matériel qui est imperméable et non absorbant et qui est exempt de particules détachables, d'aspérités ou de fissures.	Conception ou utilisation inadéquate / tablette comme support lors du transvidage du miel et qui n'est pas de grade alimentaire (écaillage)
2	Garder les lieux, les locaux ou les véhicules propres et aménagés de façon à prévenir la contamination physique, chimique ou microbiologique.	Insalubrité des locaux / porte local pour chauffer le miel, distributeur à savon

REMARQUES

Visite de prélèvement (suivi sirop d'érable)

PRÉLÈVEMENT No 876660

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE MEDIUM / L'Érabeille						
	540ml	9L	B31				64453

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
2	SIROP D'ERABLE MEDIUM / L'Érabeille						
	540ml	9L	B31				64453
3	SIROP D'ERABLE MEDIUM / L'Érabeille						
	540ml	9L	B31				64453
4	SIROP D'ERABLE MEDIUM / L'Érabeille						
	540ml	9L	B31				64453
5	SIROP D'ERABLE MEDIUM / L'Érabeille						
	540ml	9L	B31				64453

Condition d'expédition

Date: 2016-02-17 heure : 16:00

Température ambiante

Expédié par : Dicom

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: SUZANNE BILODEAU

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2355

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel : suzanne.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2016-02-17

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2651264 a été remis à Mme Monique Mugamuligo

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
BILODEAU SUZANNE		2323402-0001		2323402-0001
33 JEAN-PROULX, BUREAU 1.11		L'ERABEILLE		L'ERABEILLE
GATINEAU		15, A RUE TASCHEREAU		15-A, RUE TASCHEREAU
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		GATINEAU
		819-770-2319	J8Y 2Y6	J8Y 2Y6
Région: 011001				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2		
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR		
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV		

Échantillons prélevés le 2016/02/17 à 10:45 et reçus le 2016/02/18 à 09:31

Condition d'expédition:

T. ambiante

Condition à la réception:

T. ambiante

Résultats analytiques

	BRIX2	COULR	COULR (2)	FLAV
01 SIROP D'ERABLE MEDIUM Lot: B31 Scellé:64453	67.5 % (P/P)	59.3 %T(560nm)	60.2 %T(560nm)	0
02 SIROP D'ERABLE MEDIUM Lot: B31 Scellé:64453	67.2 % (P/P)	60.5 %T(560nm)	60.7 %T(560nm)	0
03 SIROP D'ERABLE MEDIUM Lot: B31 Scellé:64453	67.2 % (P/P)	60.9 %T(560nm)	61.1 %T(560nm)	0
04 SIROP D'ERABLE MEDIUM Lot: B31 Scellé:64453	67.2 % (P/P)	61.1 %T(560nm)	61.3 %T(560nm)	0
05 SIROP D'ERABLE MEDIUM Lot: B31 Scellé:64453	67.2 % (P/P)	61.3 %T(560nm)	61.5 %T(560nm)	0

REMARQUE(S)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

(OF)

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
BILODEAU SUZANNE		2323402-0001		2323402-0001
33 JEAN-PROULX, BUREAU 1.11		L'ERABEILLE		L'ERABEILLE
GATINEAU		15, A RUE TASCHEREAU		15-A, RUE TASCHEREAU
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		GATINEAU
		819-770-2319	J8Y 2Y6	J8Y 2Y6
Région: 011001				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2		
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR		
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV		

La flaveur de ces échantillons est non conforme aux critères de qualité organoleptique du sirop d'érable vendu en petits contenants. Un défaut correspondant au descripteur (bourgeon) masque la flaveur d'érable.

L'interprétation des résultats est basée sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode d'essai : LEAA-M-BIO_BRIX2
876 660-01 à 876 660-05
Aliment conforme

La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est supérieure à 66 % lorsque mesuré à 20 °C avec un réfractomètre, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode d'essai: LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable
Essai réalisé en duplicata
876 660-01 à 876 660-05
Aliment conforme
Le pourcentage de transmission de la lumière est d'au moins 44 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

(OF)

Analyste:	Dominique Gauthier	Analyste:	Jean-Pierre Richard
Module:	chimiste Biochimie et physico-chimie	Module:	Chimiste Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain 2700, rue Einstein, bureau C.2.105 Québec (Québec) G1P 3W8			
À Québec, le vendredi 11 mars 2016			
LEAA-F-INF-200		Date d'exécution des essais disponible sur demande	
AEV 2013-03-25			



Date: 2015-07-21

Heure d'arrivée: 14:45

Numéro du rapport d'inspection: 2715163

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: L'ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2Y6, (Québec)

Raison de la visite : visite suivi de maîtrise (02)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

REMARQUES

Remise du rapport d'analyse no 818654 relatif aux échantillons de sirop d'érable prélevés le 9 juin 2015. La flaveur de l'échantillon no 2 est non conforme: un défaut masque la flaveur d'érable (caramélisé fort). De plus, la classe de couleur ne correspond pas à ce qui est indiqué sur le contenant et ce, dans les deux cas. Un avis de non-conformité est remis à cet effet. D'autres échantillons seront prélevés.

IMPORTANT: le rapport précédent no 2618488 remis à M. Pierre Alain le 9 juin 2015 sera rouvert et modifié afin de tenir compte du fait que l'établissement était exploité par la corporation L'Érabelle inc. au moment de cette visite. Cette compagnie est administrée par M. Pierre Alain. Le rapport vous sera expédié dès que les modifications seront effectuées quant au nom de l'exploitant.

Vous devez faire une nouvelle demande de permis de préparation d'aliments (catégorie "préparation générale" puisque l'établissement est exploité par une compagnie. Communiquez avec la Gestion des permis afin de régulariser votre dossier.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1118030

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
En vertu du Règlement ou de l'ordonnance	
r.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 8.4.1	500
8.4.1. Sirop d'érable en petits contenants: Le sirop d'érable en petits contenants doit être conforme aux conditions suivantes:	
a) provenir exclusivement de la sève d'érable ou d'un autre produit de l'érable;	
b) être propre, sain et comestible;	
c) être exempt d'odeur ou de goût désagréable ou étranger à l'érable;	

- d) être exempt de goût de bourgeon relié à la présence d'acides aminés;
- e) être exempt de fermentation et de mois;
- f) être exempt de substances organiques visqueuses ou filantes résultant d'une transformation microbiologique;
- g) avoir une teneur minimale en extraits secs solubles de 66% à 20 °C mesurée au moyen d'un réfractomètre;
- h) être d'une catégorie déterminée selon l'annexe 8.A;
- i) être de l'une des classes de couleur prescrite au tableau A de l'annexe 8.B.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.4.1.

ANNEXE 8.A

(a. 8.4.1 et 8.5.1)

CATÉGORIES DE SIROP D'ÉRABLE

1. Le sirop d'érable est de la catégorie n° 1:

- a) s'il est limpide et de couleur uniforme;
- b) s'il possède la saveur caractéristique du sirop d'érable;
- c) s'il est exempt:
 - i. de goût de caramel ou de sève; et
 - ii. de malate de calcium insolubilisé; et
- d) s'il a tout au plus une trace de cristallisation.

2. Le sirop d'érable est de la catégorie n° 2:

- a) s'il est limpide;

b) s'il possède la saveur caractéristique du sirop d'érable;

c) s'il a tout au plus une trace de cristallisation; et

d) s'il a tout au plus les défauts suivants:

i. un goût de caramel ou de sève; ou

ii. une trace de malate de calcium insolubilisé.

Les défauts visés au paragraphe d du premier alinéa peuvent affecter la limpidité du sirop d'érable de catégorie n° 2, sans toutefois masquer sa saveur caractéristique.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, Ann. 8.A.

ANNEXE 8.B

(a. 8.4.1, 8.5.1, 8.5.5 et 8.7.2)

CLASSES DE COULEUR DU SIROP D'ÉRABLE

Tableau A

Colonne I	Colonne II	
Classe de couleur	Pourcentage de transmission de lumière déterminé au spectrophotomètre	
Extra Clair	au moins	75,0
Clair	inférieur à 75,0 mais d'au moins	60,5
Médium	inférieur à 60,5 mais d'au moins	44,0
Ambré	inférieur à 44,0 mais d'au moins	27,0
Foncé	inférieur à	27,0

Tableau B

Le sirop d'érable est de la classe de couleur visée à la colonne I du tableau A, si son pourcentage de transmission de lumière est celui visé à la colonne II, déterminé à la longueur d'onde de 560 nm au moyen d'un spectrophotomètre muni de cellules optiques à fenêtres parallèles de 10 mm de parcours, en utilisant comme référence du glycérol de pureté analytique représentant 100% de transmission.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, Ann. 8.B.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: SUZANNE BILODEAU
Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)
Téléphone: 819 777-1781 poste 2355
Télécopieur: 819 777-9674
Courriel : suzanne.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2015-07-21

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2715163 a été remis à Mme Monique Mugamuligo

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2015-06-09

Heure d'arrivée: 10:30

Numéro du rapport d'inspection: 2618488

Exploitant: L'ERABELLE INC.

Établissement: L'ERABELLE

Bannière: Sans objet

Responsable: M. PIERRE ALAIN

Adresse de l'établissement: 15-A RUE TASCHEREAU, GATINEAU, J8Y2V6, (Québec)

Raison de la visite : visite régulière (01)

Numéro de dossier: 2323402 - 1

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente:

Charge de risque actuelle: **Moyen-faible**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Fournir à la clientèle les informations requises concernant l'origine, la nature, la quantité, l'état, la composition, la conservation ou l'utilisation sécuritaire du produit. Cette information doit être exacte, lisible et compréhensible.	Indication absente ou incomplète / Origine / absence de plusieurs informations sur l'étiquette du cacao emballé sur place
2	Utiliser les méthodes de nettoyage et d'assainissement en suivant les instructions du fabricant ou reconnues par le MAPAQ.	Méthode d'assainissement inadéquate / absence d'assainissement
3	Nettoyer et assainir les équipements/surfaces qui sont en contact avec les aliments à l'aide d'outils ou d'appareils appropriés à l'industrie alimentaire et qui respectent les exigences établies par le MAPAQ.	Outils/appareils de nettoyage inadéquats / Utilisation d'un tampon métallique
4	Garder propres les équipements et ustensiles servant à la préparation, au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et à la distribution des produits.	Équipements malpropres / équipements divers servant à la préparation, à l'emballage et à l'entreposage des aliments (frigos, réservoirs, tablettes, contenants, entre autres)
5	Utiliser des équipements, des ustensiles et des contenants qui sont en contact direct avec les aliments fabriqués d'un matériel qui est imperméable et non absorbant et qui est exempt de particules détachables, d'aspérités ou de fissures.	Conception ou utilisation inadéquate / planches à découper fissurées, soudures raboteuses sur équipements servant à l'entreposage et au transvasement du miel

6	Garder les lieux, les locaux ou les véhicules propres et aménagés de façon à prévenir la contamination chimique.	Sources de contamination chimique / porte du garage (communicante avec les locaux du commerce) maintenue ouverte alors qu'il y a des voitures dans le garage Insalubrité des locaux / local de réchauffage du miel avec parois en styromousse sales et qui s'effritent, coin évier, armoires, tiroirs, désordre dans l'entrepôt
---	--	--

REMARQUES

Visite régulière et visite suite à une plainte relative à la qualité du sirop d'érable en conserve (couleur, texture). Des prélèvements ont été effectués.
 Une personne de l'établissement doit avoir suivi la formation de gestionnaire. Info au 1-800-463-5023 ou au www.mapaq.gouv.qc.ca.
 Un rapport d'infraction sera rédigé et transmis au Ministère de la Justice.
 Ce rapport d'inspection remplace celui rédigé le 9 juin 2015 car l'établissement était incorporé à cette date. M. Pierre Alain en est d'ailleurs le seul administrateur. Le contenu du rapport d'inspection a été expliqué verbalement à M. Alain durant la visite du 9 juin.
IMPORTANT: vous devez faire une nouvelle demande de permis de vente au détail. Info au 1-800-463-6210 ou au www.mapaq.gouv.qc.ca.

PRÉLÈVEMENT No 818654

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE / L'Érabeille						
	540ml	650litres	SL24				
2	SIROP D'ERABLE / L'Érabeille						
	540ml	650litres	SL016				

Condition d'expédition

Date: 2015-06-09 heure : 16:00

Température ambiante

Expédié par : Dicom

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: SUZANNE BILODEAU

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUREAU 1.11, GATINEAU, J8Z1X1, (Québec)

Téléphone: 819 777-1781 poste 2355

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel : suzanne.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à M. Pierre Alain, erabeille.hull@yahoo.ca

Fait à GATINEAU ce 2015-07-27

Signature :



Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
BILODEAU SUZANNE		2323402-0001		
33 JEAN-PROULX, BUREAU 1.11		L'ÉRABEILLE		L'ÉRABEILLE
GATINEAU		15-A, RUE TASCHEREAU		15-A, RUE TASCHEREAU
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		GATINEAU
		819-770-2319	J8Y 2V6	J8Y 2V6
Région: 011001				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2		
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR		
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV		

Échantillons prélevés le 2015/06/09 à 11:15 et reçus le 2015/06/10 à 09:26

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	BRIX2	COULR	FLAV
01 SIROP D'ERABLE Lot: SL24 Scellé:	66.9 % (P/P)	33.0 %T(560nm)	*
02 SIROP D'ERABLE Lot: SL016 Scellé:	67.4 % (P/P)	25.1 %T(560nm)	*

REMARQUE(S)

Éch.#818654-01:la flaveur de cet échantillon est conforme aux critères de qualité organoleptique du sirop d'érable vendu en petits contenants.

Éch.#818654-02: la flaveur de cet échantillon est non conforme aux critères de qualité organoleptique du sirop d'érable vendu en petits contenants. Un défaut correspondant au descripteur (caramélisé fort) masque la flaveur d'érable.

Éch.#818654-01: la classe de couleur ne correspond pas à ce qui est déclaré sur le contenant. Cet échantillon est de la classe de couleur ambré alors qu'il est déclaré de la classe médium.

Éch.#818654-02: la classe de couleur ne correspond pas à ce qui est déclaré sur le contenant. Cet échantillon est de la classe de couleur foncé alors qu'il est déclaré de la classe médium.

L'interprétation des résultats est basée sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Analyste: Dominique Gauthier

chimiste

Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 15 juillet 2015

LEAA-F-INF-200
AEV 2013-03-25

Ce rapport annule et remplace celui émis le 2015/07/09

Date d'exécution des essais disponible sur demande

9227-8712 Québec Inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

CLAIR / LIGHT



27843 72614 2



Date: 2018-06-20

Heure d'arrivée: 08:00

Numéro du rapport d'inspection: 3008311

Exploitant: BOURDEAU STEVE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: STEVE BOURDEAU

Adresse de l'établissement: 79 RANG ST-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME, J0S1R0, (Québec)

Raison de la visite : avis de non conformité

Numéro de dossier: 2436351 - 1

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Le rapport d'analyse du prélèvement # 930860 effectué le 04 mai 2018 de 3 conserves de sirop d'érable identifiées "9227-8712 Québec Inc., 80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0, (450)802-6381, Clair" démontre que la détermination de la classe de couleur de ce produit est non conforme. Le pourcentage de transmission de lumière est inférieur au minimum requis de 60.5% pour le sirop de classe "Clair" qui fait référence à l'ancienne norme dont l'utilisation n'est plus autorisée depuis janvier 2018. Les résultats démontrant un pourcentage de transmission de lumière de 51% et 54%.

Le nom de compagnie inscrit sur l'étiquette du produit n'est plus en vigueur après vérification au REQ.

M. Steve Boudreau a été avisé par téléphone de l'émission de cet avis et il a été convenu de lui expédié par la poste.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1020311

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
Article : 4	500.00 \$ + frais
En vertu du Règlement ou de l'ordonnance	
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 8.4.1	500.00 \$ + frais
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 8.7.1 al.1(d)	250.00 \$ + frais
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 8.7.2	500.00 \$ + frais
4. Nul ne peut faire emploi sur un produit, son récipient, son étiquette, son emballage, sur un écriteau afférent ou dans un document concernant la publicité, la détention, la manutention ou la mise en circulation d'un produit pour la vente, d'une indication inexacte, fausse, trompeuse ou susceptible de créer chez l'acheteur une confusion sur l'origine, la nature, la catégorie, la classe, la qualité, l'état, la quantité, la composition, la conservation ou l'utilisation sécuritaire du produit. Est assimilée à une indication inexacte, fausse ou trompeuse, l'absence d'indication ou une indication incompréhensible ou illisible sur l'un des éléments mentionnés au premier alinéa. 1974, c. 35, a. 4; 2000, c. 26, a. 7. 8.7.1. Le petit contenant de produits de l'érable d'une capacité supérieure à 60 ml ou d'une masse supérieure à 60 g doit porter, sur sa surface principale, en caractères indélébiles, lisibles et apparents conformes à l'annexe 8.C, les inscriptions suivantes:	

- a) la dénomination du produit suivie, dans le cas du sirop d'érable, de sa désignation et de sa classe de couleur;
- b) l'indication exacte de la quantité nette en litre ou en kilogramme ou, si elle est inférieure à 1 litre, en millilitres ou, si elle est inférieure à 1 kg, en grammes;
- c) l'indication de l'origine;
- d) les nom et adresse de l'exploitant d'érablière, du fabricant, du préparateur, du conditionneur, de l'emballer, du fournisseur ou du distributeur.

Les inscriptions prévues aux paragraphes c et d du premier alinéa peuvent apparaître sur une surface autre que la surface principale.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.7.1; D. 643-2016, a. 17

8.7.2. Exactitude de la classe de couleur inscrite: La classe de couleur inscrite sur le petit contenant de sirop d'érable doit correspondre à la classe de couleur du sirop qu'il contient telle que déterminée au moyen d'un spectrophotomètre conformément aux dispositions de l'annexe 8.B.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.7.2; D. 643-2016, a. 18

8.4.1. Le sirop d'érable de «Catégorie A» doit être conforme aux exigences suivantes:

- a) provenir exclusivement de la concentration de la sève d'érable ou de la dilution ou de la dissolution dans de l'eau potable d'un produit de l'érable autre que de la sève d'érable;
- b) être propre, sain et comestible;
- c) être exempt d'odeur ou de goût désagréable ou étranger à l'érable;
- d) être exempt de goût de bourgeon relié à la présence d'acides aminés;
- e) ne pas avoir subi de fermentation et être exempt de moisissure;
- f) être exempt de substances organiques visqueuses ou filantes résultant d'une transformation microbiologique;
- g) avoir, en extraits secs solubles à 20 °C, une teneur minimale de 66% et maximale de 68,9%.
- h) (paragraphe abrogé);
- i) (paragraphe abrogé).

Le sirop d'érable de «Catégorie A» doit également satisfaire aux exigences prévues à l'annexe 8.A du présent règlement.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.4.1; D. 643-2016, a. 5

ANNEXE 8.A

(a. 8.4.1)

EXIGENCES RELATIVES AU SIROP D'ÉRABLE DE «CATÉGORIE A»

1. Le sirop d'érable de «Catégorie A» doit être conforme aux exigences suivantes:

- a) être limpide, de couleur uniforme et exempt de sédiments et de turbidité;
- b) être de l'une des classes de couleur suivantes:
 - i. doré, goût délicat;
 - ii. ambré, goût riche;
 - iii. foncé, goût robuste;
 - iv. très foncé, goût prononcé;
- c) posséder une saveur d'érable caractéristique de sa classe de couleur et être exempt de malate de calcium insolubilisé, de goût de caramel ou de sève et d'odeur ou de goût désagréables.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, Ann. 8.A; D. 643-2016, a. 26

8.5.1. Le sirop d'érable ne peut être classé qu'aux conditions suivantes:

- a) être conforme aux dispositions de l'article 8.4.1 ou à celles de l'article 8.4.1.1;

b) dans le cas du sirop d'érable visé à l'article 8.4.1, avoir déterminé sa classe de couleur conformément à l'annexe 8.B.

Le sirop d'érable doit être classé par l'exploitant d'érablière ou le fabricant.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.5.1; D. 643-2016, a. 11

ANNEXE 8.B

(a. 8.5.1 et 8.7.2)

CLASSES DE COULEUR DU SIROP D'ÉRABLE DE «CATÉGORIE A»

1. La transmission de lumière du sirop d'érable de «Catégorie A» est déterminée à l'aide d'un spectrophotomètre muni de cellules optiques à fenêtres parallèles de 10 mm de parcours et à la longueur d'onde de 560 nm, la couleur étant exprimée en pourcentage de transmission de lumière, en utilisant comme référence du glycérol de pureté analytique représentant 100% de transmission.
2. Le sirop d'érable de «Catégorie A» est de la classe de couleur mentionnée à la colonne I du tableau lorsque son pourcentage de transmission de lumière correspond à celui mentionné à la colonne II.

Colonne I Classe de couleur	Colonne II Pourcentage de transmission de lumière
Doré, goût délicat	Au moins 75,0
Ambré, goût riche	inférieur à 75,0 mais d'au moins 50,0
Foncé, goût robuste	inférieur à 50,0 mais d'au moins 25,0
Très foncé, goût prononcé	inférieur à 25,0

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, Ann. 8.B; D. 643-2016, a. 27

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: ALAIN TARDIF

Adresse: 2700, EINSTEIN, F.RC100, QUEBEC, G1P3W8, (Québec)

Téléphone: 418 643-1632 poste 2681

Télécopieur: 418 644-6327

Courriel : Alain.Tardif@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à Steve Bourdeau, 20 Rogel Lamoureux, Local 103,

Napierville, Qc, J0J 1L0
Fait à QUEBEC ce 2018-06-21

Signature :





Numéro de dossier : 2436351-1-16997

Date : 2018-06-19

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 9227-8712 QUEBEC INC.

Raison Sociale :

Adresse : 79 RANG ST-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME, J0S1R0, (Québec)

Commentaires :

DISCUSSION AVEC M. BOURDEAU CONCERNANT UN RÉSULTAT D'ANALYSE DE CONTENANTS DE SIROP D'ÉRABLE IDENTIFIÉ "9227-8712 QUÉBEC INC., CATÉGORIE A, CLAIR". JE L'INFORME QUE LE NUMÉRO DE COMPAGNIE PRÉSENT SUR L'ÉTIQUETTE N'EST PLUS EN VIGUEUR AU REQ ET LUI MENTIONNE AUSSI QUE LES CLASSES DE COULEUR DU SIROP D'ÉRABLE ÉTANT RÉGLEMENTÉES, L'UTILISATION DU MOT "CLAIR" SUR LE CONTENANT EST NON CONFORME TOUT COMME LE RÉSULTAT D'ANALYSE DU PRODUIT QUI NE CORRESPOND PAS À CET ÉQUIVALENT. M. BOURDEAU ME MENTIONNE AVOIR FAIT UNE NOUVELLE PRODUCTION DE SIROP D'ÉRABLE AU DÉBUT DE CETTE ANNÉE ET QU'IL UTILISE DES VIEILLES ÉTIQUETTES. JE L'INFORME QU'UN AVIS DE NON CONFORMITÉ SERA ÉMIS ET IL ME DONNE SON ADRESSE POSTALE DE RÉFÉRENCE: 20 ROGEL LAMOUREUX, LOCAL 103, NAPIERVILLE, J0J 1L0.

No inspecteur :



ALAIN, TARDIF

Numéro de dossier : 2436351-2-42785

Date : 2023-04-04

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 9227-8712 QUEBEC INC.

Raison Sociale :

Adresse : 20 ROGEL-LAMOUREUX LOCAL 103, SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE,
J0J1L0, (Québec)

Commentaires :

PARLE AVEC M. STEVE BOURDEAU. IL M'EXPLIQUE QU'EN CE MOMENT IL EST EN PRODUCTION DE SIROP A LA CABANE A SUCRE, SITUEE AU 79 ST-ANTOINE A ST-CHRYSTOSTOME. LE CONDITIONNEMENT SE FAIT DANS DES 45 GALLONS QUI SONT ENTREPOSES A ST-CYPRIEN, POUR LE MOMENT. IL PREVOIT CONDITIONNER SON PRODUIT VERS LA MI-JUILLET. A CE MOMENT, IL FAIT BOUILLIR A NOUVEAU SON PRODUIT A 190 - 200 DEGRES POUR LE METTRE EN CANNE. IL PREVOIT AUSSI DEMENAGER CES OPERATIONS DE CONDITIONNEMENT POSSIBLEMENT AU 65 ST-ANTOINE. IL RESTE ENCORE QUELQUES ASPECTS A REGLER AVANT DE SAVOIR SI LE DEMENAGEMENT SERA AVERE. IL AURA LA REPOSE VERS DEBUT MAI. IL EST CONVENU AVEC LUI UNE RELANCE VERS LA MI-MAI POUR METTRE A JOUR LES INFORMATIONS.

No inspecteur :



LYNE, SEGUIN

Numéro de dossier : 2436351-2-20937

Date : 2019-07-25

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 9227-8712 QUEBEC INC.

Raison Sociale :

Adresse : 20 ROGEL-LAMOUREUX LOCAL 103, SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE,
J0J1L0, (Québec)

Commentaires :

DISCUSSION AVEC M. BOURDEAU SUR LES RÉSULTATS HORS NORME (DA# 891 734) DU SIROP D'ÉRABLE PRÉLEVÉ À NAPIERVILLE, AU LIEU D'EMBALLAGE. LA CLASSE DE COULEUR N'EST PAS LA BONNE. ELLE EST TRÈS FONCÉE, GOÛT PRONONCÉ AU LIEU DE FONCÉE, GOÛT ROBUSTE. L'INFORMATION DOIT ÊTRE TRANSMISE AU CLIENT QUI A REÇU CE LOT, SOIT L'ÉRABEILLE SITUÉ AU 15-A TASCHEREAU À GATINEAU. M. BOURDEAU DOIT FOURNIR UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE AVEC TRÈS FONCÉE. IL CONTACTERA L'IMPRIMEUR APRÈS LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION. IL MENTIONNE UTILISER LE SPECTROPHOTOMÈTRE D'UN AMI POUR TESTER CHAQUE BARIL. L'ACHAT D'UN SPECTROPHOTOMÈTRE A ÉTÉ FAIT POUR LUI. IL EST EN COMMANDE ET DEVRAIT ARRIVER AU MOIS D'AOÛT. (NOTE: IL N'Y A PAS DE POURSUITE PUISQU'AUCUNE CANNES N'ÉTAIENT IDENTIFIÉES LORS DU PRÉLÈVEMENT. AUCUNE ÉTIQUETTE DISPONIBLE SUR PLACE. L'INFORMATION DE LA CLASSE DE COULEUR A ÉTÉ FOURNI VERBALEMENT.)

No inspecteur :



JOLÈNE, LAMOUREUX



Date: 2019-06-11

Heure d'arrivée: 13:00

Numéro du rapport d'inspection: 3118427

Raison de la visite: visite régulière (01)

Exploitant: BOURDEAU STEVE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable:

Adresse de l'établissement: 20 ROGEL-LAMOUREUX LOCAL 103, SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE, J0J1L0, (Québec)

Numéro de dossier: 2436351 - 2

Numéro spécifique: Sans objet

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente:

Charge de risque actuelle: **Faible**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	S'assurer que tout local, aire ou véhicule utilisé pour la préparation des aliments dispose d'un évier avec robinet mélangeur, d'une eau potable, chaude et froide courante, de distributeurs de savon liquide ou de savon en poudre et de serviettes individuelles jetables pour le lavage des mains et le séchage hygiénique des mains.	Absence du matériel requis / savon papier jetable

REMARQUES

Local servant à la mise en conserve du sirop d'érable produit à St-Chrysostome et parfois de d'autre producteur de l'extérieur.

Présence d'un évier avec eau chaude.

Mur, plafond plancher du local conforme.

Prélèvement de sirop d'érable en canne suite à des résultats hors norme dans d'autres régions.. Production de cette année.

Absence d'étiquette de sirop foncé sur place. Elles seront disponible d'ici 1 semaine.

PRÉLÈVEMENT No 891734

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE, foncé gout robuste /						
	540ml	120 litres		2019-06-11	2019-06-11		68191
2	SIROP D'ERABLE, foncé gout robuste /						
	540ml	120 litres		2019-06-11	2019-06-11		68191
3	SIROP D'ERABLE, foncé gout robuste /						
	540ml	120 litres		2019-06-11	2019-06-11		68191

Condition d'expédition

Date: 2019-06-11 heure : 16:00

Température ambiante

Expédié par : purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: JOLÈNE LAMOUREUX

Adresse: 109, SAINT-CHARLES BUR. 1.01B, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, J3B2C2, (Québec)

Téléphone: 450 357-1596 poste 4277

Télécopieur: 450 347-7296

Courriel : Jolene.Lamoureux@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à [steve bourdeau, erabliere.sbourdeau@gmail.com](mailto:steve.bourdeau@erabliere.sbourdeau@gmail.com)

Fait à SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ce 2019-11-27

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur	Détenteur ou exploitant	Fabricant
LAMOUREUX JOLÈNE	2436351-0001	2436351-0001
109 RUE SAINT-CHARLES, 1.01B	BOURDEAU STEVE	BOURDEAU STEVE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	80, RANG ST-ANTOINE	80, RANG ST-ANTOINE
450-357-1596 J3B 2C2	SAINT-CHRYSTOSTOME	SAINT-CHRYSTOSTOME
	450-802-6381 JOS 1R0	JOS 1R0
Région: 010904		
Client: MAPAQ - SMSAIA		

Code	Paramètre	Méthode
ASPHY	Aspect physique	LEAA-M-BIO-ASPHY
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
FLAVG	Flaveur	LEAA-M-BIO-ASPHY

Échantillons prélevés le 2019/06/11 à 13:30 et reçus le 2019/06/12 à 09:47

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	ASPHY	BRIX2	COULR	COULR (2)	FLAVG
01 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: Scellé:68191	*	67.6 % (P/P)	12.1 %T(560nm)	12.2 %T(560nm)	*
02 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: Scellé:68191	*	67.6 % (P/P)	12.3 %T(560nm)	12.1 %T(560nm)	*
03 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: Scellé:68191	*	67.6 % (P/P)	12.1 %T(560nm)	11.9 %T(560nm)	0

REMARQUE(S)

Voir les pages suivantes

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Maxime Bélanger

Analyste: Alexandre Grégoire

Module: Biochimie et physico-chimie

Module: chimiste
Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le lundi 8 juillet 2019
LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant	Fabricant
LAMOUREUX JOLÈNE		2436351-0001	2436351-0001
109 RUE SAINT-CHARLES, 1.01B		BOURDEAU STEVE	BOURDEAU STEVE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU		80, RANG ST-ANTOINE	80, RANG ST-ANTOINE
450-357-1596	J3B 2C2	SAINT-CHRYSTOSTOME	SAINT-CHRYSTOSTOME
		450-802-6381	J0S 1R0
Région: 010904			
Client: MAPAQ - SMSAIA			
Code	Paramètre	Méthode	
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY	

Échantillons prélevés le 2019/06/11 à 13:30 et reçus le 2019/06/12 à 09:47

Condition d'expédition:

T. ambiante

Condition à la réception:

T. ambiante

Résultats analytiques

	ODEUR
01 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: Scellé:68191	*
02 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: Scellé:68191	*
03 SIROP D'ERABLE, FONCÉ GOUT ROBUSTE Lot: Scellé:68191	*

REMARQUE(S)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Maxime Bélanger

Module: Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8
À Québec, le lundi 8 juillet 2019
LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
LAMOUREUX JOLÈNE		2436351-0001		2436351-0001
109 RUE SAINT-CHARLES, 1.01B		BOURDEAU STEVE		BOURDEAU STEVE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU		80, RANG ST-ANTOINE		80, RANG ST-ANTOINE
450-357-1596	J3B 2C2	SAINT-CHRYSTOSTOME		SAINT-CHRYSTOSTOME
		450-802-6381	JOS 1R0	JOS 1R0
Région: 010904				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY		

891 734 01, 02, 03 : Trois conserves fermées de sirop d'érable ont été reçues au Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaire - MAPAQ.

Méthode LEAA-M-BIO-BRIX
Degré Brix du sirop d'érable avec un réfractomètre
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable avec un réfractomètre

Aliment conforme
La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable déterminé avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètre.

La classe de ce sirop d'érable n'est pas indiquée sur le contenant.
L'évaluation de la couleur correspond à la catégorie "Très foncé, goût prononcé".

Résultats de l'évaluation sensorielle (apparence, odeur et flaveur) : 0: (Bonne qualité), *: (Qualité acceptable), 1: (Qualité médiocre), 3: (Impropre)

- * ASPHY - Les échantillons de sirop présentent un aspect physique de couleur très foncé.
- * ODEUR - Les échantillons présentent une odeur de sirop d'érable peu altéré (descripteur: brulé ou melasse)
- * FLAVG - Les échantillons présentent un goût de sirop d'érable peu altéré (descripteur: brulé).

Note. Résultats d'évaluation sensorielle à titre indicatif seulement.

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Maxime Bélanger

Module: Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8
À Québec, le lundi 8 juillet 2019
LEAA-F-INF-200
AEV 2019-03-29

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
TREMBLAY MYLÈNE		2436351-0003		2436351-0003
902 LÉGER		9227-8712 QUEBEC INC.		9227-8712 QUEBEC INC.
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD		65, RANG SAINT-ANTOINE		65, RANG SAINT-ANTOINE
450-371-0285	J6S 5A3	SAINT-CHRYSTOSTOME		SAINT-CHRYSTOSTOME
		450-802-6381	JOS 1R0	JOS 1R0
Région: 220207				
Client: MAPAQ - SMSAIA				

Code	Paramètre	Méthode
EAUCT	Dénombrement de coliformes totaux dans l'eau	LEAA-M-MIC-126
EAUEC	Dénombrement de E.coli dans l'eau	LEAA-M-MIC-126
ENTE	Numération des Entérocoques (eau)	MA. 700 - Ent 1.0

Échantillons prélevés le 2024/07/18 à 13:15 et reçus le 2024/07/19 à 08:23

Condition d'expédition:Réfrigéré

Condition à la réception:Réfrigéré

Résultats analytiques

	EAUCT	EAUEC	ENTE
01 EAU - ARTÉSIEN - NON TRAITÉ Lot: Scellé:	0 UFC/100ml	0 UFC/100ml	0 UFC/100ml

REMARQUE(S)

L'interprétation des résultats analytiques de ce rapport est prescrite selon le recueil " Lignes directrices et normes pour l'interprétation des résultats analytiques en microbiologie alimentaire", en fonction des exigences de la Loi sur les produits alimentaires (P-29) et de ses règlements d'application.

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Frédéric Goulet-Grondin

Module: microbiologiste
Microbiologie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mardi 23 juillet 2024

LEAA-F-INF-200
AEV 2023-10-20

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Si vous devez apposer une étiquette sur les aliments préemballés destinés à la vente, informez-vous des exigences à respecter en ce qui concerne l'étiquetage.

Nous vous invitons à consulter notre outil pour vous accompagner dans l'étiquetage des produits :

Quebec.ca/etiquetage-aliments

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: MYLÈNE TREMBLAY

Adresse: 902, RUE LÉGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, J6S5A3, (Québec)

Téléphone: 450 371-0285 poste 5609

Télécopieur: 450 371-6691

Courriel : Mylene.Tremblay@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2024-07-18

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3746523 a été remis à Steve BOURDEAU

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Date: 2024-07-05

Heure d'arrivée: 17:00

Numéro du rapport d'intervention: 3742201

Exploitant: 9227-8712 QUEBEC INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: STEVE BOURDEAU

Adresse de l'établissement: 65 RANG SAINT-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME, J0S1R0, (Québec)

Numéro de dossier: 2436351 - 3

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

RÉSUMÉ - COMMUNICATION VERBALE OU ÉCRITE No 4 098

Mode de Communication : Appel / Conférence téléphonique

Initiateur de la communication : MAPAQ - Inspection

Personnes impliquées: SÉGUIN, Lyne - MAPAQ - Inspecteur; BOURDEAU, Steve - Exploitant / Propriétaire / Représentant (Famille);

Éléments déclencheurs : Réception de résultats d'analyse

Sujet : Demande d'analyse et résultats

DETAILS:

DA 747213 Eau non potable avec risque santé. Communication de risque à l'exploitant.

L'exploitant s'engage à désinfecter son puits. Il lui est offert de fournir le lien vers le site du Ministère de l'environnement pour la marche à suivre. Soutient que ce n'est pas nécessaire, il sait comment faire, cela lui est déjà arrivé.

Il lui est demandé de faire une analyse 24h à 48h après le traitement et de communiquer les résultats avec le personnel inspecteur. Il est convenu de faire un appel téléphonique mardi le 9 juillet pour le suivi et pour planifier le suivi de l'inspection, 5 à 7 jours après le traitement. Les documents lui seront remis lors de ce suivi.

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT MAPAQ

Nom de l'intervenant MAPAQ: LYNE SEGUIN

Adresse: 902, RUE LÉGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, J6S5A3, (Québec)

Téléphone: 450 371-0285 poste 5608
Télécopieur: 450 371-6691
Courriel : Lyne.Seguin@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2024-07-08

Signature :

A large black rectangular box redacting the signature.



Date: 2024-06-27

Heure d'arrivée: 13:00

Numéro du rapport d'inspection: 3693513

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: 9227-8712 QUEBEC INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: STEVE BOURDEAU

Adresse de l'établissement: 65 RANG SAINT-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME, J0S1R0, (Québec)

Numéro de dossier: 2436351 - 3

Numéro spécifique: Sans objet

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente:

Charge de risque actuelle: **Faible**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	S'assurer que tout local, aire ou véhicule utilisé pour la préparation des aliments dispose d'un évier avec robinet mélangeur, d'une eau potable, chaude et froide courante, de distributeurs de savon liquide ou de savon en poudre et de serviettes individuelles jetables pour le lavage des mains et le séchage hygiénique des mains.	Absence du matériel requis
2	S'assurer que le personnel affecté à la préparation des aliments, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement porte des vêtements propres utilisés exclusivement pour ce travail.	Vêtements de travail non exclusifs
3	Confier le contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaire à un titulaire d'attestation de formation de gestionnaire d'établissement alimentaire ou de formation équivalente.	Absence d'un titulaire de l'attestation de gestionnaire d'établissement alimentaire
4	Analyser l'eau deux fois par année, de préférence au printemps et à l'automne, pour garantir la sécurité de la source d'approvisionnement selon les normes reconnues par le MAPAQ. Conserver les certificats d'analyse d'eau confirmant que l'eau est potable.	Analyse de l'eau potable non effectuée à la fréquence exigée

REMARQUES

Prélèvement d'eau effectué dans le cadre de a programmation analytique régulière.

Lors de la visite, l'exploitant conditionnait du sirop provenant de son exploitation. Il reçoit aussi du sirop provenant d'ailleurs qu'il conditionne à cet endroit. Par questionnement, les barils présents contenaient le sirop produit par l'exploitant qu'il avait mis dans des barils récupérés. Ce qui explique la non fiabilité de l'étiquetage de ces barils.

Les installations de lavage de mains étaient sur place mais non raccordées ni fonctionnelles pour l'usage prévu. Le tout devrait être installé et fonctionnel à court terme. L'exploitant attend la venue d'un plombier. Une visite de suivi a été générée à ce sujet.

Autre exigence réglementaire

L'étiquette doit indiquer l'origine du sirop. Ainsi, on devrait être en mesure d'identifier le sirop provenant d'une exploitation du Québec, du Canada ou des États-Unis ou autre, selon le cas échéant.

Extrait P-29, r.-1, art. 8.7.1

8.7.1. Le petit contenant de produits de l'érable d'une capacité supérieure à 60 ml ou d'une masse supérieure à 60 g doit porter, sur sa surface principale, en caractères indélébiles, lisibles et apparents conformes à l'annexe 8.C, les inscriptions suivantes:

- a) la dénomination du produit suivie, dans le cas du sirop d'érable, de sa désignation et de sa classe de couleur;
- b) l'indication exacte de la quantité nette en litre ou en kilogramme ou, si elle est inférieure à 1 litre, en millilitres ou, si elle est inférieure à 1 kg, en grammes;
- c) l'indication de l'origine;
- d) les nom et adresse de l'exploitant d'érablière, du fabricant, du préparateur, du conditionneur, de l'emballleur, du fournisseur ou du distributeur.

Les inscriptions prévues aux paragraphes c et d du premier alinéa peuvent apparaître sur une surface autre que la surface principale.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 8.7.1; D. 643-2016, a. 17.

PRÉLÈVEMENT No 747213

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :
- Eau et glace

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	EAU - artésien - non traité /						
	250 ml	s/o					

Condition d'expédition

Date: 2024-06-27 heure : 16:00

Réfrigéré

Expédié par : Purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Si vous devez apposer une étiquette sur les aliments préemballés destinés à la vente, informez-vous des exigences à respecter en ce qui concerne l'étiquetage.

Nous vous invitons à consulter notre outil pour vous accompagner dans l'étiquetage des produits :

Québec.ca/étiquetage-aliments

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: LYNE SEGUIN

Adresse: 902, RUE LÉGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, J6S5A3, (Québec)

Téléphone: 450 371-0285 poste 5608

Télécopieur: 450 371-6691

Courriel : Lyne.Seguin@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à Steve Bourdeau, 79 RG ST-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME (Québec) J0S 1R0

Fait à SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 2024-07-02

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
SEGUIN LYNE		2436351-0003		2436351-0003
902 RUE LEGER		9227-8712 QUEBEC INC.		9227-8712 QUEBEC INC.
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD		65, RANG SAINT-ANTOINE		65, RANG SAINT-ANTOINE
450-371-0285	J6S 5A3	SAINT-CHRYSTOSTOME		SAINT-CHRYSTOSTOME
		450-802-6381	JOS 1R0	JOS 1R0
Région: 220207				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
EAUCT	Dénombrement de coliformes totaux dans l'eau	LEAA-M-MIC-126		
EAUEC	Dénombrement de E.coli dans l'eau	LEAA-M-MIC-126		
ENTE	Numération des Entérocoques (eau)	MA. 700 - Ent 1.0		

Échantillons prélevés le 2024/06/27 à 13:45 et reçus le 2024/06/28 à 07:59

Condition d'expédition: Réfrigéré

Condition à la réception: Réfrigéré

Résultats analytiques

	EAUCT	EAUEC	ENTE
01 EAU - ARTÉSIEN - NON TRAITÉ Lot: Scellé:	>80 UFC/100ml	1 UFC/100ml	5 UFC/100ml

REMARQUE(S)

Situation nécessitant une intervention prioritaire

747 213 01: Hors-norme pour la présence de E. coli, pour la présence d'entérocoques et pour la numération des coliformes totaux. Eau non potable présentant un risque pour la santé humaine.

L'interprétation des résultats analytiques de ce rapport est prescrite selon le recueil " Lignes directrices et normes pour l'interprétation des résultats analytiques en microbiologie alimentaire", en fonction des exigences de la Loi sur les produits alimentaires (P-29) et de ses règlements d'application.

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste: Rachelle Frenette-Cotton

microbiologiste

Module: Microbiologie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 10 juillet 2024

LEAA-F-INF-200
AEV 2023-10-20

Date d'exécution des essais
disponible sur demande



Date: 2024-06-21

Heure d'arrivée: 09:30

Numéro du rapport d'inspection: 3738979
Raison de la visite: Insp. avis d'inspection (96)

Exploitant: 9227-8712 QUEBEC INC.

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: STEVE BOURDEAU

Adresse de l'établissement: 65 RANG SAINT-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME, J0S1R0, (Québec)

Numéro de dossier: 2436351 - 3

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

AUTRES CONSTATATIONS No 28 481

Avis de passage

Une inspectrice dûment désignée pour appliquer la loi, s'est présentée aujourd'hui en ces lieux afin de procéder à une inspection.

En votre absence, il n'a pas été possible de réaliser cette inspection. Veuillez communiquer avec l'inspectrice responsable du dossier afin de l'informer de l'horaire des personnes responsables des lieux.
Votre appel est attendu d'ici le mercredi 26 juin à 16h.

Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous dans le délai indiqué. Nous vous rappelons que toute entrave au travail d'un inspecteur constitue une infraction.

En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, veuillez agréer nos salutations distinguées.

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Si vous devez apposer une étiquette sur les aliments préemballés destinés à la vente, informez-vous des exigences à respecter en ce qui concerne l'étiquetage.

Nous vous invitons à consulter notre outil pour vous accompagner dans l'étiquetage des produits :

Quebec.ca/etiquetage-aliments

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: LYNE SEGUIN

Adresse: 902, RUE LÉGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, J6S5A3, (Québec)

Téléphone: 450 371-0285 poste 5608

Télécopieur: 450 371-6691

Courriel : Lyne.Seguin@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2024-06-27

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3738979 a été remis à .

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

Numéro de dossier : 2436351-3-46041

Date : 2023-10-23

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 9227-8712 QUEBEC INC.

Raison Sociale :

Adresse : 65 RANG SAINT-ANTOINE, SAINT-CHRYSTOSTOME, J0S1R0, (Québec)

Commentaires :

APPEL TELEPHONIQUE AVEC STEVE BOURDEAU. LA MISE EN CONTENANT ET L'ENTREPOSAGE DU SIROP D'ERABLE EST DEMENAGE AU 65 ST-ANTOINE. UNE PARTIE DU CONDITIONNEMENT A ETE FAIT POUR CETTE ANNEE. IL TRAVAIL PRESENTEMENT AU SERVICE DE REPARATION ET INSTALLATION ACERICOLE. POSSIBILITE DE LE RECONTACTER FIN NOVEMBRE, DEBUT DECEMBRE POUR L'INSPECTION. VOIR INFORMATION DANS L'ANCIEN DOSSIER ENTITE 0002 DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE. DOSSIER ENTITE 0001 CABANE A SUCRE FA.

No inspecteur :



JOLÈNE, LAMOUREUX



Date: 2016-09-08

Heure d'arrivée: 13:45

Numéro du rapport d'inspection: 2827757

Exploitant: GROUPE ADONIS INC.

Établissement: MARCHÉ ADONIS (BROSSARD)

Bannière: Sans objet

Responsable: BERNARD HOURANI

Adresse de l'établissement: 8880 BOUL. LEDUC, BROSSARD, J4Y0G4, (Québec)

Raison de la visite : visite de plainte (04)

Numéro de dossier: 2103655 - 1

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

REMARQUES

Visite suite à une plainte. Motif: mauvaise qualité du sirop d'érable de marque L'Érabeille.

Je prélève un contenant de 540 ml de sirop d'érable ambré pour analyses de la qualité en Laboratoire.

PRÉLÈVEMENT No 898268

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE AMBRÉ / L'ÉRABEILLE						
	540ML	540ML	L37				

Condition d'expédition

Date: 2016-09-08 heure : 16:00

Température ambiante

Expédié par : dicom

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: MARIE-ANNE DANSEREAU

Adresse: 99, PLACE CHARLES-LEMOYNE SUITE 109, LONGUEUIL, J4K4Y9, (Québec)

Téléphone: 450 928-7400 poste 5525

Télécopieur: 450 928-7795

Courriel : Marie-Anne.Dansereau@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2016-09-08

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2827757 a été remis à ali chahrour

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur	Détenteur ou exploitant	Fabricant
DANSEREAU MARIE-ANNE	2103655-0001	
99 PLACE CHARLES-LEMOYNE BUR.1	MARCHE ADONIS (BROSSARD)	L'érabeille
LONGUEUIL	8880, BOUL. LEDUC	15A Taschereau
450-928-7400	J4K 4Y9	BROSSARD
		GATINEAU
	450-656-9595	J4Y 0G4
		J8Y 2V6
Région: 010701		
Client: MAPAQ - SMSAIA		

Code	Paramètre	Méthode
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COND	Conductivité	02-M-COND
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV

Échantillons prélevés le 2016/09/08 à 14:00 et reçus le 2016/09/09 à 09:04

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	BRIX2	COND	COND (2)	COULR	FLAV
01 SIROP D'ERABLE AMBRÉ Lot: L37 Scellé:	66.0 % (P/P)	237.7 µS/cm	239.8 µS/cm	7.5 %T(560nm)	0

REMARQUE(S)

Méthode d'essai : LEAA-M-BIO_BRIX2
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable.
Aliment conforme
La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode d'essai : 02-M-COND
Conductivité du sirop d'érable
Aliment conforme
Considérant l'incertitude de mesure, cet échantillon présente les caractéristiques de conductivité correspondant à un sirop d'érable authentique.

Méthode d'essai: LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable
Aliment non-conforme
Le pourcentage de transmission de lumière du sirop d'érable 898 268-01 est de 7.5 %.
La valeur minimum requise pour la classe des sirops ambrés est de 27 %
Par conséquent, ce sirop n'est pas conforme à l'article sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

La flaveur de cet échantillon est non conforme aux critères de qualité organoleptique de la catégorie déclarée. Un défaut correspondant au descripteur (brulé) masque la flaveur d'érable.

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Analyste:	Jean-Pierre Richard	Analyste:	Dominique Gauthier
	Chimiste		chimiste
Module:	Biochimie et physico-chimie	Module:	Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain 2700, rue Einstein, bureau C.2.105 Québec (Québec) G1P 3W8			
À Québec, le jeudi 6 octobre 2016			
LEAA-F-INF-200			
AEV 2016-05-26			



Date: 2013-09-18

Heure d'arrivée: 09:45

Numéro du rapport d'inspection: 2532561

Exploitant: GROUPE ADONIS INC.

Établissement: MARCHE ADONIS (LAVAL)

Bannière: ADONIS

Responsable: M PIERRE MASBANJI

Adresse de l'établissement: 2425 BOUL. CURE LABELLE, LAVAL, H7T1R3, (Québec)

Raison de la visite : visite régulière (01)

Numéro de dossier: 2103655 - 6

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente: **Moyenne élevée**

Charge de risque actuelle: **Moyenne élevée**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection. L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques reliés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

Les situations marquées d'un **astérisque (*)** sont **prioritaires et représentent**, un **risque supérieur pour la santé** des consommateurs. Veuillez **sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.**

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
10	Fournir à la clientèle les informations requises concernant l'origine, la nature, la quantité, l'état, la composition, la conservation ou l'utilisation sécuritaire du produit. Cette information doit être exacte, lisible et compréhensible.	Indication absente ou incomplète / Absence de liste d'ingrédients sur plusieurs emballages de fromage (gruyère fumé, cheddar marbré, brie, myzithra, etc), des produits identifiés " fruits ou légumes assortis" (contenant des trempettes, des amandes ou des pistaches), des emballages de Indication absente ou incomplète / pâtisseries, gâteaux et pizzas
1 *	Effectuer et vérifier les procédés de production, de préparation et de transformation et d'entreposage de façon à garantir l'innocuité des aliments.	Surcharge des équipements / Réfrigérateur libre-service des produits laitiers (lait ou yogourt), compartiment à salade
2 *	Maintenir les aliments potentiellement dangereux qui ne font pas l'objet d'une préparation à des températures : égales ou inférieures à 4°C, supérieures ou égales à 60°C.	Aliments potentiellement dangereux hors équipement / Environ 10 kg de fromage en brique daté du 14 septembre avec l'inscription de réfrigérer après 24 heures

3 *	Conserver les aliments dans des emballages bien fermés.	Aliment non protégé / Pâtisseries et pains (section boulangerie) et dattes (section fruits et légumes)
4 *	Effectuer les activités de préparation, de conditionnement ou de transformation des produits, ainsi que l'entreposage ou tout autre opération de façon à prévenir l'introduction de contaminants de toute nature, à garantir l'innocuité des produits et à respecter la réglementation en vigueur.	Entreposage inadéquat / Entreposage de la pince à salade directement sur cette dernière
11	Nettoyer les surfaces qui sont en contact avec les aliments à l'aide de produits, d'outils ou d'appareils appropriés à l'industrie alimentaire et qui respectent les règles en vigueur.	Méthode de nettoyage inadéquate / Utilisation de linges pour sécher la vaisselle Méthode de nettoyage inadéquate / Contenants d'aliments non lavés à fond (local des mets cuisinés)
5 *	Assainir les surfaces qui sont en contact avec les aliments ou avec d'autres matériels aussi souvent que cela est nécessaire afin de prévenir la contamination. Respecter les normes établies par la DGSAIA et se conformer à la réglementation pour ce qui est de la fréquence de ces activités d'assainissement.	Méthode d'assainissement inadéquate / La méthode n'est pas comprise par tous les employés et elle n'est pas harmonisée.
6 *	Assainir les surfaces qui sont en contact avec les aliments à l'aide de produits, d'outils ou d'appareils appropriés à l'industrie alimentaire et qui respectent les règles en vigueur.	Fréquence d'assainissement inadéquate
7 *	Se laver les mains et les avant-bras avec de l'eau chaude (43 oC ou plus) et avec du savon liquide ou du savon en poudre et s'assécher les mains à l'aide de serviettes de papier jetables.	Lavage des mains inadéquat / séchage des mains avec le tablier, lavage des mains à l'eau froide, etc.
8 *	S'assurer que, sur le plan hygiénique, le personnel adopte un comportement s'accordant au sens commun et approprié à l'industrie alimentaire.	Comportement hygiénique inadéquat / Présence de verres à café et de bouteilles près des tables de travail
12	Suivre les normes vestimentaires qui ont trait au personnel affecté à la préparation des aliments, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement, à savoir : porter un bonnet ou une résille propre qui recouvre entièrement les cheveux; porter un couvre-barbe propre qui recouvre entièrement la barbe; porter des vêtements propres utilisés exclusivement pour ce travail; ne porter aucun vernis à ongle, ni bague, ni montre, boucles d'oreilles ou autres bijoux.	Port de bijoux ou de vernis à ongles / Bagues, bracelets, montres, chaînettes, etc
9 *	Garder propres les équipements et ustensiles servant à la préparation, au conditionnement, à l'entreposage, au transport, à l'étiquetage et à la distribution des produits.	Équipements malpropres / Couvercles des poubelles d'aliments vinaigrés, base du gros mélangeur, contenants à couvercles, table froide mets cuisinés, etc
13	Utiliser des contenants qui préservent l'intégrité des aliments et qui les protègent contre toute contamination. Ils doivent être conçus pour usage alimentaire.	Conception ou utilisation inadéquate / Des contenants de catégorie non alimentaire sont utilisés pour l'entreposage des produits marinés (poubelles grises). Utilisation d'un chariot d'épicerie pour égoutter des équipements (cabarets, planches à découper).
14	Maintenir et entreposer au sec et à l'abri de toute source de contamination le matériel, l'équipement ou l'emballage qui entre en contact avec des aliments.	Entreposage inadéquat des équipements ou emballages courants / Présence d'équipements entreposés directement sur le sol: tables à découper, bacs blancs

REMARQUES

Absence de la mention "produit décongelé" sur tous les produits marins vendus décongelés.

La présente visite d'inspection fait suite à une plainte d'un consommateur qui affirme être en doute sur l'authenticité du sirop d'érable de marque L'érabeille.

L'inspection a été réalisée en compagnie de Mme Eliza Opazo, inspectrice.

Le présent rapport a été remis et expliqué le 20 septembre.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1007297

En vertu de la loi : LOI SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES (L.R.Q., C. P-29)	Amende minimale
En vertu du Règlement ou de l'ordonnance	
r.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 3.3.3	250.00\$

3.3.3. Inscriptions obligatoires: Tout produit conditionné en vue de la vente doit porter, en caractères indélébiles, très lisibles et apparents, sur le récipient, l'emballage ou l'enveloppe qui le contient:

- a) les inscriptions nécessaires pour révéler:
 - i. la nature, l'état, la composition, l'utilisation, la quantité exacte, l'origine et toute particularité du produit;
 - ii. les nom et adresse du fabricant, préparateur, conditionneur, emballer, fournisseur ou distributeur;
 - iii. le lieu de fabrication, préparation ou conditionnement du produit;
- b) (paragraphe abrogé).

L'énumération des composants doit figurer par ordre d'importance décroissant.

L'indication de poids doit tenir compte de la perte que peut normalement subir le produit après son conditionnement et être exprimée en poids net.

En plus des autres renseignements prévus au présent article, tout contenant, récipient ou emballage de chair de mollusques ou de mollusques bivalves marins offerts en vente vivants doit porter, en caractères indélébiles, très lisibles et apparents, une inscription précisant la zone ou le secteur de zone de cueillette ou de récolte et la date de cueillette ou de récolte afférente à ce lot.

De plus, le contenant, le récipient ou l'emballage de chair de mollusque doit indiquer la date de préparation.

Les quatrième et cinquième alinéas du présent article ne s'appliquent pas aux conserves de mollusques.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 3.3.3; D. 725-94, a. 17; D. 403-99, a. 3.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

PRÉLÈVEMENT No 708173

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE /						
	540ML	ND	ND				

Condition d'expédition

Date: 2013-09-23 heure : 16:30

Température ambiante

Expédié par : DICOM

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: BRUNELLE BAZONGUELA

Adresse: 705, CHEMIN DU TRAIT CARRE, RC 04, LAVAL, H7N1B3, (Québec)

Téléphone: 450 972-3020 poste 5407

Télécopieur: 450 972-3019

Courriel : Brunelle.Bazonguela@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2013-09-20

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2532561 a été remis à M Pierre Masbanji

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
BAZONGUELA BRUNELLE		2103655-0006		
705 CHEMIN DU TRAIT-CARRE, R.C		MARCHE ADONIS (LAVAL)		L'ÉRABEILLE INC.
LAVAL		2425, BOUL. CURE LABELLE		15 A RUE TASCHEREAU
450-972-3020	H7N 1B3	LAVAL		GATINEAU
		450-978-2333	H7T 1R3	J8Y 2V6
Région: 011101				
Client: MAPAQ - DGSAIA				

Code	Paramètre	Méthode
ASPHY	Aspect physique	LEAA-M-BIO-ASPHY
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COND	Conductivité	02-M-COND
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV

Échantillons prélevés le 2013/09/18 à 10:30 et reçus le 2013/09/24 à 09:23

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: T. ambiante

Résultats analytiques

	ASPHY	BRIX2	COND	COULR	FLAV
01 SIROP D'ERABLE Lot: ND Scellé:	*	67.2 % (P/P)	191 µS/cm	22.7 %T(560nm)	0

REMARQUE(S)

Cet échantillon est non conforme aux critères de qualité organoleptique du sirop d'érable vendu en petits contenants. Il est filant.

La classe de couleur ne correspond pas à ce qui est déclaré sur le contenant. Cet échantillon est de la classe de couleur foncé alors qu'il est déclaré de la classe ambré.

La mesure de conductivité correspond à un sirop d'érable authentique.

L'interprétation des résultats est basée sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Analyste: Dominique Gauthier

chimiste
Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 23 octobre 2013
LEAA-F-INF-200
AEV 2013-03-25

Date d'exécution des essais disponible sur
demande



Date: 2016-08-18

Heure d'arrivée: 08:30

Numéro du rapport d'inspection: 2688776

Exploitant: GROUPE ADONIS INC.

Établissement: MARCHÉ ADONIS

Bannière: Sans objet

Responsable: ROBERT KHATER / FADI DAOUK / GEORGES CHEAIB

Adresse de l'établissement: 2655 AV. DES ARISTOCRATES, LAVAL, H7E5H3, (Québec)

Raison de la visite : visite de plainte (04)

Numéro de dossier: 2103655 - 9

Loi sur les produits alimentaires (P-29)

REMARQUES

***Visite suite à une plainte concernant le produit Sirop d'érable pur, marque L'Érabeille, format 540mL, CUP 8 74346 00204 8.

- La personne qui a effectué la plainte, soupçonne que le produit ne pas authentique (il ne répond pas aux norme règlementaires de composition et de qualité).

PRÉLÈVEMENT No 901682

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE-Sirop d'érable pur foncé CUP 8 74346 00204 8 / L'Érabeille						
	540mL	10x540mL					

Condition d'expédition

Date: 2016-08-22 heure : 16:00

Température ambiante

Expédié par : Dicom

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: NICOLETA POPESCU

Adresse: 1041, BOUL. DES LAURENTIDES BUR.202, LAVAL, H7G2W2, (Québec)

Téléphone: 450 972-3020 poste 5415

Télécopieur: 450 972-3019

Courriel : Nicoleta.Popescu@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à **GEORGES CHEAIB (MARCHE ADONIS)**,

gcheaib@groupeadonis.ca

Fait à LAVAL ce 2016-08-22

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
POPESCU NICOLETA		2103655-0009		2103655-0009
1041 BOUL. DES LAURENTIDES BUR		MARCHE ADONIS		MARCHE ADONIS
LAVAL		2655, AV. DES ARISTOCRATES		2655, AV. DES ARISTOCRATES
450-972-3020	H7G 2W2	LAVAL		LAVAL
		450-665-8801	H7E 5H3	H7E 5H3
Région: 011101				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2		
COND	Conductivité	02-M-COND		
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR		
FLAV	Flaveur	LEAA-M-BIO-FLAV		

Échantillons prélevés le 2016/08/18 à 09:00 et reçus le 2016/08/23 à 08:16

Condition d'expédition:T. ambiante

Condition à la réception:T. ambiante

Résultats analytiques

	BRIX2	COND	COULR	FLAV
01 SIROP D'ERABLE-SIROP D'ÉRABLE PUR FONCÉ CUP 8 74346 00204 8 Lot: Scellé:	66.5 % (P/P)	214.4 µS/cm	26.4 %T(560nm)	1

REMARQUE(S)

Méthode d'essai : LEAA-M-BIO_BRIX2
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable.
Aliment conforme
La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode d'essai : 02-M-COND
Conductivité du sirop d'érable
Aliment conforme
Cet échantillon présente les caractéristiques de conductivité correspondant à un sirop d'érable authentique.

Méthode d'essai: LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable
Aliment conforme
Le pourcentage de transmission de la lumière est conforme au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

La flaveur de cet échantillon est conforme aux critères de qualité organoleptique du sirop d'érable vendu en petits contenants. La flaveur d'érable est cependant peu prononcée.

L'interprétation des résultats est basée sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Numéro de dossier : 1904685-1-41183 Date : 2022-12-19

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 6875084 CANADA INC.

Raison Sociale : DEPANNEUR DES ERABLES

Adresse : 382 MONTEE DES ERABLES, CANTLEY, J8V3M3, (Québec)

Commentaires :

POUR DONNER SUITE À LA RÉCEPTION D'UN CHÈQUE REÇU AU BUREAU DE GATINEAU POUR LE RENOUELEMENT DU PERMIS, ENVOI D'UN COURRIEL AVEC INFORMATIONS CONCERNANT LE RENOUELEMENT. CE COURRIEL EST DÉPOSÉ DANS LE DOSSIER CLIENTÈLE SUR LE COMMUN. LE CHÈQUE A ÉTÉ RETOURNÉ À L'EXPLOITANT. LES COMMUNICATIONS ONT ÉTÉ FAITES AVEC M. GEORGES NAJM, FILS DE L'EXPLOITANT CAR CE DERNIER EST ABSENT DU PAYS.

No inspecteur : 

JOSEE, FORTIER

Numéro de dossier : 1904685-1-40502 Date : 2022-11-01

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 6875084 CANADA INC.

Raison Sociale : DEPANNEUR DES ERABLES

Adresse : 382 MONTEE DES ERABLES, CANTLEY, J8V3M3, (Québec)

Commentaires :

M. GOERGES NJAM, FILS DU PROPRIÉTAIRE (M. ROBERT NJAM), COMMUNIQUE AVEC MOI CONCERNANT MA VISITE DU 28 OCTOBRE 2022. JE LUI EXPLIQUE LE RAPPORT DE VISITE CONCERNANT LA PLAINTÉ # 1165113 (SIROP D'ÉRABLE ACHETÉ AU DÉPANNEUR DES ÉRABLES). J'AI REÇU LES RÉSULTATS DES ANALYSES D'EAU (PLACÉS DANS LE DOSSIER CLIENTÈLE). M. NAJM ME DIT QU'IL ME FERA PARVENIR UNE PREUVE DE PAIEMENT POUR LE RENOUELEMENT DU PERMIS.

No inspecteur : 

JOSEE, FORTIER

Numéro de dossier : 1904685-1-40503 Date : 2022-11-01

Type d'intervention : Conversation téléphonique/courriel

Exploitant : 6875084 CANADA INC.

Raison Sociale : DEPANNEUR DES ERABLES

Adresse : 382 MONTEE DES ERABLES, CANTLEY, J8V3M3, (Québec)

Commentaires :

RAPPORT DE LA VISITE DU 28 OCTOBRE 2022 ENVOYE PAR COURRIEL A [REDACTED]
PROPRIETAIRE, A L'ADRESSE : [REDACTED]

No inspecteur : [REDACTED]

JOSEE, FORTIER



Date: 2022-10-28

Heure d'arrivée: 14:45

Numéro du rapport d'inspection: 3511141

Raison de la visite: Insp. plainte (04)

Exploitant: 6875084 CANADA INC.

Établissement: DEPANNEUR DES ERABLES

Bannière: Sans objet

Responsable: ROBERT NAJM, PROPRIÉTAIRE

Adresse de l'établissement: 382 MONTEE DES ERABLES, CANTLEY, J8V3M3, (Québec)

Numéro de dossier: 1904685 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Analyser l'eau deux fois par année, de préférence au printemps et à l'automne, pour garantir la sécurité de la source d'approvisionnement selon les normes reconnues par le MAPAQ. Conserver les certificats d'analyse d'eau confirmant que l'eau est potable.	Analyse de l'eau potable non effectuée à la fréquence exigée / Les analyses d'eau ne sont pas disponibles sur place.

REMARQUES

La présente inspection fait suite à une plainte concernant le sirop d'érable acheté à votre dépanneur. Ainsi, je prélève deux contenants (de 540 mL) de sirop d'érable de L'Érabeille.

Lors de la visite, une représentante de la compagnie micro-b est sur place. Il est convenu avec elle qu'elle me fera parvenir les derniers tests d'eau effectué à votre établissement.

De plus, votre permis n'a pas été renouvelé.

Le permis que vous détenez est un permis de vente au détail - préparation générale. Lors de l'inspection, je constate que la section «casse-croûte» est définitivement fermée.

Ainsi, votre nouvelle catégorie de permis est un permis de vente au détail - maintenir chaud ou froid.

Veuillez communiquer avec le bureau des permis afin d'obtenir la bonne catégorie de permis en appelant au service de permis au :

1-800-463-6210 ou en écrivant à l'adresse courriel : permislegers@mapaq.gouv.qc.ca

Veuillez me faire parvenir une preuve de vos démarches pour changer la catégorie de votre permis du MAPAQ pour l'année en cours d'ici un délai maximal de 10 jours (soit d'ici le 10 novembre 2022).

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1051229

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
Article : 9 al.1(m)	5000\$ + Frais
9. Nul ne peut, sans être titulaire d'un permis en vigueur: a) exploiter un abattoir; a.1) exploiter un abattoir de proximité; b) exploiter un atelier de préparation, de conditionnement ou de transformation, pour fins de vente en gros, de viandes ou d'aliments carnés destinés à la consommation humaine; c) exploiter un atelier d'équarrissage d'animaux; d) à moins d'être déjà titulaire d'un permis d'exploitation d'atelier d'équarrissage d'animaux, récupérer des viandes impropres à la consommation humaine; e) exploiter un établissement de préparation ou une conserverie, aux fins de la vente en gros, par l'exploitant ou par la personne requérant ses services moyennant rémunération, de produits marins destinés à la consommation humaine; non en vigueur f) exploiter un établissement de préparation ou une conserverie, aux fins de la vente en gros, par l'exploitant ou par la personne requérant ses services moyennant rémunération, de produits d'eau douce destinés à la consommation humaine; g) (paragraphe abrogé); h) (paragraphe abrogé); i) (paragraphe abrogé); j) (paragraphe abrogé); non en vigueur k) exploiter un établissement où se fait la préparation ou la détention de produits agricoles d'origine végétale en vue de leur distribution à des fins commerciales pour la consommation humaine; k.1) exploiter une usine laitière; k.2) transporter ou faire transporter du lait ou de la crème, de la ferme d'un producteur laitier à une usine laitière; k.3) agir à titre de distr buteur laitier, à moins d'être titulaire du permis prévu au paragraphe k.1 pour cet établissement; k.4) exploiter un établissement où se fait la préparation ou la vente en gros d'un succédané de produit laitier; non en vigueur l) exploiter un établissement où se fait la préparation ou la détention d'aliments en vue de leur distribution à des fins commerciales pour la consommation humaine, lorsque ces aliments sont différents des types d'aliments visés aux paragraphes b, e, f ou k ou lorsqu'ils sont de plusieurs types ou composés d'un mélange de plusieurs types d'aliments; l.0.1) exploiter un établissement d'embouteillage d'eau ou un établissement de fabrication ou d'emballage de glace; l.1) effectuer la distribution à des fins commerciales d'aliments pour la consommation humaine, à moins d'être titulaire du permis prévu aux paragraphes a, b, e, f, k ou l; m) exploiter un lieu ou un véhicule où se fait la préparation d'aliments en vue de leur vente au détail ou la fourniture de services moyennant rémunération relatifs à des aliments destinés à la consommation humaine, à moins d'être titulaire du permis prévu au paragraphe a.1; n) exploiter un lieu ou un véhicule où est exercée l'activité de restaurateur; o) (paragraphe abrogé); p) (paragraphe abrogé). Les paragraphes a et b du présent article ne s'appliquent pas à la personne qui exploite un atelier enregistré en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes (L.R.C. 1985, c. 25, (1er suppl.)). 1974, c. 35, a. 6; 1975, c. 40, a. 2; 1977, c. 35, a. 5; 1981, c. 29, a. 6; 1983, c. 53, a. 3; 1984, c. 6, a. 1; 1985, c. 28, a. 1; 1990, c. 80, a. 5; 1996, c. 50, a. 2; 1997, c. 43, a. 875; 2000, c. 26, a. 13, a. 75; 2009, c. 10, a. 30. Jusqu'à l'entrée en vigueur des paragraphes c et d du premier alinéa du présent article tels qu'introduits par le paragraphe 1° de l'article 13 du chapitre 26 des lois de 2000, l'expression «viandes impropres à la consommation humaine» est remplacée, dans le paragraphe d du premier alinéa, par l'expression «viandes non comest bles». (2000, c. 26, a. 70).	
Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.	

PRÉLÈVEMENT No 735223

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE / L'Érabeille						
	540 mL	6	L128.3				
2	SIROP D'ERABLE / L'Érabeille						
	540 mL	6	L128.3				

Condition d'expédition

Date: 2022-10-31 heure : 14:00

Température ambiante

Expédié par : Purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: JOSEE FORTIER

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUR. 1.11 PORTE B, J8Z1X1

Téléphone: 819 777-1781 poste 2357

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel : josee.fortier2@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à Mme Sylvie Michaud, gérante, pascalmilet5@gmail.com

Fait à GATINEAU ce 2022-10-31

Signature :

Rapport d'analyse

Demandeur	Détenteur ou exploitant	Fabricant
FORTIER JOSEE	1904685-0001	2323402-0001
1.11 33 RUE JEAN-PROULX	DEPANNEUR DES ERABLES	L'Érabeille
GATINEAU	382, MONTEE DES ERABLES	15A rue Taschereau
819-777-1781	J8Z 1X1	CANTLEY
		GATINEAU
	819-827-2200	J8V 3M3
		J8Y 2V6
Région: 210306		
Client: MAPAQ - SMSAIA		

Code	Paramètre	Méthode
ASPHY	Aspect physique	LEAA-M-BIO-ASPHY
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR
FLAVG	Flaveur	LEAA-M-BIO-ASPHY
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY

Échantillons prélevés le 2022/10/28 à 14:50 et reçus le 2022/11/01 à 09:32

Condition d'expédition: T. ambiante

Condition à la réception: Réfrigéré

Résultats analytiques

	ASPHY	BRIX2	COULR	FLAVG	ODEUR
01 SIROP D'ERABLE AMBRÉ GOÛT ROBUSTE Lot: L128.3 Scellé:	*	66 % (P/P)	42 %T(560nm)	1	1
02 SIROP D'ERABLE AMBRÉ GOÛT ROBUSTE Lot: L128.3 Scellé:	*	66 % (P/P)	46 %T(560nm)	1	1

REMARQUE(S)

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste:

Frédéric Goulet-Grondin

Analyste:

Alexandre Grégoire

Module:

microbiologiste
Biochimie et physico-chimie

Module:

chimiste
Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8
À Québec, le mercredi 23 novembre 2022

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
FORTIER JOSEE		1904685-0001		2323402-0001
1.11 33 RUE JEAN-PROULX		DEPANNEUR DES ERABLES		L'Érabeille
GATINEAU		382, MONTEE DES ERABLES		15A rue Taschereau
819-777-1781	J8Z 1X1	CANTLEY		GATINEAU
		819-827-2200	J8V 3M3	J8Y 2V6
Région: 210306				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre	Méthode		
ASPHY	Aspect physique	LEAA-M-BIO-ASPHY		
BRIX2	Degré Brix	LEAA-M-BIO-BRIX2		
COULR	Couleur (classe)	LEAA-M-BIO-COULR		
FLAVG	Flaveur	LEAA-M-BIO-ASPHY		
ODEUR	Odeur	LEAA-M-BIO-ASPHY		

Modification au rapport pour la cote de risque du paramètre COULR

Méthode LEAA-M-BIO-BRIX
Degré Brix du sirop d'érable avec un réfractomètre
Teneur en extraits secs solubles du sirop d'érable avec un réfractomètre

Aliment conforme
La teneur en extraits secs solubles de ces sirops d'érable est d'au moins 66 %, conformément au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Méthode LEAA-M-BIO-COULR
Détermination de la classe de couleur du sirop d'érable déterminé avec un spectrophotomètre ajusté à 560 nanomètres.

Aliment non-conforme
La classification Ambré, goût robuste déclaré sur le contenant ne fait référence à aucune classe de l'annexe 8.B du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Le pourcentage de transmission de la lumière est inférieur au minimum requis de 50.0% pour le sirop d'érable de catégorie A et de classe Ambré, goût riche.
En conséquence, la classe de couleur déclarée pour ce sirop d'érable n'est pas conforme au Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Analyses organoleptiques
Résultats de l'évaluation sensorielle (ASPHY - apparence, ODEUR - odeur et FLAVG - flaveur) : 0 - (Bonne qualité), * - (Qualité acceptable), 1 - (Qualité médiocre), 3 - (Impropre)
Les échantillons 01 et 02 présentent une flaveur non caractéristique de l'érable désigné par le descripteur (caramélisé), qui masque fortement la flaveur d'érable. La qualité sensorielle des échantillons 01 et 02 est médiocre.

L'interprétation des résultats est basée sur l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1).

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis au laboratoire.
Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire
Le laboratoire est accrédité ISO 17025 pour de multiples analyses. Veuillez consulter le site du Conseil canadien des normes au https://www.scc.ca/en/system/files/client-scopes/276_f.pdf pour plus de détails.

Analyste:	Frédéric Goulet-Grondin	Analyste:	Alexandre Grégoire
Module:	microbiologiste Biochimie et physico-chimie	Module:	chimiste Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 23 novembre 2022

Avis de correction sur le rapport d'analyse

Numéro du dossier : 735 223

Module impliqué : 02

Corrections au rapport du 2022-11-11 15:48

Correction	Effectuée par
Erreur de saisi de la cote de risque pour la COULR	Grégoire, Alexandre

Le rapport émis le 2022-11-23 12:00 annule et remplace celui émis le 2022-11-11 15:48.

Nous vous prions de détruire la version caduque de ce rapport afin d'éviter toute confusion. Pour toute question ou commentaire concernant cet avis, n'hésitez-pas à nous contacter :

Direction du laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires
2700, rue Einstein, bureau C.2.220
Québec (Québec) G1P 3W8

Téléphone : (418) 266-4440
Télécopieur : (418) 266-4438

PLAINTÉ RELATIVE AUX ALIMENTS ET À LA SANTÉ ANIMALE

ANNEXE

PLAINTÉ N° : 1165113

Avis au plaignant

L'article 53 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) protège la confidentialité des renseignements personnels contenus dans le présent document. Je peux en tout temps, mettre fin à cette inspection effectuée dans le cadre de la plainte. Je peux récupérer sur demande le ou les échantillons, au plus tard 90 jours après le prélèvement, dans la mesure où le processus d'analyse n'aurait pas détruit tous les échantillons. Je serai informé(e) verbalement de la démarche du Ministère. Je consens à ce que l'inspecteur fasse les constatations relatives à l'objet de ma plainte, et qu'il puisse recueillir toutes les informations et les échantillons au suivi de cette plainte.

Signature :

[REDACTED]

Date :

28 octobre

Consentement

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), les renseignements personnels recueillis sur le présent formulaire seront confidentiels.

Ces renseignements ne seront divulgués que si vous avez signé un consentement à cet effet. Toutefois, il est possible qu'ils soient utilisés à des fins de recherche, d'évaluation ou d'enquête. Le cas échéant, ils le seront dans le respect de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

J'autorise le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à transmettre à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'échantillon prélevé dans le cadre de ma plainte.

J'autorise également le Ministère à transmettre à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, les renseignements personnels nécessaires au suivi de ma plainte (nom, prénom, adresse de correspondance, numéro de téléphone).

Signature :

[REDACTED]

Date :

28 octobre



Date: 2022-10-28

Heure d'arrivée: 15:30

Numéro du rapport d'inspection: 3511691

Raison de la visite: Insp. prélèvement (05)

Exploitant: Sans objet

Établissement: M. Jean Dessureault

Bannière: Sans objet

Responsable:

Adresse de l'établissement: 8 impasse du sous-bois, CANTLEY, J8V4G3, (Québec)

Numéro de dossier: 2675827 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

REMARQUES

Prélèvements effectués en lien avec la plainte # 1165113 que vous avez formulée au MAPAQ.

PRÉLÈVEMENT No 735229

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE / L'Érabeille						
	500 mL	N/D	L128.3				

Condition d'expédition

Date: 2022-10-31 heure : 14:00

Température ambiante

Expédié par : Purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Lorsqu'un prélèvement d'échantillons est réalisé pendant une visite d'inspection, les résultats qui en découlent vous seront communiqués seulement s'ils se révèlent non conformes aux critères analytiques établis.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR
Nom de l'inspecteur: JOSEE FORTIER Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUR. 1.11 PORTE B, J8Z1X1 Téléphone: 819 777-1781 poste 2357 Télécopieur: 819 777-9674 Courriel : josee.fortier2@mapaq.gouv.qc.ca



Date: 2026-03-26

Heure d'arrivée: 08:45

Numéro du rapport d'inspection: 3991477

Raison de la visite: Insp. régulière (01)

Exploitant: HENRI LAFLAMME INC.

Établissement: MARCHE LAFLAMME

Bannière: IGA (SOBEYS)

Responsable: M. MARIUS LAFLAMME/ MYRIAM LAFLAMME

Adresse de l'établissement: 126 RUE PRINCIPALE, GATINEAU, J9H3M4, (Québec)

Numéro de dossier: 5141 - 2

Numéro spécifique: 73LAFL86341213

ÉVALUATION DE LA CHARGE DE RISQUE

Charge de risque précédente: **Moyen-faible**

Charge de risque actuelle: **Moyenne élevée**

Avis: L'évaluation de la charge de risque actuelle est une appréciation des conditions dans cet établissement au moment de l'inspection.
L'exploitant est responsable en tout temps du contrôle des risques liés à ses opérations.

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

Les situations marquées d'un **astérisque (*)** sont **prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé** des consommateurs et le risque pour la santé et le bien-être des animaux. Veuillez **sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.**

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1 *	Garder les lieux, les locaux ou les véhicules propres et aménagés de façon à prévenir la contamination physique, chimique ou microbiologique.	Sources de contamination physique / Présence d'un tableau de liège, avec des punaises, par dessus la section de préparation des aliments, section charcuterie. / Situation corrigée immédiatement Sources de contamination microbiologique / Présence de glace en provenance de l'élément refroidissant des deux chambres congelées, ainsi que d'un présentoir congelé de vente libre-service. Présence de moisissures dans le coin de la chambre froide des fruits et légumes. Présence de petits picots noirs qui ressemblent à de la moisissure sur les rebords de silicone des murs de la boucherie. Malpropreté d'un ou des locaux ou installations / Présence d'eau stagnante sur le plancher de la chambre froide, section fruits et légumes.
2 *	Entreposer et maintenir à l'abri de toute source de contamination le matériel, l'équipement ou l'emballage qui entre en contact avec des aliments.	Méthode d'entreposage inadéquate / Tous les contenants à usage unique utilisés pour emballer les pâtisseries sont entreposés dans l'entrepôt, sans aucune protection.

3 *	Effectuer les activités de préparation, de conditionnement ou de transformation des produits, ainsi que l'entreposage ou tout autre opération de façon à prévenir l'introduction de contaminants de toute nature, à garantir l'innocuité des produits et à respecter la réglementation en vigueur.	Méthode de préparation inadéquate / Le portionnement de la lasagne est effectué avec un contenant en plastique à usage unique.
4 *	Refroidir les aliments potentiellement dangereux de 60°C à 4°C (température interne) en moins de 6 heures, ce qui doit comprendre un refroidissement de 60°C à 21°C (température interne) en moins de 2 heures.	Refroidissement inadéquat de 60°C à 21°C / Une chaudière métallique de 4 litres de pommes de terre pilées, en refroidissement il y a plus que deux heures, à une température interne de 50,4°C. Aucune surveillance de température n'est effectuée.
5 *	Utiliser les méthodes de nettoyage et d'assainissement en suivant les instructions du fabricant ou reconnues par le MAPAQ.	Méthode d'assainissement inadéquate / Absence de nettoyage avant l'assainissement / Pour les surfaces de travail, section charcuterie.
6 *	Nettoyer et assainir les équipements/surfaces qui sont en contact avec les aliments à l'aide d'outils ou d'appareils appropriés à l'industrie alimentaire et qui respectent les exigences établies par le MAPAQ.	Outil inadéquat / Tampon métallique / Au lavabo de la charcuterie et de la section des fruits et des légumes.
7 *	Se laver les mains avant d'enfiler des gants et chaque fois que ces derniers sont remplacés.	Absence du lavage des mains lorsqu'il est requis. / Avant de mettre des gants, ainsi qu'après les avoir retirés, pour un manipulateur d'aliments, section boucherie.
8 *	S'assurer que, sur le plan hygiénique, le personnel adopte un comportement s'accordant au sens commun et approprié à l'industrie alimentaire.	Comportement hygiénique inadéquat. / Présence de plusieurs bouteilles d'eau personnelles, ainsi qu'une boîte à lunch personnelle, sur des surfaces de préparation d'aliments: section boulangerie et section fruits et légumes.
9	Le matériel requis pour le lavage des mains (évier, eau chaude et froide, savon et serviettes jetables) doit être adéquat, accessible et fonctionnel.	Mauvais état du matériel requis / Robinet mélangeur de la section boulangerie en mauvais état: de l'eau coule de plusieurs endroits.
10	S'assurer que tout local, aire ou véhicule utilisé pour la préparation des aliments dispose d'un évier avec robinet mélangeur, d'une eau potable, chaude et froide courante, de distributeurs de savon liquide ou de savon en poudre et de serviettes individuelles jetables pour le lavage des mains et le séchage hygiénique des mains.	Absence du matériel requis / Aucun papier à usage unique n'est disponible dans la boucherie.
11	Les installations requises pour le lavage doivent être maintenues propres.	Distributeur de papier essuie-main malpropre / Section boucherie.
12	S'assurer que le personnel affecté à la préparation des aliments, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement ne porte aucun bijoux/objet susceptible de tomber dans les aliments ou des les contaminer.	Port de bijoux ou d'objets susceptibles de tomber dans les aliments ou de les contaminer / Bagues, bijoux faciaux non soudés, des chaînes exposées: pour plusieurs manipulateurs d'aliments, section charcuterie et boulangerie.
13	Confier le contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaire à un titulaire d'attestation de formation de gestionnaire d'établissement alimentaire ou de formation équivalente.	Absence d'un titulaire de l'attestation de gestionnaire d'établissement alimentaire / Aucune attestation, aucun registre.

14	Utiliser du matériel et de l'équipement qui sont en bon état, conçus, construits, fabriqués entretenus et disposés de manière à fonctionner selon l'usage prévu dans l'industrie alimentaire.	Nature des matériaux inadéquats / Présence de ruban adhésif gris sur les rebords des réfrigérateurs à portes coulissantes, section charcuterie.
15	Utiliser des équipements, des ustensiles et des contenants qui sont en contact direct avec les aliments fabriqués d'un matériel qui est imperméable et non absorbant et qui est exempt de particules détachables, d'aspérités ou de fissures.	État inadéquat de l'équipement / Présence de rouille sur toutes les tablettes métalliques d'entreposage des aliments des comptoirs réfrigérés de la section charcuterie.

REMARQUES

Autres exigences réglementaires:

- Plusieurs manipulateurs d'aliments ne portent pas un couvre-barbe, à notre arrivée.
- Présence de plusieurs boîtes d'aliments sur le plancher des chambres froides et des chambres de congélation.

Intervention réalisée suite à la réception d'une plainte, concernant un sirop d'érable. Aucune plainte similaire n'a été reçue. L'exploitant n'est pas au courant de la plainte. Cependant, un client a déjà demandé d'où provient le produit.

Un prélèvement du sirop d'érable en question est effectué.

Un autre prélèvement, en lien avec la programmation analytique est effectué: ceci est un programme réalisé à travers la province du Québec, afin d'évaluer l'innocuité des repas préparés au vente au détail et vendus aux consommateurs.

Intervention réalisée avec ma collègue Cecilia AVRAM, inspectrice.

Des photos ont été prises.

Un suivi aura lieu.

AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1093923

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
En vertu du Règlement ou de l'ordonnance	
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 2.2.3	500\$ + Frais
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 2.2.4.1	500\$ + Frais
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 2.2.4.3	2500\$ + Frais

2.2.3. Les personnes qui sont en contact avec les produits ou avec le matériel et les équipements eux-mêmes en contact avec les produits, doivent se laver les mains et avant-bras avec de l'eau chaude et du savon liquide ou en poudre dispensé par un distributeur, après avoir fait usage de tabac, s'être rendues aux salles de toilette, avoir manipulé des aliments crus, avant de commencer le travail et chaque fois qu'il y a risque de contamination pour les produits.

Dans un local, une aire ou un véhicule utilisé pour la préparation des produits, les mains doivent être asséchées par des serviettes individuelles qui doivent être jetées après usage et en outre, personne ne peut y faire usage de tabac.

Les personnes affectées à la préparation des produits, au lavage ou au nettoyage du matériel et de l'équipement doivent:

1° porter un bonnet ou une résille propre qui recouvre entièrement les cheveux;

2° porter un couvre-barbe propre qui recouvre entièrement la barbe;

3° porter des vêtements propres utilisés exclusivement pour ce travail;

4° (paragraphe abrogé);

5° ne porter aucun vernis à ongles, ni montres, bagues, boucles d'oreilles ou autres bijoux;

6° s'abstenir de consommer des aliments dans les locaux, aires ou véhicules utilisés pour la préparation des produits, le lavage ou le nettoyage du matériel et de l'équipement.

R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 2.2.3; D. 1573-91, a. 22; D. 741-2008, a. 10.

2.2.4.1. L'exploitant d'un lieu ou d'un véhicule où se fait la préparation de produits destinés à la consommation humaine en vue de la vente ou de la fourniture de services moyennant rémunération ou où est exercée l'activité de restaurateur doit confier le contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaires dans ce lieu ou véhicule à un titulaire d'une attestation de formation de gestionnaire d'établissement alimentaire.

D. 454-2008, a. 2.

2.2.4.3. L'exploitant visé à l'article 2.2.4.1 doit tenir un registre dans lequel il inscrit le nombre de membres de son personnel affectés à la préparation des produits ou au lavage ou au nettoyage du matériel et des équipements en contact avec les produits, y compris la personne chargée du contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaires dans ce lieu ou véhicule, ainsi que le nom de ceux qui sont titulaires d'une attestation de formation de manipulateur d'aliments ou de gestionnaire d'établissement alimentaire.

Il doit conserver ce registre dans le lieu de l'exploitation tant que ces personnes sont membres de son personnel et 12 mois après qu'elles ont cessé de l'être.

D. 454-2008, a. 2.

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

PRÉLÈVEMENT No 760251

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Prélèvement aseptique

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SALADE DE couscous / Maison						
	250g	4	N/A	2026-03-26	2026-03-26	2026-03-29	
2	SALADE DE PATATES / Maison						
	266g	5	N/A	2026-03-21	2026-03-21	2026-03-28	
3	SANDWICH / Maison						
	260g	5	N/A	2026-03-26	2026-03-26	2026-03-30	

Condition d'expédition

Date: 2026-03-26 heure : 11:30

Réfrigéré

Expédié par : Purolator

PRÉLÈVEMENT No 760253

Un prélèvement d'échantillons a été réalisé lors de la présente inspection. Les échantillons seront expédiés dans un laboratoire autorisé.

Mode de prélèvement :

- Procédure générale de prélèvement des aliments

No	Nature du produit / Marque						
	Quantité prélevée ou surface écouvillonnée	Quantité du lot	Lot No	Emballé le	Préparé le	Meilleur av.	No scellé
1	SIROP D'ERABLE / Le sirop Angela						
	540ml	24	058338005051				

Condition d'expédition

Date: 2026-03-26 heure : 11:30

Réfrigéré

Expédié par : Purolator

MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Un manipulateur d'aliments présentant un ou plusieurs symptômes de gastroentérite (vomissements, diarrhée, nausée, jaunisse, etc.) devrait être retiré du milieu de travail. Il peut réintégrer ses tâches 48 heures après l'arrêt complet de ses symptômes ou, s'il y a lieu, selon l'avis du médecin.

Agissons ensemble dans la lutte au gaspillage alimentaire !

Pour en savoir plus visitez le : www.mapaq.gouv.qc.ca/gaspillage-alimentaire-conseils

Vous conditionnez vos produits cuits dans des pots en verre ? Vous devez inscrire la mention « garder réfrigéré » sur l'étiquette pour éviter toute confusion quant au mode d'entreposage. Seules les conserves qui ont subi une stérilisation, par exemple un traitement thermique sous pression dans un autoclave, peuvent être entreposées à la température ambiante.

Si vous devez apposer une étiquette sur les aliments préemballés destinés à la vente, informez-vous des exigences à respecter en ce qui concerne l'étiquetage.

Nous vous invitons à consulter notre outil pour vous accompagner dans l'étiquetage des produits : Quebec.ca/etiquetage-aliments

IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: ELIE WEHBE

Adresse: 33, JEAN-PROULX, BUR. 1.11 PORTE B, J8Z1X1

Téléphone: 819 777-1781

Télécopieur: 819 777-9674

Courriel : Elie.Wehebe@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2026-03-26

Signature :

SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 3991477 a été remis à Mme. Myriam LAFLAMME, Gérante

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature :



Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant	
WEHBE ELIE		0005141-0002		0005141-0002	
33 RUE JEAN-PROULX		MARCHE LAFLAMME		MARCHE LAFLAMME	
GATINEAU		126, RUE PRINCIPALE		126, RUE PRINCIPALE	
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		GATINEAU	
		819-684-4156	J9H 3M4	J9H 3M4	
Région: 210306					
Client: MAPAQ - SMSAIA					
Code	Paramètre	Méthode			
BCERG	Bacillus cereus (dénombrement)	MFLP-42 modifiée			
LIS30	Détection de Listeria spp./monocytogenes dans les aliments	MFHPB-30 modifiée			
SALOM	Dépistage de Salmonella spp. par PCR trousse Omega	LEAA-M-MIC-217			
T-AC	Dénombrement de la flore mésophile aérobie totale par tempo AC	LEAA-M-MIC-005			
T-EC	Tempo E.coli	LEAA-M-MIC-003			

Échantillons prélevés le 2026/03/26 à 11:00 et reçus le 2026/03/27 à 08:18

Condition d'expédition:

Réfrigéré

Condition à la réception:

Réfrigéré

Résultats analytiques

	BCERG	LIS30	SALOM	T-AC	T-EC
01 SALADE DE COUSCOUS Lot: N/A Scellé:	<250 UFC/g	Absence /25 g	Negatif /25 g	<10000 UFC/g	<10 UFC/g
02 SALADE DE PATATES Lot: N/A Scellé:	<250 UFC/g	Absence /25 g	Negatif /25 g	<10000 UFC/g	<10 UFC/g
03 SANDWICH Lot: N/A Scellé:	<250 UFC/g	Absence /25 g	Negatif /25 g	<10000 UFC/g	<10 UFC/g

Voir les pages suivantes

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d’accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Rachelle Frenette-Cotton

microbiologiste

Module: Microbiologie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mardi 7 avril 2026
LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant
WEHBE ELIE		0005141-0002		0005141-0002
33 RUE JEAN-PROULX		MARCHE LAFLAMME		MARCHE LAFLAMME
GATINEAU		126, RUE PRINCIPALE		126, RUE PRINCIPALE
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		GATINEAU
		819-684-4156	J9H 3M4	J9H 3M4
Région: 210306				
Client: MAPAQ - SMSAIA				
Code	Paramètre			Méthode
T-STA	Tempo Staph.aureus			LEAA-M-MIC-002

Échantillons prélevés le 2026/03/26 à 11:00 et reçus le 2026/03/27 à 08:18

Condition d'expédition:

Réfrigéré

Condition à la réception:

Réfrigéré

Résultats analytiques

	T-STA
01 SALADE DE COUSCOUS Lot: N/A Scellé:	<10 UFC/g
02 SALADE DE PATATES Lot: N/A Scellé:	<10 UFC/g
03 SANDWICH Lot: N/A Scellé:	<10 UFC/g

CONCLUSION(S)

Tous les résultats énoncés dans le tableau « Résultats analytiques » sont déclarés comme étant conformes lorsque des critères sont établis.

BASE(S) D'INTERPRÉTATION

- Lignes directrices et normes pour l'interprétation des résultats analytiques en microbiologie alimentaire.

REMARQUE(S)

S/O

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d’accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Rachelle Frenette-Cotton

microbiologiste
Module: Microbiologie
Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8
À Québec, le mardi 7 avril 2026
LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant	
WEHBE ELIE		0005141-0002		2436351-0001	
33 RUE JEAN-PROULX		MARCHE LAFLAMME		9227-8712 QUEBEC INC.	
GATINEAU		126, RUE PRINCIPALE		79 RANG ST-ANTOINE	
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		SAINT-CHRYSTOSTOME	
		819-684-4156	J9H 3M4	450-802-6381	J0S 1R0
Région: 210306					
Client: MAPAQ - SMSAIA					
Code	Paramètre	Méthode			
EXT02	Analyses externes	02-EXTERNE			

Échantillons prélevés le 2026/03/26 à 11:30 et reçus le 2026/03/27 à 08:14

Condition d'expédition: Réfrigéré

Condition à la réception: Réfrigéré

Résultats analytiques

	EXT02
01 SIROP D'ERABLE Lot: 058338005051 Scellé:	*

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d’accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Alexandre Grégoire

chimiste

Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 29 avril 2026

LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant	
WEHBE ELIE		0005141-0002		2436351-0001	
33 RUE JEAN-PROULX		MARCHE LAFLAMME		9227-8712 QUEBEC INC.	
GATINEAU		126, RUE PRINCIPALE		79 RANG ST-ANTOINE	
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		SAINT-CHRYSTOSTOME	
		819-684-4156	J9H 3M4	450-802-6381	J0S 1R0
Région: 210306					
Client: MAPAQ - SMSAIA					
Code	Paramètre	Méthode			
EXT02	Analyses externes	02-EXTERNE			

1. Conclusion

Le laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaire a reçu un échantillon de sirop d'érable en conserve étiqueté comme du sirop d'érable pur de catégorie Ambré.

Une étiquette avec la mention emballé pour le sirop Angela (450-564-2289) est apposée par-dessus une étiquette affichant le numéro d'entreprise cité dans l'en tête de ce rapport, Cependant, l'adresse inscrite sur l'étiquette est le 80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0, 450-802-6381.

*Les essais réalisés sur ces échantillons ont été réalisés par le laboratoire du centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole (Centre ACER).

Méthode LC-RID, ACER-MA-Suc-2.1 : Profil de sucre

Méthode ACER-MA-EA IRMS-23-1 : Signature isotopique d13C

Sucrose : 65.44 %, p/p

Glucose : 2.66 %, p/p

Fructose : 1.13%, p/p

Signature isotopique d13C: -18.36‰

Les échantillons de sirop d'érable avec une valeur de d13C supérieure à -23.49‰ sont considérés adultérés.

Réf.1 : Sadiki, Centre ACER, IA119011, 11 févr.

Réf. 2 : Morselli & Baggett, AOAC, VOL. 67, No. 1, 1984

Par conséquent, ces échantillons sont jugés adultérés par le laboratoire du Centre ACER et ne peuvent pas être considérés comme du sirop d'érable 100% pur.

Méthode ACER-MA-Brix-2.0 : Brix

Méthode ACER-MA-Trans-2.0 : Transmittance à 560 nm

Brix : 67.60 degré

Transmittance : 55.73 %

Résultat conforme associé à la catégorie de sirop d'érable déclarée sur l'étiquette

La teneur en extraits secs solubles de ce sirop d'érable est comprise dans la plage de teneur prévue fixée par l'article 8.4.1 du Règlement sur les aliments pour le sirop d'érable de «Catégorie A» (66-68.9%).

Résultat conforme associé à la classe de couleur du sirop d'érable déclaré sur l'étiquette

Le pourcentage de transmission de la lumière de ce sirop d'érable est compris dans la plage prévue fixée par l'annexe 8.B du Règlement sur les aliments pour le sirop d'érable de «Catégorie A» et de classe de couleur Ambré

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d'accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Alexandre Grégoire

chimiste

Module: Biochimie et physico-chimie

Parc technologique du Québec métropolitain

2700, rue Einstein, bureau C.2.105

Québec (Québec) G1P 3W8

À Québec, le mercredi 29 avril 2026

Rapport d'analyse

Demandeur		Détenteur ou exploitant		Fabricant	
WEHBE ELIE		0005141-0002		2436351-0001	
33 RUE JEAN-PROULX		MARCHE LAFLAMME		9227-8712 QUEBEC INC.	
GATINEAU		126, RUE PRINCIPALE		79 RANG ST-ANTOINE	
819-777-1781	J8Z 1X1	GATINEAU		SAINT-CHRYSTOSTOME	
		819-684-4156	J9H 3M4	450-802-6381	J0S 1R0
Région: 210306					
Client: MAPAQ - SMSAIA					
Code	Paramètre	Méthode			
EXT02	Analyses externes	02-EXTERNE			

, goût riche (50.0-75.0%).

2. Base d'interprétation

Règlement sur les aliments (L.R.Q., c. P-29, r.1)

3- Remarque
s.o

Les résultats se rapportent aux échantillons soumis à l'essai tels que reçus au laboratoire.

Toute reproduction partielle de ce document est interdite sans une autorisation écrite du laboratoire

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 pour de multiples analyses. La portée d’accréditation accordée par le Conseil canadien des normes est disponible au <https://ccn-scc.ca/accreditation/laboratoires/ministere-de-lagriculture-despecheries-et-de-lalimentation-du-quebec-0>.

Analyste: Alexandre Grégoire

chimiste
Module: Biochimie et physico-chimie
Parc technologique du Québec métropolitain
2700, rue Einstein, bureau C.2.105
Québec (Québec) G1P 3W8
À Québec, le mercredi 29 avril 2026
LEAA-F-INF-200
AEV 2025-03-21

Date d'exécution des essais
disponible sur demande

FACTURE

N° facture : 9167
Date : 2026-03-32
Date d'expiration : 2023-03-03
Page :

Vente à :
Marché Lallouche,
128 rue Principale,
Gallargues OC 34134
(019) 6844156

Expéditeur :
Marché Lallouche,
128 rue Principale,
Gallargues OC 34134
(019) 6844156

Article	Quantité	Unité	Description	Prix unit	Montant	Taxe
9-016	2,0	24 x 22 tr	0 6410003494 Fromage tranché Single 24 x 22			
9-119	1,0	6 x 340 gr	64100 89427 Tempête oignon Philadelphia			
9-131	1,0	40 x 454 gr	66096 11334 Beurre Demi-Sel Lactancia 40 x 454 gr			
1-346	1,0	6x 725 gr	6410090279 2 Tartinade Noisette Kraft 6 x 725			
1-353	1,0	15 x 725 gr	94200 00084 Tartinade Noisette Nutella 15 x 725 gr			
1-380	1,0	12 x 500 gr	64100 08421 Beurre d'arachide crémeux Kraft 12 x 500 gr			
1-382	1,0	12 x 500 gr	64100 09422 Beurre d'arachide croquant Kraft 12 x 500 gr			
1-422	2,0	24 x 510 ml	64331 00565 Sirop d'érable Ambre Angella			
1-425	1,0	12 x 840 ml	0 67211 33551 Jus Bleuet et Pomme Grenada Hydrifruit Oalis			
1-513	1,0	12 x 940 ml	0 67311 33078 Jus Melon d'eau pomme - 60% de sucre Oalis			
1-517	1,0	12 x 960 ml	0 67211 33078 Jus Pasion Tropical Oalis			
1-523	1,0	12 x 960 ml	0 67211 33078 Jus de pomme Oasis			
1-530	1,0	12 x 960 ml	0 67211 01133 3 Jus d'orange Pur déjeuner Oasis			
1-608	1,0	6 x 2 L	0 67211 57002 8 Jus de pêches Fruité			
1-612	1,0	6 x 2 L	0 67211 33002 8 Jus de raisin Fruité			
3-032	1,0	24 x 47 gr	0 66701 00287 3 Sauce inv. BBQ ail consignée			
3-053	1,0	24 x 34 gr	64100 00053 6 Sauce env. Rustel St-Hubert			
3-175	1,0	12 x 375 ml	64200 74517 Moutarde French's			
3-180	1,0	12 x 750 ml	57000 24376 Ketchup comprimageable Heinz 1 375 ml			
			57000 01316 Ketchup Comprimageable Heinz 12 x 750 ml			

No T.P.S. : 80

Remarques :



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature VENTE AU DÉTAIL

Catégorie MAINTENIR CHAUD OU FROID

Période 2026-06-22 au 2027-06-21

Lieu ou véhicule exploité

L'ERABELLE INC.
15-A, RUE TASCHEREAU
GATINEAU, (Qc)
J8Y 2Y6

Exploitant L'ERABELLE INC.

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Donald Martel

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le permis doit être affiché à la vue du public

et il n'est ni remboursable ni transférable

a/s M. PIERRE ALAIN
L'ERABELLE INC.
15-A, RUE TASCHEREAU
GATINEAU, (Qc)
J8Y 2V6

Dossiers sans permis

9227-8712 Québec inc. :

2436351-0001 : Dossier de production fédéral actif

2436351-0002 : Dossier de transformation (inactif depuis 2023)

2436351-0003 : Dossier de transformation actif

Steve Bourdeau / Érablière Steve Bourdeau :

2215445 – 0001 : Dossier de production actif

1737364-0001 : Dossier de production (inactif depuis 2016 - Érablière Lac Simon)

NO_EXPLOITANT	NO_ENTITE	NOM_EXPLOITANT	RAISON_SOCIALE	NUMÉRO_INTERV	DATE_INTERV	TYPE_INTERV	DESCR_TYPE_INTERV
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2618488	2015-06-09	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		357886	2016-09-08	RI	RAPPORT INFRACTION
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2750878	2018-11-29	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2839759	2016-10-19	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2651264	2016-02-17	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		735981	2022-12-01	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		753045	2025-04-16	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		41065	2022-12-08	AUI	AUTRE INTERVENTION
2323402	1	L'ERABELLE INC.		761091	2026-05-06	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		356610	2015-06-09	RI	RAPPORT INFRACTION
2323402	1	L'ERABELLE INC.		818654	2015-06-09	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		357885	2016-09-08	RI	RAPPORT INFRACTION
2323402	1	L'ERABELLE INC.		41396	2023-01-11	AUI	AUTRE INTERVENTION
2323402	1	L'ERABELLE INC.		729859	2022-01-18	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		357887	2016-09-08	RI	RAPPORT INFRACTION
2323402	1	L'ERABELLE INC.		759349	2026-01-28	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		761093	2026-05-06	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		1015599	2016-10-12	ANC	AVIS NON-CONFORMITÉ
2323402	1	L'ERABELLE INC.		1053143	2023-01-11	ANC	AVIS NON-CONFORMITÉ
2323402	1	L'ERABELLE INC.		1118030	2015-07-21	ANC	AVIS NON-CONFORMITÉ
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2717788	2016-10-14	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2715163	2015-07-21	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2785674	2018-10-16	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		2724388	2016-10-12	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		3410579	2022-01-18	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		3523101	2022-12-01	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		3848733	2025-04-16	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		3932183	2025-10-23	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		3968453	2026-01-28	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		4006811	2026-05-06	VI	VISITE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		757575	2025-10-23	DA	DEMANDE ANALYSE
2323402	1	L'ERABELLE INC.		876660	2016-02-17	DA	DEMANDE ANALYSE
2436351	1	9227-8712 QUEBEC INC.		16997	2018-06-19	AUI	AUTRE INTERVENTION
2436351	1	9227-8712 QUEBEC INC.		1020311	2018-06-20	ANC	AVIS NON-CONFORMITÉ
2436351	2	9227-8712 QUEBEC INC.		891734	2019-06-11	DA	DEMANDE ANALYSE
2436351	2	9227-8712 QUEBEC INC.		20937	2019-07-25	AUI	AUTRE INTERVENTION
2436351	2	9227-8712 QUEBEC INC.		42785	2023-04-04	AUI	AUTRE INTERVENTION
2436351	2	9227-8712 QUEBEC INC.		3118427	2019-06-11	VI	VISITE
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		3738979	2024-06-21	VI	VISITE
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		747733	2024-07-18	DA	DEMANDE ANALYSE
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		46041	2023-10-23	AUI	AUTRE INTERVENTION
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		3693513	2024-06-27	VI	VISITE
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		3746523	2024-07-17	VI	VISITE
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		3742201	2024-07-05	VI	VISITE
2436351	3	9227-8712 QUEBEC INC.		747213	2024-06-27	DA	DEMANDE ANALYSE

NO EXPLOITANT	NO ENTITE	NOM EXPLOITANT	RAISON SOCIALE	BANNIERE	NO DA	NO INTERV	DATE DA	PRODUIT PRELEVE	ENTREPRISE VISEE	MARQUE PRODUIT
2103655	6	GROUPE ADONIS INC.		ADONIS (METRO)	708173	2532561	2013-09-18	SIROP D'ERABLE	L'ERABELLE INC.	
1904885	1	6875084 CANADA INC.		SERVI EXPRESS (METRO)	735223	3511141	2022-10-28	SIROP D'ERABLE	L'Erabelle	L'Erabelle
2103655	9	GROUPE ADONIS INC.		ADONIS (METRO)	901682	2688776	2016-08-18	SIROP D'ERABLE-Sirop d'érable pur foncé CUP 8 74346 00204 8	L'Erabelle	L'Erabelle
5141	2	HENRI LAFLAMME INC.	MARCHE LAFLAMME (SOBEYS)	IGA (SOBEYS)	760253	3991477	2026-03-26	SIROP D'ERABLE	MARCHE LAFLAMME	Le sirop Angela
2103655	1	GROUPE ADONIS INC.		ADONIS (METRO)	898268	2827757	2016-09-08	SIROP D'ERABLE AMBRE	L'Erabelle	L'ERABELLE

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 19 mars 2026 13:23

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Gestion des demandes d'étiquetage »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=da4a35d3c1384e33bcfc3360147161c3-Ressource-B]
Objet: #1226163 - ETIQUETAGE - MARCHE LAFLAMME - GATINEAU

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 19 mars 2026 12:14

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Reason for the complaint

Labelling or display error

Name of the location or establishment

Marche LaFlamme

Address

rue principale

City/town	Gatineau
Food name	Sirop D'Erable PUR
Food brand	"Le Sirop Angela"
Package format	540 ml can
Barcode	0 58338 00505 1
Additional markings included on the package (best before date, batch number, etc.)	"Ambre" 450-564-2289
Food purchase date	2026-03-12
Subject	List of ingredients, Misleading name
Additional comments and clarifications	This maple sirop tastes like corn sirop, like Aunt Jemima. It is labeled "PUR" "Sirop d'Erable" I think it is NOT pure maple sirop.

First name

Last name

City (residence)

Region

Postal code

Phone Example : 123 456-7890

E-mail Example: name@example.com

Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 13:50

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227093 - FRAUDE SIROP D'ÉRABLE - 9227-8712 QUEBEC INC - SAINT-CHRYSTOSTOME

Pièces jointes: 17752481801144147000810899751489-2026-04-03--16-30-33.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 16:31

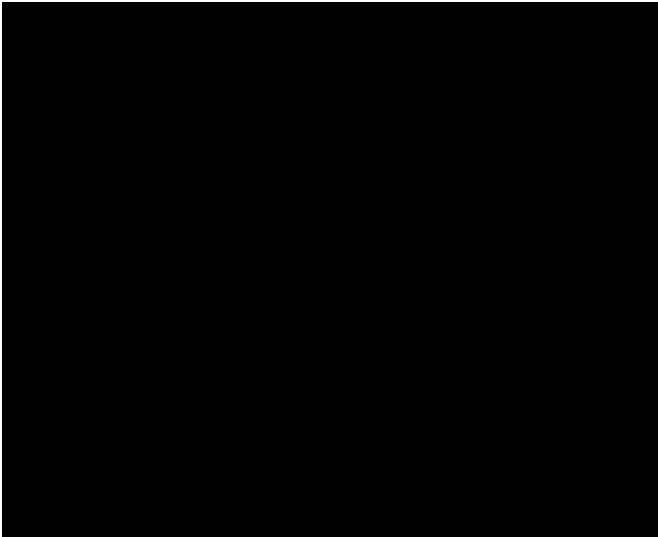
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712 Québec inc.
Adresse	65 rang st-antoine
Ville	Saint-chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	L'émission enquête démontre que le producteur acéricole de qui j'ai acheté la canne de sirop d'érable à des pratiques frauduleuse. Le goût est déplorable et je me sens lésé. C'est inexcusable qu'il soit toujours en activité.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives	17752481801144147000810899751489-2026-04-03--
Taille maximale : 7 Mo	16-30-33.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 13:57

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227095 - FRAUDE SIROP D'ERABLE - 9227-8712 QUEBEC INC - SAINT-CHRYSOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 17:41

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

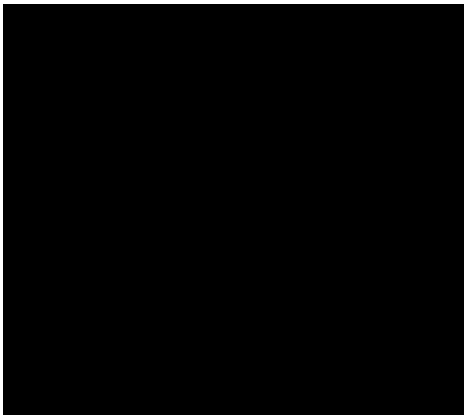
*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	Érablière Steve Bourdeau
Adresse	80, rang St-Antoine
Ville	St-Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments), Autre
Précisez le problème constaté	L'affichage (sirop d'érable pur) n'est pas conforme au produit (sucre ajouté).
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Le sirop d'érable n'est pas conforme, du sucre a été ajouté (50%), donc aucunement conforme et produit frauduleux.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 14:07

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]
Objet: #1227097 - FRAUDE - 9227-8712 QUEBEC INC - SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 10:28

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	Metro
Adresse	Place Ste-Foy
Ville	Québec
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Pour faire suite a l'émission ENQUETE, je desire porter plainte contre le producteur de sirop d'érable de Saint-Chrysostome. J'ai achete 6 conserves de ce sirop; je suis victime de cette fraude. Quelles seront les mesures prises par le MAPAQ ?
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 14:15

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227099 - FRAUDE SIROP D'ERABLE- 9227-8712 QUEBEC INC -SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 10:43

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712 Quebec Inc
Adresse	Saint- Chrysostome
Ville	Saint-Chrysostome
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Achat de sirop d'erable frauduleux. IGA 255, chemin Ste-Foy, Quebec. Je porte plainte contre ce producteur.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 14:22

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227101 - FRAUDE SIROP D'ERABLE - 9227-8712 QUEBEC INC.- SAINT-CHRYSOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 11:34

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

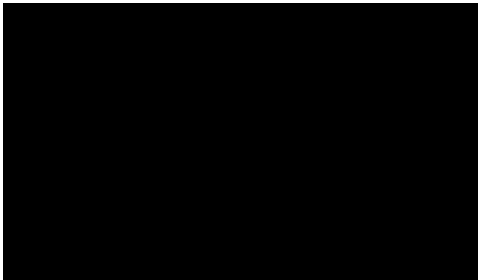
*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	Steve Bourdeau
Adresse	65,rang St Antoine
Ville	Saint Chrysostome
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Après avoir regardé l'émission Enquête de Radio Canada, je porte plainte contre ce producteur de sirop d'érable. J'ai acheté ce sirop chez MÉTRO à Sherbrooke croyant qu'il était pur. C'est inacceptable.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 14:29

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227103 - FRAUDE SIROP D'ÉRABLE - 9227-8712 QUEBEC INC- SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 11:44

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Reason for the complaint

Other complaint

Name of the location or establishment	Steve Bourdeau
Address	65,rang St Antoine
City/town	Saint Chrysostome
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	This syrup is not pure. I have 6 cans purchased at I g A in Greenfield Park. What Will you Do?
First name	
Last name	
City (residence)	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 14:36

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227105 - FRAUDE SIROP D'ÉRABLE - 9227-8712 QUEBEC INC.- SAINT-CHRYSOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 13:10

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Reason for the complaint

Other complaint

Name of the location or establishment	Steve Bourdeau
Address	65,rang St Antoine
City/town	Saint Chrysostome
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	Fake maple syrup. The taste is not ok. This syrup is not pure. Will the government and MAPAQ Do something about this Producer?
First name	
Last name	
City (residence)	
E-mail Example: name@example.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 16:27

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]; MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: #1227117 - FRAUDE SIROP D'ÉRABLE - 9227-8712 QUEBEC INC.SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 16:11

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	Steve Bourdeau
Adresse	65, rue principale
Ville	Saint Chrysostome
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai regarde Enquete. Mon sirop n'est pas pur comme marque sur la can. Je porte plainte.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 15:58

À: [REDACTED]

Objet: Complaint

Hello,

Thank you for contacting the Deputy Ministry for Food Safety, Inspection, and Animal Health. We confirm the receipt of your message. However, the following information is missing for the proper processing of your request:

- Can you confirm the purchase date of the product?
- Can you confirm the consumption date of the product?
- And can you confirm the date of the first symptoms?

Please note that the processing of your request cannot continue until we receive this information.

Thank you and have a good day



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 15:48

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Discomfort following consumption food or a meal
Name of the location or establishment	9227-8712 quebec inc.
Address	65, rang st-antoine
City/town	Saint-chrysotome
Postal code	J0S 1R0
Date of purchase of the food or meal in question	2025-12-20
Date and time of consumption of the food or meal	2025-01-23 10:15
Date and time of symptom onset	2025-01-23 12:35
Description of the food or meal	Maple syrop
Are leftovers from the food or meal available?	No
Is unopened food from the same batch (package) available?	No
Select symptoms	Nausea, Diarrhea, Allergy symptoms
Number of people who consumed the food or meal in question	2
Number of sick people	2
Have you consulted a health professional or contacted Info-Santé?	No
Additional comments and clarifications	With the healthcare system we have, we couldn't afford to go to the emergency room and wait for 12 hours and risk other people lives

First name

Last name

City (residence)

Region

Postal code

Phone Example : 123 456-7890

E-mail Example:

name@example.com



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 11:24

À [REDACTED]

Objet: Complaints alimentaire

Hello,

Thank you for contacting the Sub-Ministry of Food Safety, Inspection and Animal Health. We confirm reception of your message. Your complaint has been forwarded to the appropriate department. Please note that complaints are processed confidentially.

Thank you and have a good day,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 16:57

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint

Labelling or display error

Name of the location or establishment

IGA

Address

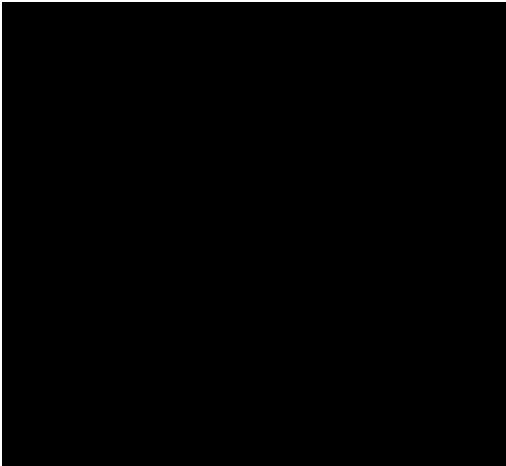
6190 Blvd Henri Bourassa

City/town

Montréal

Food name

sirop d'erable pur

Food brand	9227-8712
Package format	540 ml
Barcode	2784372614
Additional markings included on the package (best before date, batch number, etc.)	I bought 4 cans from this company that was flagged for fraud since the maple syrup is not 100% pure and is 50% cane sugar. I want to file an official complaint and find a way to get a refund for the false advertisement products.
Food purchase date	2026-01-01
Subject	List of ingredients
Additional comments and clarifications	it is NOT pure maple syrup. The bar code is an example of the product since I no longer have the cans
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	
E-mail Example: name@example.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »
Envoyé: 3 avril 2026 10:35
À: [REDACTED]
Objet: Complaints alimentaire
Pièces jointes: img_3240-2026-04-02--17-46-44.jpeg

Hello,
Thank you for contacting the Sub-Ministry of Food Safety, Inspection and Animal Health. We confirm reception of your message. Your complaint has been forwarded to the appropriate department. Please note that complaints are processed confidentially.
Thank you and have a good day,



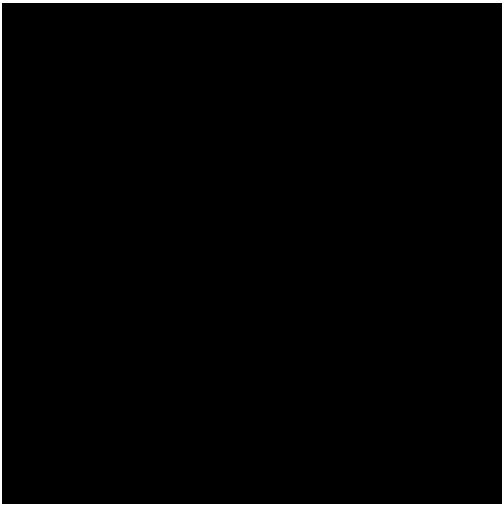
Service de réception des plaintes JR
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>
Envoyé : 2 avril 2026 17:47
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**
Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Other complaint
Name of the location or establishment	9227-8712 Québec Inc.
Address	65, rang St-Antoine
City/town	Saint-Chrysostome

Postal code	J0S 1R0
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	Two cans of maple syrup labelled as pure maple syrup can possibly cane sugar syrup.
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	
Phone Example : 123 456-7890	
E-mail Example: name@example.com	
Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.	img_3240-2026-04-02--17-46-44.jpeg



De: [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé: 3 avril 2026 17:41

À: MAPAQ « Plaines Inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ba60c0c3d5da44ddbcd1880b09ee1cf2-Ressource-B]

Objet: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Terminé

Catégories: Assignée, [REDACTED] Étiquetage

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

Érablière Steve Bourdeau

Adresse

80, rang St-Antoine

Ville

St-Chrysostome

Code postal

J0S 1R0

Objet

Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments), Autre

Précisez le problème constaté

L'affichage (sirop d'érable pur) n'est pas conforme au produit (sucre ajouté).

Date de l'observation de la situation

2026-04-02

Formulez votre plainte avec le plus de détails possible

Le sirop d'érable n'est pas conforme, du sucre a été ajouté (50%), donc aucunement conforme et produit frauduleux.

Prénom

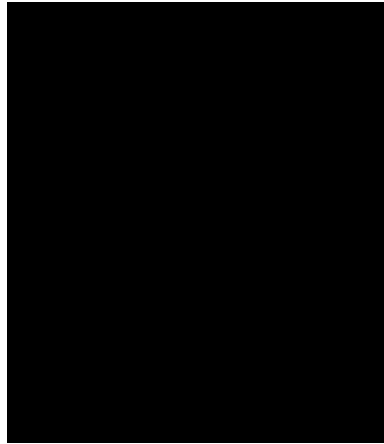
Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

**Courriel Exemple :
nom@exemple.com**



De: Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé: 12 mars 2025 09:40

À: MAPAQ « Plaines Inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ba60c0c3d5da44ddbcd1880b09ee1cf2-Ressource-B]

Objet: [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Pièces jointes: Facture d'achat du valmont pour sirop d'érable plainte 41783.pdf; Photos du plaignant plainte 41783 (contenant sirop).pdf; Hist_41783.pdf; Hist_41786.pdf; Facture fruiterie 440 anjou sirop érable.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Terminé

Catégories: Assignée, 

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

De : Carole YELLE

Envoyé : 12 mars 2025 09:32

À : plainte.inspecion@mapaq

Objet : Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Bonjour,

Nous avons reçu deux plaintes différentes de sirop d'érable frauduleux (gout non caractéristique, couleur ne correspondant pas à la classification), provenant de 2 établissements différents. Les adresses de facturation sont différentes.

Il s'avère que l'exploitant est le même, 9227-8712 QUEBEC INC.

Vous trouverez en p.j. l'historique des plaintes ainsi que les photos des produits et les factures.

Nous avons fait parvenir au DLEAA les échantillons de sirop d'érable.

Il y aura 2 envois.

Salutations cordiales.

Carole Yelle

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

Service de l'environnement

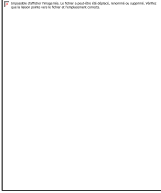
Direction générale adjointe Qualité de Vie

827, boul. Crémazie Est, bureau 301, Montréal, Qc, H2M 2T8

T:514 280-4309

F514 280-4318

* carole.yelle@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De: Taban Daniel Constantin (DRIA-NO) (Gatineau) <Daniel-Constantin.Taban@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 31 janvier 2022 14:24

À: COQ Plaintes / Complaints (ACIA/CFIA)[PlaintesCOQ@inspection.gc.ca]; MAPAQ « Plaintes Inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ba60c0c3d5da44ddbcd1880b09ee1cf2-Ressource-B]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte ACIA 103509 - poids insuffisant du sirop d'érable L'Érabeille - GATINEAU

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Terminé

Catégories: Assignée, [REDACTED]

Bonjour,

Inspection effectuée à l'établissement. Lors de cette visite un prélèvement de sirop d'érable a été effectué. Le produit est le même vendu au marché à Ottawa. Il provient d'une **usine sous inspection fédérale au Québec (Miel Abitemis). Les résultats d'analyse sont conformes. Le poids est conforme.** Ce produit est acheté par L'Érabeille. Le propriétaire a été avisé du commerce illégal interprovincial car il appose lui-même une autre étiquette. (Aucun autre changement au produit). Il mentionne qu'il va contacter l'ACIA afin de demander une accréditation à ce niveau.

Au plaisir,



Daniel Constantin Taban | Inspecteur

Direction régionale de l'inspection des aliments – Nord-Ouest

Direction générale de l'inspection et du bien-être animal

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

33 B, rue Jean-Proulx, bureau 1.11

Gatineau (Québec) J8Z 1X1



819 777-1781 poste 2363



daniel-constantin.taban@mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur,

veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

▣ **Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.**

De : COQ Plaintes / Complaints (ACIA/CFIA)

Envoyé : 14 janvier 2022 10:21

À : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Cc : COQ Plaintes / Complaints (ACIA/CFIA)

Objet : [EXTERNE] Plainte ACIA 103509 - poids insuffisant du sirop d'érable L'Érabeille - GATINEAU

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquer verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

L'ACIA en Ontario a reçu une plainte de consommateur visant un exploitant sous juridiction provinciale.

Établissement visé : L'Érabeille 15A rue Taschereau, Gatineau, QC, J8Y 2V6

Objet de la plainte : Le plaignant allègue que le produit aurait 40 ml en moins que ce qui est indiqué sur l'emballage.

Le plaignant aurait appelé la compagnie qui lui aurait dit qu'elle achetait le sirop de quelqu'un d'autre et apposait seulement son adresse dessus, donc que cela n'était pas son problème.

Produit visé :

Sirop d'érable pur

540 ml

Canada catégorie A

CUP 8 74346 00204 8

Le produit a été acheté au Adonis situé à Ottawa, ON.

Le détaillant n'a pas reçu d'autres plaintes similaires.

Les photos et facture sont en attachements.

*** Le produit a été vendu par l'exploitant en Ontario (commerce interprovincial). L'exploitant apposerait son étiquette et ne possède pas de licence fédérale ce qui serait en contravention avec la réglementation. Il faudrait donc valider si c'est L'Érabeille qui emballe le produit ou si le

produit a été emballé par un autre établissement. Si c'est ailleurs, il faudrait valider si ce dernier possède une licence afin que le produit puisse être vendu hors QC. Et si L'Érabeille appose lui-même dans ses propres locaux sa propre étiquette sur un produit provenant d'un autre producteur, il devra cesser son commerce interprovincial tant qu'il ne possède pas de licence fédérale. ***

Suite à votre suivi, svp m'informer de la conclusion et des informations en lien avec le fournisseur de sirop / licence.

Merci,

Anne

Anne Mc Cormack

Coordonnatrice aux plaintes alimentaires int., Opérations Québec - Aliments
Agence canadienne d'inspection des aliments / Gouvernement du Canada
PlaintesCOQ@inspection.gc.ca / Tel.: 514-894-7354

Act. Food Complaint Coordinator, Quebec Operations - Food
Canadian Food Inspection Agency / Government of Canada
PlaintesCOQ@inspection.gc.ca / Tel.: 514-894-7354



De: [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé: 30 janvier 2026 20:03

À: MAPAQ « Plaines Inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ba60c0c3d5da44ddbcd1880b09ee1cf2-Ressource-B]

Objet: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Catégories: Plainte MTL

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Corps étranger dans les aliments
Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712
Adresse	65 rang St-Antoine
Ville	Saint-Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Date d'achat de l'aliment visé	2026-01-07
Date d'ouverture du contenant	2026-01-08
Date de la découverte du corps étranger	2026-01-08
Nom de l'aliment	Sirop d'érable du Canada
Marque de l'aliment	9227-8712 Québec inc.
Format d'emballage	Canne de métal
Code à barres	627843726142

**Inscriptions additionnelles
fournies sur l'emballage
(date de limite de
consommation « meilleur
avant », numéro de lot, etc.)**

Lot A 205 pour la canne achetée le 7 janvier
et Lot A 38 pour la canne achetée le 20 janvier

Ambré « goût riche »

**Corps étranger trouvé dans
l'aliment (dimensions, type,
couleur, etc.)**

Sirop de maïs

**Commentaires et précisions
additionnels**

J'ai acheté la première canne chez PA nature sur Parc à Montréal. Le sirop goûtait très mauvais et avait une texture collante et visqueuse de sirop de maïs. J'ai fait essayer à trois personnes bien au fait du goût du vrai sirop et toutes m'ont confirmé qu'il s'agissait d'autre chose que du sirop d'érable. J'ai contacté PA et ils m'ont premièrement recommandé d'appeler le numéro sur la canne, celui du producteur. Celui-ci m'a répondu qu'il s'agissait d'un lot de sirop « bio » du NB qu'il a vout cessé de vendre il y a six mois. Il m'a demandé mon adresse pour me donner deux cannes de sirop en échange de celle que j'avais. Il n'est jamais venu. Je suis donc retournée chez PA, ils l'ont reprise et m'ont remboursée et on m'a recommandé de contacter l'OPC, ce que j'ai fait. On m'a dit que c'était peut-être seulement le lot que j'ai acheté qui contenait du sirop de maïs. J'ai donc acheté la deuxième canne de ce producteur (qui semble avoir beaucoup de points de distribution à Montréal) chez ODA à Outremont et le sirop, bien que d'un lot différent, avait le même goût. ODA a refusé de me rembourser parce que le problème venait du producteur. ODA continue de vendre ce produit à ce jour.

Prénom

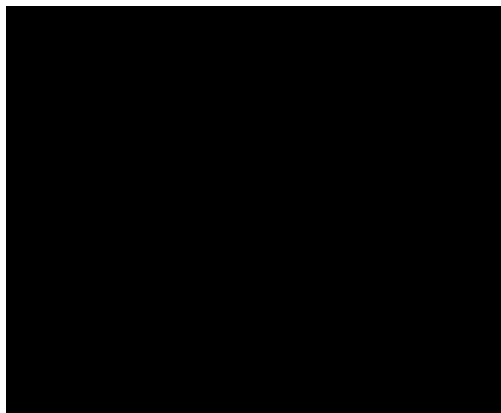
Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

**Courriel Exemple :
nom@exemple.com**



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 13:48

À: Inspection des aliments[inspectiondesaliments@montreal.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange

Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: FRAUDE - IGA - Montréal

Pièces jointes: WEB RESPONSE / RÉPONSE DU WEB ID# 2026/4-162: Fake maple syrup

Bonjour,

Voici une plainte concernant un établissement situé sur le territoire de la Ville de Montréal.

Merci et bonne journée



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : CFIA Enquiries / Demande de renseignements ACIA (CFIA/ACIA) <Information@inspection.gc.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 13:38

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : COQ Plaintes / Complaints (ACIA/CFIA) <PlaintesCOQ@inspection.gc.ca>

Objet : [EXTERNE] TR: WEB RESPONSE / RÉPONSE DU WEB ID# 2026/4-162: Fake maple syrup

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a reçu la plainte ci-jointe par l'entremise de son site Web. Veuillez faire parvenir une réponse directement à williampotash@hotmail.com, et mettre l'adresse courriel Enquiries / ACIA - Demande de renseignements en c.c. (Information@inspection.gc.ca).

***Très important : Veuillez laisser la mention d'objet telle quelle afin que nous puissions assurer un suivi.

Merci.

Demandes de renseignements du public
Agence canadienne d'inspection des aliments

Joignez-vous sur Facebook ou suivez-nous sur Twitter pour rester à l'affût des dernières nouvelles et des mises à jour concernant les rappels d'aliments, la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux.

<https://inspection.canada.ca/>

<https://twitter.com/InspectionCan>

https://www.instagram.com/cfia_canada/

<https://www.facebook.com/CFIACanada>

De: web.donotreply-nepasrepondre.web (CFIA/ACIA) <cfia.web.donotreply-nepasrepondre.web.acia@inspection.gc.ca>

Envoyé: 3 avril 2026 13:20

À: CFIA Enquiries / Demande de renseignements ACIA (CFIA/ACIA)

<Information@inspection.gc.ca>

Objet: WEB RESPONSE / RÉPONSE DU WEB ID# 2026/4-162: Fake maple syrup

The following is a message from the CFIA Website's Auto-response system.
Someone has used the CFIA website's information request to send you this message.

Please ensure that replies are sent in the language of the sender: ENGLISH

URL:

<https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Finspection.canada.ca%2F&data=05%7C02%7CInformation%40inspection.gc.ca%7C022758347d9649458e1e08de91a540ee%7C18b5a5ed1d8641d394a0bc27dae32ab2%7C0%7C0%7C639108336117013784%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiIwLjAuMDAwMCIsIlAiOiJXaW4zMtIsIkFOIjoiTWVpbCIsIlldUIjoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=%2FR1Z0xLhSmhWQoHJRPDF0kqQn5HkyiWXp7FhIQWD6rc%3D&reserved=0>

Date: 2026-04-03 - 13:20:05 (EDT)

SENDER INFORMATION

First Name: [REDACTED]

Last Name: [REDACTED]

Email address: [REDACTED]

Language: ENGLISH

How would you describe yourself?: General public

SENDER LOCATION

Montréal, Quebec, Canada

SUBJECT

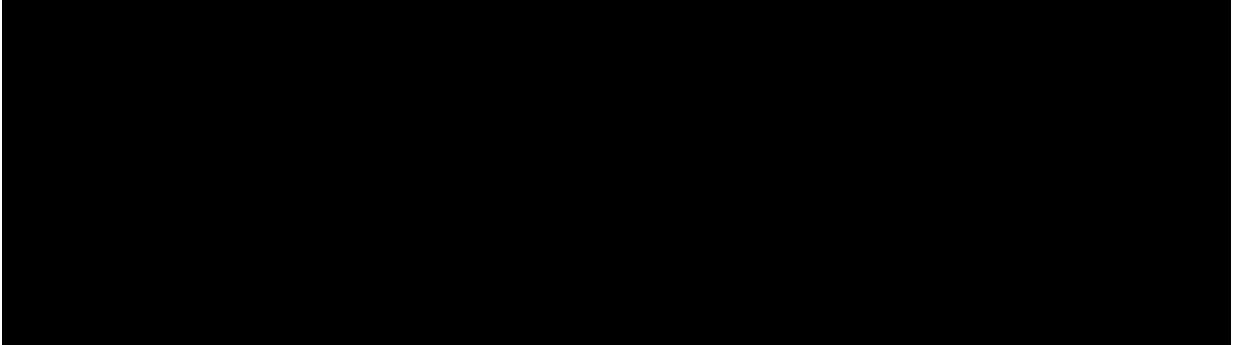
Fake maple syrup

SENDER MESSAGE

The company L'Erabeille Inc. markets their syrup as Pure Maple Syrup from Quebec. This is not pure maple syrup and now im stuck with 4 cans of mysterious sugar syrup. Please investigate this. I purchased them at IGA at Alexis Nihion in montreal and Adonis in montreal.

Company address: 15a rue taschereau, Gatineau, QC, JBY2v6.

English URL to the web form:



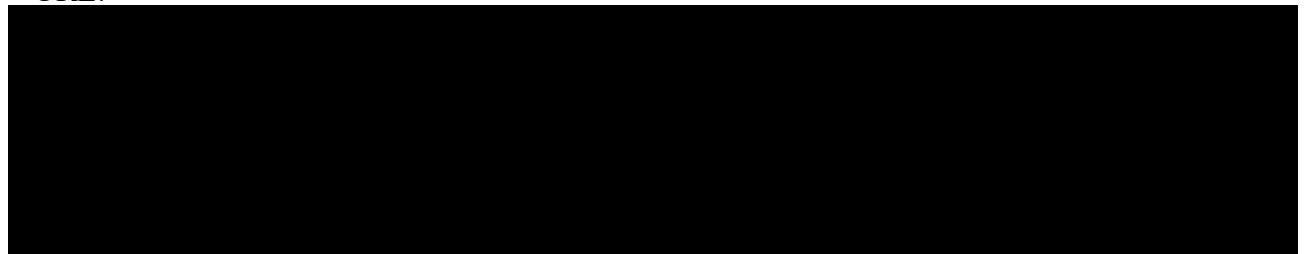
=====

Le message suivant provient du système automatisé de réponse du site Web de l'ACIA. Quelqu'un a utilisé le formulaire de demande de renseignements et de rétroaction pour vous envoyer ce message.

Assurez-vous que toutes les réponses sont envoyées dans la langue de l'expéditeur:

ENGLISH

URL:



Date: 2026-04-03 - 13:20:05 (HAE)

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPÉDITEUR

Prénom : 

Nom de famille : [REDACTED]

Adresse courriel : [REDACTED]

Langue : ENGLISH

Comment vous vous décriviez? : General public

LIEU

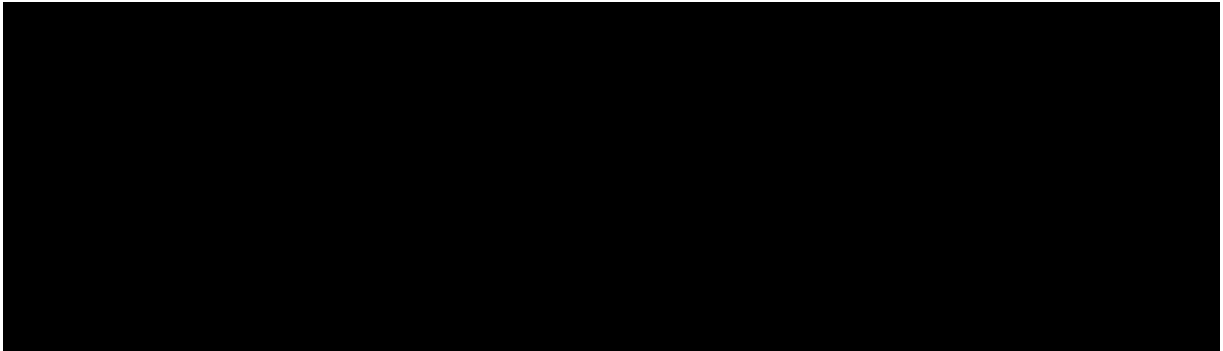
Montréal, Quebec, Canada

SUJET

Fake maple syrup

MESSAGE

The company L'Erabeille Inc. markets their syrup as Pure Maple Syrup from Quebec.
This is not pure maple syrup and now im stuck with 4 cans of mysterious sugar syrup.
Please investigate this. I purchased them at IGA at Alexis Nihion in montreal and Adonis
in montreal.
Company address: 15a rue taschereau, Gatineau, QC, JBY2v6.



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 31 janvier 2026 09:31

À: Inspection des aliments[inspectiondesaliments@montreal.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Objet : Plainte - CORET - PA nature- Montréal

Bonjour,

Voici une plainte de type corps étranger concernant un établissement situé sur le territoire de la ville de Montréal.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 30 janvier 2026 20:03

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Corps étranger dans les aliments

Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712
Adresse	65 rang St-Antoine
Ville	Saint-Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Date d'achat de l'aliment visé	2026-01-07
Date d'ouverture du contenant	2026-01-08
Date de la découverte du corps étranger	2026-01-08
Nom de l'aliment	Sirop d'érable du Canada
Marque de l'aliment	9227-8712 Québec inc.
Format d'emballage	Canne de métal
Code à barres	627843726142
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	Lot A 205 pour la canne achetée le 7 janvier et Lot A 38 pour la canne achetée le 20 janvier Ambré « goût riche »
Corps étranger trouvé dans l'aliment (dimensions, type, couleur, etc.)	Sirop de maïs
Commentaires et précisions additionnels	J'ai acheté la première canne chez PA nature sur Parc à Montréal. Le sirop goûtait très mauvais et avait une texture collante et visqueuse de sirop de maïs. J'ai fait essayer à trois personnes bien au fait du goût du vrai sirop et toutes m'ont confirmé qu'il s'agissait d'autre chose que du sirop d'érable. J'ai contacté PA et ils m'ont premièrement recommandé d'appeler le numéro sur la canne, celui du producteur. Celui-ci m'a répondu qu'il s'agissait d'un lot de sirop « bio » du NB qu'il a vout cessé de vendre il y a six mois.

Il m'a demandé mon adresse pour me donner deux cannes de sirop en échange de celle que j'avais. Il n'est jamais venu. Je suis donc retournée chez PA, ils l'ont reprise et m'ont remboursée et on m'a recommandé de contacter l'OPC, ce que j'ai fait. On m'a dit que c'était peut-être seulement le lot que j'ai acheté qui contenait du sirop de maïs. J'ai donc acheté la deuxième canne de ce producteur (qui semble avoir beaucoup de points de distribution à Montréal) chez ODA à Outremont et le sirop, bien que d'un lot différent, avait le même goût. ODA a refusé de me rembourser parce que le problème venait du producteur. ODA continue de vendre ce produit à ce jour.

Prénom

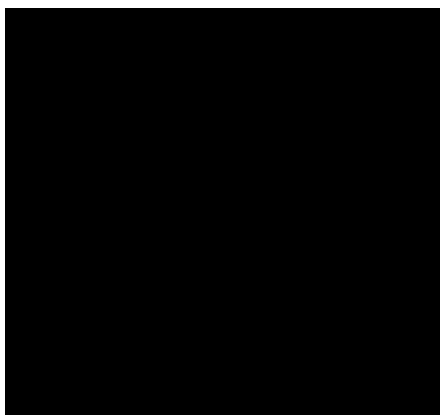
Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Courriel Exemple :
nom@exemple.com



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 5 avril 2026 12:01

À: Inspection des aliments[inspectiondesaliments@montreal.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Objet : Plainte - Fraude - Fruiterie 440 - Montréal

Pièces jointes: sirop_erable_falsifi___erabeille_4_avril_2026-2026-04-05--11-57-35.jpg

Bonjour,

Voici une plainte de type fraude concernant un établissement situé sur le territoire de la ville de Montréal.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 5 avril 2026 11:58

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement Fruiterie 440

Adresse 7500 Bd des Galeries d'Anjou, Anjou, QC

Ville Anjou

Code postal H1M 3M4

Objet Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)

Date de l'observation de la situation 2026-04-04

Formulez votre plainte avec le plus de détails possible

Bonjour,

Hier j'ai acheté une boîte de 540 ml de sirop d'érable pur, qui ne goute absolument pas le sirop d'érable, mais plutôt la mélasse. De toute évidence ce produit entre dans la problématique de falsification de ce produit au Québec soulevé par les autorités. J'ai gardé la boîte si vous souhaitez un échantillon. Ces produits sont actuellement toujours en vente dans la fruiterie 440 des Halles d'Anjou. Le magasin n'a pas retiré ces articles de la vente.

Marque : L'Érabeille, 15A rue Taschereau J8Y2W6
Gatineau
Tel : 319-770-2319 613-797-0634
email : erabeille.hull@yahoo.ca
Ingrédients : non spécifiés
Je reste à votre disposition au besoin.
Très cordialement

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

**Téléphone Exemple :
123 456-7890**



Courriel Exemple :
nom@exemple.com



Pièces justificatives
Taille maximale : 7
Mo

sirop_erable_falsifi__erabeille_4_avril_2026-2026-04-
05--11-57-35.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 22 janvier 2026 10:43

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[InspectionNordOuest@mapaq.gouv.qc.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Objet: Plainte #1223127-Odeur / Goût - L'Érabeille - Gatineau

Pièces jointes: img_4263-2026-01-21--18-41-55.jpeg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 21 janvier 2026 18:42

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	L'Érabeille
Adresse	15 A rue Taschereau
Ville	Gatineau
Code postal	J8Y 2V6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-01-21
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai acheté une conserve de Sirop d'érable étiquetée comme étant du sirop d'érable pur, Canada Catégorie A. Or, le sirop a un fort goût de mélasse. Il ne goûte pas du tout l'érable. Toute ma famille est unanime: ce n'est pas du sirop d'érable!
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives Taille maximale : 7 Mo	img_4263-2026-01-21--18-41-55.jpeg

Valeur nutritive
Nutrition Facts

pour 1/4 tasse (60 ml)
Per 1/4 cup (60 ml)

Calories 220

% valeur quotidienne
% Daily Value

Lipides / Fat 0 g

0 %

Glucides / Carbohydate 54 g

Sucres / Sugars 53 g

53 %

Protéines / Protein 0 g

Potassium 200 mg

4 %

Calcium 75 mg

6 %

Fer / Iron 0,4 mg

2 %

Riboflavine / Riboflavin 0,35 mg

27 %

Cuivre / Copper 0,15 mg

17 %

Manganèse / Manganese 1,65 mg

72 %

Source négligeable de lipides saturés, lipides trans,
cholestérol, sodium et fibres.

Not a significant source of saturated fat, trans fat,
cholesterol, sodium or fibre.

© Christine Gagné, artiste peintre



L'Érabelle
SIROP D'ERABLE PUR

Produit du Québec

Product of Québec

15A rue Taschereau, Gatineau, Qc J8Y 2V6

819-770-2319, 613-797-0634, erabelle.hull@sympatico.ca

Canada Catégorie A
Canada Grade A

Ambré au goût riche
Amber with rich taste

640 ml

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 28 mars 2026 14:11

À: MAPAQ « Inspection 4 »[inspection4@mapaq.gouv.qc.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Objet: Plainte #1226701-Fraude - 9227-8712 QUEBEC INC. - Saint-Chrysostome

Pièces jointes: img_8659-2026-03-28--14-02-18.jpeg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED]
[REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 28 mars 2026 14:02

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint

Other complaint

Name of the location or establishment

9227-8712 Quebec inc.

Address

65 rang st-Antoine

City/town

Saint Christome

Postal code

J0S 1R0

Subject

Fraud or deception (other than in relation to food labelling)

Date the situation was observed

2026-03-20

Include as many details as possible in your complaint

Produit étiqueté « Sirop d'érable Canada
Catégorie A Ambré Riche LOT A-214 »

Contient en réalité du sirop de maïs. Ce n'est pas du sirop d'érable.

Product labeled as Maple Syrup Canada
Categorie A Amber Gout Riche LOT A-214

Actually contains corn syrup. Not maple syrup.

First name

Last name

City (residence)

Region

Postal code

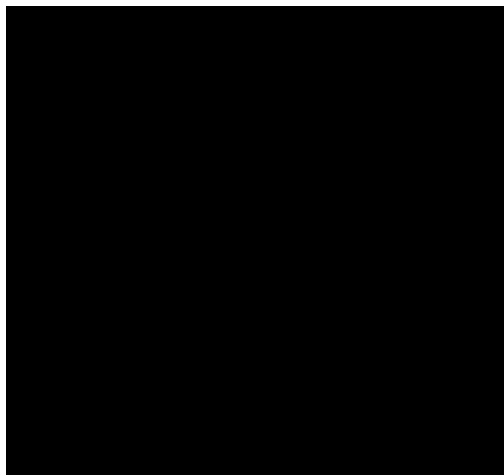
Phone Example : 123 456-7890

E-mail Example:

name@example.com

Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.

img_8659-2026-03-28--14-02-18.jpeg





De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 7 avril 2026 09:38

À: MAPAQ « Inspection 4 » [inspection4@mapaq.gouv.qc.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire » [EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Objet: Plainte #1227211-Fraude - 9227-8712 Québec inc. - Saint-Chrysostome

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 6 avril 2026 16:25

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

Steve bourdeau

Adresse	80 rue Saint-Antoine
Ville	St-chrysostome
Code postal	J0L 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments), Non-respect d'une loi ou d'un règlement mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
Date de l'observation de la situation	2026-04-01
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Madame, Monsieur, Je vous écris pour porter à votre attention un problème sérieux concernant la vente de sirop d'érable falsifié. Nous avons récemment constaté que 20 cannes de sirop d'érable achetées étaient probablement coupées ou mélangées avec d'autres sucres, tout en étant étiquetées comme "pur érable". Il est inacceptable qu'un produit vendu comme authentique puisse être altéré sans que le producteur ou le vendeur ne subisse aucune sanction, laissant les consommateurs sans recours concret. Ce type de fraude nuit gravement à la réputation du sirop d'érable québécois et constitue une tromperie économique envers les consommateurs. Je vous demande donc : - De prendre les mesures appropriées pour sanctionner les responsables et éviter que ce type de fraude ne se reproduise. - De clarifier les recours disponibles pour les consommateurs victimes de ce type de fraude. Nous sommes profondément préoccupés par l'absence de sanctions effectives et la perception d'impunité pour les producteurs ou distributeurs fautifs. Il est impératif que le MAPAQ intervienne pour protéger à la fois la qualité du produit et les droits des consommateurs. Je vous remercie de votre attention et attends votre retour sur les actions que votre ministère entend

entreprendre à ce sujet.
Cordialement,

d'entreprise 9227-8712 Québec Inc

Prénom

Nom

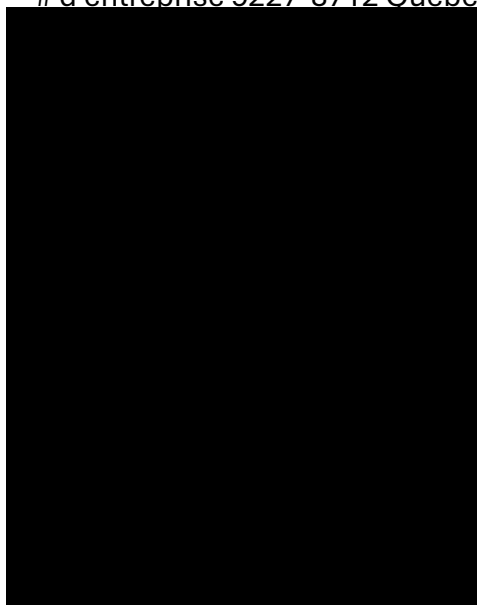
Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 7 avril 2026 09:44

À: MAPAQ « Inspection 4 »[inspection4@mapaq.gouv.qc.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Objet: Plainte #1227213-Fraude - 9227-8712 Québec inc. -Saint-Chrysostome

Pièces jointes: img_20260406_160251722-2026-04-06--16-46-49.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 6 avril 2026 16:47

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

Steve Boudreau

Adresse	65, rang S'y Antoine
Ville	Saint Jean Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-06
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Je souhaite porter à votre attention une situation concernant un produit de sirop d'érable que j'ai acheté et consommé récemment, identifié comme provenant de l'entreprise 9227-8712 Québec inc., située au 65, rang St-Antoine à Saint-Jean-Chrysostome. Le 6 avril 2026, j'ai pris connaissance d'une publication circulant sur Facebook soulevant des préoccupations quant à la qualité de ce sirop, notamment à l'effet qu'il pourrait avoir été dilué avec du sucre de canne. Considérant le sérieux d'une telle allégation, je souhaite valider cette information auprès de votre ministère et savoir si une vérification, un signalement ou une enquête est en cours ou a été effectuée concernant ce producteur ou ce produit. Je précise que je ne suis pas en mesure de fournir l'adresse exacte du point de vente, le produit ayant été acheté dans un commerce de détail (type supermarché), dont les détails ne sont plus disponibles. Toutefois, je suis en possession d'une canne du produit, que je peux conserver et rendre disponible à des fins de vérification ou d'analyse si requis. La date d'achat et de consommation est approximative.

Je vous remercie de l'attention portée à ce signalement.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo

img_20260406_160251722-2026-04-06--16-46-49.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 7 avril 2026 10:48

À: MAPAQ « Inspection 4 »[inspection4@mapaq.gouv.qc.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Objet: Plainte #1227231-Fraude - 9227-8712 Québec inc - Saint-Chrysostome

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 7 avril 2026 08:25

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

9227-712 QUEBEC INC

Adresse	65 RANG ST -ANTOINE
Ville	SAINT-CHRYSTOSTOME
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-03-30
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai fait l'achat de 8 conserves de sirop d'érable au Marché Végétarien succursale Magog le 30 mars. À l'entrée du commerce, plusieurs caisses étaient empilées , j'ai donc pris au hasard 8 conserves (il y avait 2 producteurs de sirop différents) dont 2 du producteurs fautifs ayant fait l'objet de l'émission Enquête. Ce produit est falsifié, adultéré et je désire remettre mes contenants non entamés à l'inspection des aliments afin que des actions soient entreprises. J'ai la facture d'achat du produit.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	

De: Tremblay Josée (DRIA-E) (Saguenay) <Josée.Tremblay@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 16 mars 2022 11:55

À: [REDACTED]

Objet: PL-1154647-odeur-goût sirop érable-80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome

Bonjour [REDACTED]

Par la présente, le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments (SMSAIA) souhaite vous aviser que votre plainte relève de la juridiction fédérale et sera transmise à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour être examinée et évaluée afin de déterminer la nature et l'étendue de l'incident ainsi que la présence d'un risque pour la santé, d'une fausse déclaration ou d'une infraction à la loi.

Le but d'une enquête liée à une plainte est de déterminer s'il y a un problème de salubrité des aliments ou s'il y a infraction à la loi, et de préciser la nature et l'étendue du problème. Le suivi des plaintes est effectué de manière approfondie et cohérente en fonction du risque et les renseignements obtenus servent de base à toute mesure que prendra l'ACIA.

Le SMSAIA pourrait communiquer avec vous à la suite de l'intervention.

Le SMSAIA vous remercie d'avoir pris le temps de nous faire part de vos préoccupations. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci et bonne journée,



Josée Tremblay | Chef d'équipe, DRIA-E

Direction générale de l'inspection et du bien-être animal (DGIBEA)
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments (SMSAIA)
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
1600 rue Bersimis
Chicoutimi (Québec) G7K 1H9
Téléphone: 418-698-3530 poste 2906
josee.tremblay@mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

▮ *Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.*

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 6 avril 2026 15:36

À: [REDACTED]

Objet: Plainte alimentaire

Pièces jointes: 20260406_130148-2026-04-06--13-21-30.jpg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes CG
Sous-ministériat à la salubrité alimentaire,
à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 2)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

L'information transmise avec ce message est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par un retour de courriel.

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 6 avril 2026 13:22

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Erreur d'étiquetage ou d'affichage
Nom du lieu ou de l'établissement	Le Coin Gourmand (Marché Atwater)
Adresse	155 avenue Greene
Ville	Montréal
Code postal	H4C 2G3
Nom de l'aliment	Sirop d'érable pur
Marque de l'aliment	9227-8712 Québec inc.
Format d'emballage	540 ml
Code à barres	2784372614
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	Lot A-19, catégorie A Adresse du producteur 9227-8712 Québec Inc. : 80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, QC, J0S1R0 450-802-6381
Date d'achat de l'aliment visé	2026-03-20
Objet	Liste d'ingrédients, Appellation trompeuse
Commentaires et précisions additionnels	Bonjour, je porte plainte concernant une appellation trompeuse et un ingrédient non déclaré. Le 20 mars 2026, j'ai acheté 4 cannes de sirop d'érable du producteur 9227-8712 Québec inc. (3 cannes ambré, 1 canne doré). Selon Enquête (Radio-Canada), ces produits contiennent du sucre de canne non mentionné, malgré l'appellation « 100% pur érable ». L'achat a été effectué le 20 mars 2026 à la boutique Le Coin Gourmand, marché Atwater, 155 avenue Greene, Montréal. Cette situation porte préjudice aux producteurs

acéricoles qui se conforment aux réglementations
et aux consommateurs.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

**Téléphone Exemple : 123
456-7890**

**Courriel Exemple :
nom@exemple.com**

**Pièces justificatives Taille
maximale : 7 Mo**

20260406_130148-2026-04-06--13-21-30.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 10:53

À: [REDACTED]

Objet: Plainte alimentaire

Pièces jointes: 17752236354401621361204128601419-2026-04-03--09-40-52.jpg

Hello,

Thank you for contacting the Sub-Ministry of Food Safety, Inspection and Animal Health. We confirm reception of your message. Your complaint has been forwarded to the appropriate department. Please note that complaints are processed confidentially.

Thank you and have a good day,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 09:41

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Erreur d'étiquetage ou d'affichage

Nom du lieu ou de l'établissement

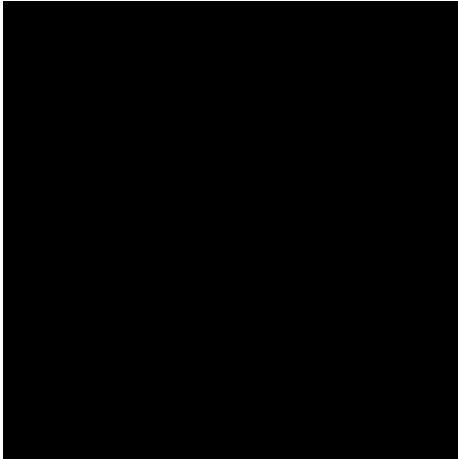
Farmboy

Adresse

360 Taunton rd east

Ville

Whitby

Code postal	L1R 0H4
Nom de l'aliment	Pure Maple syrup
Marque de l'aliment	Maple syrup
Format d'emballage	Can
Code à barres	6 27843 72614 2
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	Lot A-222 9227-8712 Quebec Inc 65 rang st Antoine Saint Chrysostome J0S 1R0
Date d'achat de l'aliment visé	2026-03-30
Objet	Liste d'ingrédients, Autre
Précisez l'objet de la plainte	Reported syrup is not Pure.
Commentaires et précisions additionnels	Contains substitute cane sugar.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456- 7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives Taille maximale : 7 Mo	17752236354401621361204128601419- 2026-04-03--09-40-52.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 6 avril 2026 15:35

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte # 1227191 - Fraude - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Pièces jointes: 20260406_130148-2026-04-06--13-21-30.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes CG
Sous-ministériat à la salubrité alimentaire,
à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 2)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

L'information transmise avec ce message est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par un retour de courriel.

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 6 avril 2026 13:22

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION :** Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Erreur d'étiquetage ou d'affichage
Nom du lieu ou de l'établissement	Le Coin Gourmand (Marché Atwater)
Adresse	155 avenue Greene
Ville	Montréal
Code postal	H4C 2G3
Nom de l'aliment	Sirop d'érable pur
Marque de l'aliment	9227-8712 Québec inc.
Format d'emballage	540 ml
Code à barres	2784372614
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	Lot A-19, catégorie A Adresse du producteur 9227-8712 Québec Inc. : 80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, QC, J0S1R0 450-802-6381
Date d'achat de l'aliment visé	2026-03-20
Objet	Liste d'ingrédients, Appellation trompeuse
Commentaires et précisions additionnels	Bonjour, je porte plainte concernant une appellation trompeuse et un ingrédient non déclaré. Le 20 mars 2026, j'ai acheté 4 cannes de sirop d'érable du producteur 9227-8712 Québec inc. (3 cannes ambré, 1 canne doré). Selon Enquête (Radio-Canada), ces produits contiennent du sucre de canne non mentionné, malgré l'appellation « 100% pur érable ».

L'achat a été effectué le 20 mars 2026 à la boutique Le Coin Gourmand, marché Atwater, 155 avenue Greene, Montréal.

Cette situation porte préjudice aux producteurs acéricoles qui se conforment aux réglementations et aux consommateurs.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

**Téléphone Exemple : 123
456-7890**

**Courriel Exemple :
nom@exemple.com**

Pièces justificatives Taille 20260406_130148-2026-04-06--13-21-30.jpg
maximale : 7 Mo



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 11:10

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1226973 - Erreur d'étiquetage ou d'affichage - Érablière Steve Bourdeau - Saint-Chrysostome

Pièces jointes: fake_maple_syrup-2026-04-02--08-55-06.jpeg

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Marqué

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 08:55

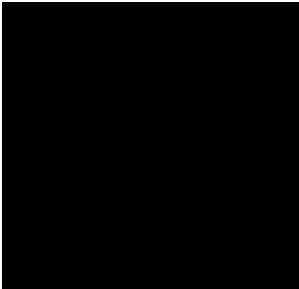
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Erreur d'étiquetage ou d'affichage
Nom du lieu ou de l'établissement	Marché Adonis Rive-Sud
Adresse	8880 Boulevard Leduc
Ville	Brossard
Code postal	J4Y 0G4
Nom de l'aliment	Maple syrup
Marque de l'aliment	Sirop d'erable "Pur"
Format d'emballage	540 ml can
Code à barres	7434600204
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	9227-8712 Quebec Inc., Érablière Steve Bourdeau
Date d'achat de l'aliment visé	2026-03-15
Objet	Liste d'ingrédients, Appellation trompeuse
Commentaires et précisions additionnels	Cans labelled 'pure' maple syrup cut with at least 50% cane sugar https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	

Code postal

Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com



Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo

fake_maple_syrup-2026-04-02--08-55-06.jpeg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 11:11

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange

Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1226975-Autre - Érablière Steve Bourdeau - Saint-Chrysostome

Pièces jointes: VoiceMessage.wav

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Motif(s)	
1: AUTHENTICITE PRODUIT	2: ODEUR / GOUT
3:	4:
Description complémentaire : La plaignante affirme que depuis un certain temps, elle doutait du goût du sirop d'érable. Elle a vu le reportage dont ils parlent du même fournisseur donc elle veut faire une plainte.	
Produit(s) ou animaux visés	
1: SIROP D'ERABLE	2:
3:	4:
Description complémentaire :	
Ajouter produit(s)	
Établissement impliqué, lieu de garde d'animaux ou lieu d'achat du produit	
Secteur d'activité : 2 - TRANSFORMATION	Type d'établissement : 19 - ERABLIERE (CONDITIONNEUR)
Nom : 9227-8712 QUEBEC INC.	
Adresse : 65 RANG SAINT-ANTOINE BAK : 2436351-0003	
Municipalité : SAINT-CHRYSTOSTOME - 69017	

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Cisco Unity Connection Messaging System <unityconnection@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 09:55

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Message de Expéditeur inconnu

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 13:24

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

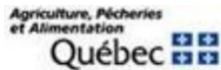
Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1226983 - Sirop d'érable falsifié – Érablière Steve Bourdeau - SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Alain Jonathan (DSC) (Québec) <Jonathan.Alain@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 12:06

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : Guérin Jacques (DSC) (Québec) <Jacques.Guerin@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : TR: [EXTERNE] RE: Plainte – Sirop d'érable falsifié – Érablière Steve Bourdeau

Bonjour,

Pourriez-vous s'il vous plaît procéder à l'entrée dans [REDACTED] et effectuer l'assignation à la région DRIA de l'acériculteur?

Merci beaucoup.



Jonathan Alain

Coordonnateur aux permis alimentaires

Direction des services aux clientèles (DSC)

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

200 chemin Sainte-Foy, 10ième étage

Québec (Québec), G1R 4X6

Tél. : 418 380-2100 poste 6660

jonathan.alain@mapaq.gouv.qc.ca

De : Mirabel, Santé des animaux (CFIA/ACIA) <sa-mirabel-ah@inspection.gc.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 09:56

À : [REDACTED] MAPAQ « Ministre »

<Ministre@mapaq.gouv.qc.ca>; info@fpaq.ca

Cc : [REDACTED]

Objet : [EXTERNE] RE: Plainte – Sirop d'érable falsifié – Érablère Steve Bourdeau

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour Mme Laflamme,

Je vous met ci-bas les coordonnées du département des aliments, plus exactement concernant l'étiquetage :

- 514-283-3815 ext 4449

cfia.infomontreal-infomontreal.acia@canada.ca

Ils pourront mieux vous aider avec votre requête puisque vous contactez le département des animaux présentement.

Merci,

Le bureau sera fermé le Vendredi 3 avril & Lundi 6 avril 2026.

Our office will be closed on Friday, April 3rd & Monday, April 6th 2026.

Stéphanie Richer

Adjointe aux importations/exportations et à l'information sur les programmes

Agence Canadienne d'inspection des Aliments / Gouvernement du Canada

Santé des Animaux / Animal Health - District Mirabel

8950 boulevard de la Grande-Allée, Suite 104, Mirabel (QC), J7J 0T3

sa-mirabel-ah@inspection.gc.ca Téléphone : 450-420-3774 / Télécopieur : 450-420-3896

De [REDACTED]

Envoyé : 2026-04-02 09:40

À : Santé des animaux - Montréal (CFIA/ACIA) <sa-montreal-ah@inspection.gc.ca>; MAPAQ « Ministre »

<ministre@mapaq.gouv.qc.ca>; info@fpaq.ca

Cc : [REDACTED]

Objet : Plainte – Sirop d'érable falsifié – Érablère Steve Bourdeau

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de nadia_laflamme11@hotmail.com. [Pourquoi c'est important](#)

EXTERNAL EMAIL – USE CAUTION / COURRIEL EXTERNE – FAITES PREUVE DE PRUDENCE

Madame, Monsieur,

Nous vous contactons afin de porter plainte concernant l'achat de sirop d'érable falsifié produit par l'aculteur Steve Bourdeau, vendu sous le nom d'Érablère Steve Bourdeau ou par sa compagnie à numéro 9227-8712 Québec inc.

Suite au reportage diffusé par l'émission Enquête de Radio-Canada, nous avons constaté que le sirop d'érable que nous avons acheté en épicerie pourrait faire partie des lots falsifiés, contenant plus de 50 % de sucre de canne, contrairement à ce qu'indique l'étiquette.

Nous demandons :

1. Le retrait immédiat de ce produit des tablettes d'épicerie
2. Une inspection des lots concernés
3. Des mesures pour colmater la faille réglementaire permettant à ce type de fraude de passer sous le radar des inspecteurs

Nous espérons que cette situation sera traitée avec toute la sérieux qu'elle mérite afin de protéger les consommateurs québécois.

Cordialement,

[REDACTED]

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 15:29

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1226997 -Sirop d'érable - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Pièces jointes: erable-2026-04-02--15-02-58.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 15:03

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



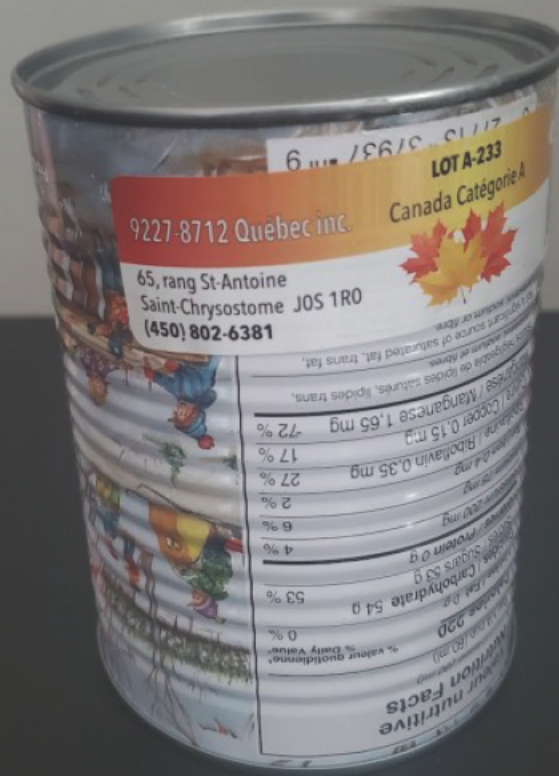
Reason for the complaint	Labelling or display error
Name of the location or establishment	Metro Domaine
Address	6550 R. Sherbrooke E
City/town	Montréal
Postal code	H1N 1C6
Food name	Sirop d'érable pur
Food brand	9227-8712 Québec Inc.
Package format	can
Barcode	6 27843 72614 2
Additional markings included on the package (best before date, batch number, etc.)	Lot A-233
Food purchase date	2026-03-26
Subject	Misleading name
Additional comments and clarifications	Product labeled as pure maple syrup, but was discovered to be largely made of cane sugar. Does not taste like pure maple syrup. See here: https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	
Phone Example : 123 456-7890	

E-mail Example:
name@example.com



**Supporting
documents Please
attach photo evidence
to support your report.**

erable-2026-04-02--15-02-58.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 15:34

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1226999-Sirop d'érable - 9227-8712 Québec inc - Saint-Chrysostome

Pièces jointes: img_20260402_140632334-2026-04-02--15-12-34.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 15:13

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Reason for the complaint

Foreign material in food

Name of the location or establishment	9227-8712 Québec inc.
Address	65, rang St-Antoine
City/town	Saint-Chysostome
Postal code	J0S 1R0
Food purchase date	2026-03-10
Container opening date	2026-03-25
Date of discovery of the foreign material	2026-04-02
Food name	sirop d'érable
Package format	cannette
Barcode	2784372614
Foreign material found in the food (size, type, colour, etc.)	sucre de canne
Is the food in question or foreign material available?	Yes
Additional comments and clarifications	Selon Radio Canada, le producteur ajoute du sucre de canne à son sirop d'érable. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2243130/sirop-erable-falsifie-epicerie-steve-bourdeau

First name

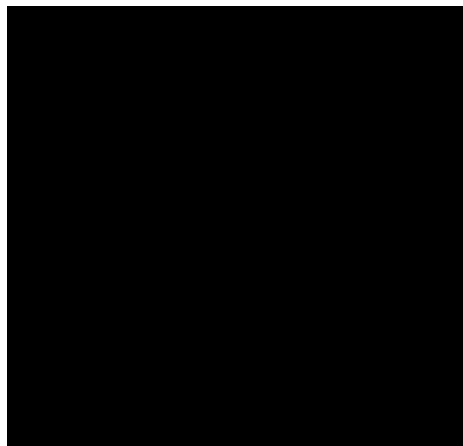
Last name

City (residence)

Region

Postal code

E-mail Example:
name@example.com



**Supporting documents Please
attach photo evidence to
support your report.**

img_20260402_140632334-2026-04-02--15-
12-34.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 15:37

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1227001-Sirop d'érable - 9227-8712 QUEBEC INC. - Saint-Chrysostome

Pièces jointes: img_2362-2026-04-02--15-28-43.jpeg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 15:29

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Other complaint
Name of the location or establishment	Maple Syrup
Address	65, rang St-Antoine
City/town	Saint-Chrysostome
Postal code	J0S 1R0
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	Fake maple syrup! Company profiled in recent CBC article; I have a can of theirs at home.
Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.	img_2362-2026-04-02--15-28-43.jpeg



LOT A-27

AMBRÉ GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE

9227-8712 Québec inc.

Canada Catégorie A

65, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381



© Christine Gagné, artiste peintre

Valeur nutritive
pour 1/4 tasse
Per 1/4 cup (60 ml)

Calories 70
Lipides 1 g
Glucides 16 g
Sucres 16 g
Protéines 1 g
Potassium 10 mg
Calcium 15 mg
Fer 1 mg
Riboflavine 0.1 mg
Cuivre 0.05 mg
Magnésium 5 mg
Sodium 5 mg
Cholestérol 5 mg
Niacine 0.5 mg
Vitamine B6 0.1 mg
Vitamine C 5 mg
Vitamine E 0.5 mg

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 16:02

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1227005 -Sirop d'érable - 9227-8712 Québec Inc. - Saint-Chrysostome

Pièces jointes: fake_syrup-2026-04-02--15-55-23.png

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 15:55

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Other complaint
Name of the location or establishment	9227-8712 Québec Inc.
Address	65, rang St-Antoine
City/town	Saint-Chrysostome
Postal code	J0S 1R0
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	I bought a can of fake syrup from the following store: Maxi Montreal Mt-Royal Ouest 50 Mont-Royal Ave W, Montreal, Quebec H2T 2S3 The can was sold for \$5 before tax. It was the cheapest I'd ever seen maple syrup. The price was too good to be true. Please see this article for more details: https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822

First name

Last name

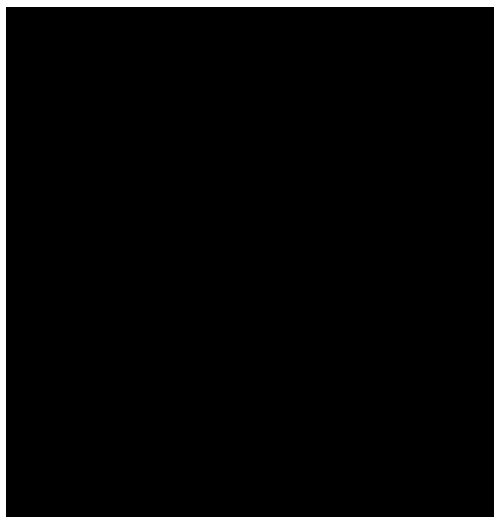
City (residence)

Region

Postal code

**Phone Example : 123
456-7890**

**E-mail Example:
name@example.com**



Supporting documents fake_syrup-2026-04-02--15-55-23.png
**Please attach photo
evidence to support
your report.**



9227-8712 Québec inc.

LOT A-27

Canada Catégorie A

AMBRÉ GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE

65, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381



6 27843 72614 2

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 13 avril 2026 11:24

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte #1227643-Sirop d'érable fraude - L'ERABEILLE INC. - Gatineau

Pièces jointes: Historique.pdf; photo plaignant.jfif; facture fournisseur. [REDACTED].df; devant de la boîte de conserve.JPG; étiquette de provenance sur la boîte de conserve.JPG; TVN et CUP boîte de conserve.JPG

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Inspection Sud-Ouest » <inspectionSudOuest@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 13 avril 2026 09:00

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>; MAPAQ « Inspection Nord-Ouest » <InspectionNordOuest@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : création # plainte - Plainte 45370 - sirop d'érable fraude

Bonjour,

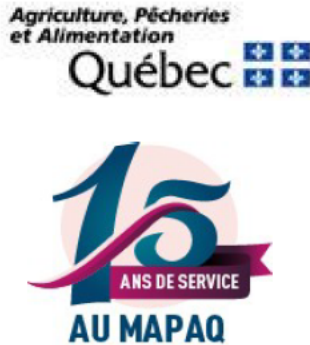
J'ai reçu ce signalement de la Ville de Montréal. L'établissement ciblé serait le producteur de sirop situé dans la région de Gatineau plutôt que le distributeur svp :

L'ERABEILLE INC. ERABEILLE	A	15,A RUE TASCHEREAU GATINEAU (8)
-------------------------------	---	-------------------------------------

2323402-0001
(02-04) CONDITIONNEUR DE MIEL

DIR: 22 ADM REG: 3

Merci



Jolène Lamoureux | Inspectrice principale – Chef d'équipe

Direction régionale de l'inspection des aliments - région Sud-Ouest

Direction générale de l'inspection

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

109, rue Saint-Charles, bureau 1.01B

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2

Téléphone : 450 357-1596 poste 4277

jolene.lamoureux@mapaq.gouv.qc.ca

www.mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire.

Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.

De : Lisa BISHARA <lisa.bishara@montreal.ca>

Envoyé : 10 avril 2026 15:31

À : MAPAQ « Inspection Sud-Ouest » <inspectionSudOuest@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] TR : Plainte 45370 - sirop d'érable fraude

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

Un suivi d'une plainte pour le sirop d'érable. Distributeur à **Saint-Chrysostome**.

Merci

Lisa Bishara

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

Service de l'environnement et de la transition écologique
827, boul.Crémazie Est , bureau 301,Montréal, Qc,H2M 2T8
C: 514 402-5460
F: 514 280-4318

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

Historique de la plainte 45370

Demandé par : Bishara, Lisa

Demandé le : 2026-04-10 14:55

Paramètres

Critères de sélection

Numéro de plainte : 45370

Ordres de tri

Groupes

TIA

:

☐

Date réception

:

2026-04-05 12:05

Délai ciblé PeC

:

24 heures

Délai ciblé int.

:

96 heures

Prise en charge

:

2026-04-07 15:07

Motifs

:

Fraude, tromperie, absence d'indication ou substance proh bée

Santé

:

☐

Délai réel PeC

:

51:02

Délai réel int.

:

22:04

Conclue le

:

Conclusion

:

Sans inspection

:

☐

Regroupement

:

Statut

:

En traitement

Date statut

:

2026-04-07

Description

:

Hier j'ai acheté une boîte de 540 ml de sirop d'érable pur, qui ne goûte absolument pas le sirop d'érable, mais plutôt la mélasse. J'ai gardé la boîte si vous souhaitez un échantillon. Ces produits sont actuellement toujours en vente dans la fruiterie 440 des Halles d'Anjou.
Marque : L'Érabeille, 15A rue Taschereau J8Y2W6 Gatineau
Tel : 319-770-2319 613-797-0634
email : erabeille.hull@yahoo.ca
Ingrédients : non spécifiés

Info insp.

:

Faites le retour plaignant. Demande de photos et facture Remplir onglet aliment. Commerce: Obtient la facture du fournisseur. D'autres plainte de meme pour cette marque. Avise le superviseur pour le transfert au MAPAQ. LB

Plaignants

Agents

Suivis

Nom

Agent causal

Culture positive

Confirmé

Date

Type

2026-04-08

Retour plaig.

Nom	Organisme	Téléphone
SMSAIA	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	800 463-5023

Aliments

Type aliment

:

sirop d'érable

Nom usuel

:

Sirop d'érable pur

Catégorie

:

Ambré

Marque com.

:

L'érabeille

Pays d'origine

:

Canada

Format

:

540 ml

No lot

:

CUP

:

874346002048

Manufacturier

:

Pierre Dagenais & fils Inc.

Importateur

:

Détaillant

:

Fruiterie 440 Anjou

Distributeur

:

Pierre Dagenais & fils Inc.

Agent légal

:

Notes

:

Pierre Dagenais & fils Inc., 463, Notre-Dame. C. P. 547, St-Chrysostome, Qc, J0S 1R0

Enquêtes												
Établissement	:	FRUITERIE 440	Adresse	:	7500 Boul. des Galeries-d'Anjou Local 7 Anjou H1M 3M4	No établ.	:	8982	No exploitant	:	1053492	1
Secteur activités	:	Détaillant-restaurateur	Catégorie	:	Épicerie avec préparation	District	:	2				

Charges de risque																								
Niveau de risque	: Aigu				Maîtrisé	: ☒																		
En date du	: 2022-11-03				Maîtrisé le	: 2022-12-06																		

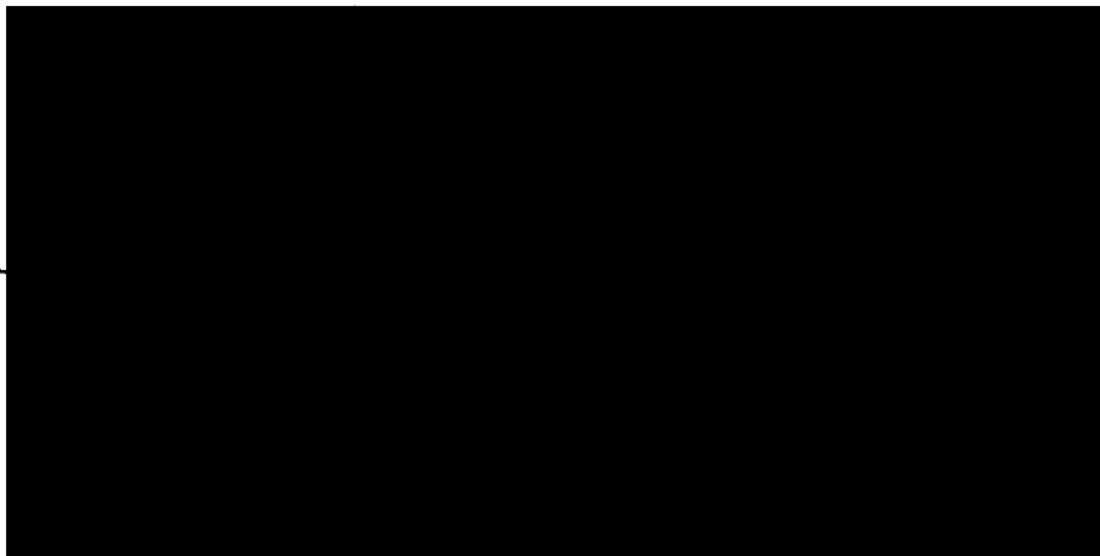
	Raison vis. enq.	Version	Date	Charge	Cat. risque	<u>1.1</u>	<u>1.2</u>	<u>1.3</u>	<u>1.4</u>	<u>1.5</u>	<u>1.6</u>	<u>2.1</u>	<u>2.2</u>	<u>2.3</u>	<u>2.4</u>	<u>2.5</u>	<u>2.6</u>	<u>2.7</u>	<u>3.1</u>	<u>3.2</u>	<u>3.3</u>	<u>3.4</u>	<u>3.5</u>	<u>3.6</u>	<u>4.1</u>	<u>4.2</u>	<u>5.1</u>	<u>5.2</u>	<u>5.3</u>
Dern. plt. enq.	: Plainte	2	2026-04-08 00:00	S.O.	S.O.																								
IBR / 5M préc.	: Régulière	2	2022-11-03 09:00	128	Moyen faible					10			10			S.O.	50									10		10	

Date début enquête :	2026-04-08	Conclusion	: Indéterminée	Responsabilité de l'exploitant	: ☒	Non-maîtrise des points critiques en cause	: ☐
Notes	: 2026-04-08 Ils n'ont pas reçu d'autre plainte de ce genre. Ils vendent ce produit depuis plus de 20 ans et vendent en moyenne 200 caisses de 24 boîtes de conserve de 540 ml par année. Ce produit est aussi vendu dans les autres succursales, Fruiterie 440. C. Biron						

Visites						
No visite	Date visite	Durée (min.)	No établ.	Raison sociale	Inspecteur	Motifs
947905	2026-04-08 12:35	70	8982	FRUITERIE 440	Biron, Chantal	Plainte

Domicile	:		Adresse	:	:	:	:
Date début enquête	:	2026-04-08	:	:	:	:	:
Notes	:		voyé pour obtenir ses photos du produits, tous les côtés de la boîte de conservet et sa facture				

1349

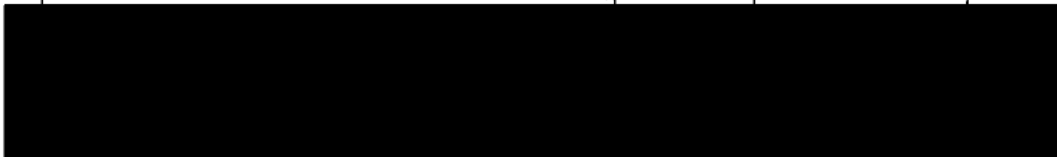


COMPTANT ☐

CHÈQUE ☐

CHARGE ☒

QUANT.	DÉTAILS	VARIÉTÉS	PRIX	MONTANT
128	minot	Mcintosh		
160	"	Cortland		
56	caisse	sirop crable		
REÇU PAR:			TOTAL	







Valeur nutritive Nutrition Facts

pour 1/4 tasse (60 ml)
Per 1/4 cup (60 ml)

Calories 220

% valeur quotidienne
% Daily Value

Lipides / Fat 0 g

Glucides / Carbohydate 54 g

Sucres / Sugars 53 g

53 %

Protéines / Protein 0 g

Potassium 200 mg

4 %

Calcium 75 mg

6 %

Fer / Iron 0,4 mg

2 %

Riboflavine / Riboflavin 0,35 mg

27 %

Cuivre / Copper 0,15 mg

17 %

Manganèse / Manganese 1,65 mg

72 %

Source négligeable de lipides saturés, lipides trans,
cholestérol, sodium et fibres.

Not a significant source of saturated fat, trans fat,
cholesterol, sodium or fibre.

* 5% ou moins c'est peu. 15% ou plus c'est beaucoup

* 5% or less is a little. 15% or more is a lot

Réfrigérer après ouverture
Refrigerate after opening



De: MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments » <smsaia@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 9 avril 2021 11:43

À: [REDACTED]

Objet: Plainte - 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Catégories: Lecture confirmée, Assignée, [REDACTED]

Bonjour,

Tel que discuté, le produit a possiblement été acheté au Maxi de Trois-Rivières.

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Vanessa Pelletier, Inspectrice

Service en ligne MAPAQ

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments (SMSAIA)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Téléphone: 1-800-463-5023 (option 3)

smsaia@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments »

Envoyé : 7 avril 2021 16:41

À : MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments »

Objet : Porter plainte en ligne - Qualité des aliments

Voici une plainte.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Municipalité :

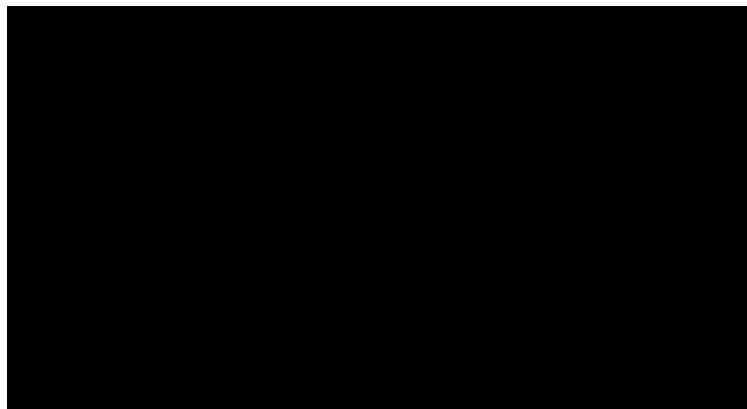
Téléphone :

Courriel :

Nom de
l'établissement :

Adresse :

Date de l'incident : 2021-04-06



Description :

Pour la 2e fois, une conserve de sirop d'érable achetée en épicerie, et identifié à l'acériculteur ci-haut mentionné, ne contient que 500 ml de sirop d'érable plutôt que le 540 ml mentionné sur ledit contenant. J'ai fait le constat car je transfère toujours le sirop dans des contenants en plastique de 500 ml ce qui normalement m'oblige à transvider le surplus dans un 2e contenant.

Votre formulaire a
bien été envoyé.
Merci.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 19 mars 2026 10:34

À: Inspection des aliments[inspectiondesaliments@montreal.ca]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte - Autre sujet de plainte - Place Desjardins – Montréal

Pièces jointes: 4376-2026-03-19--09-23-17.jpg

Bonjour,

Voici une plainte concernant un établissement situé sur le territoire de la ville de Montréal.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 19 mars 2026 09:23

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

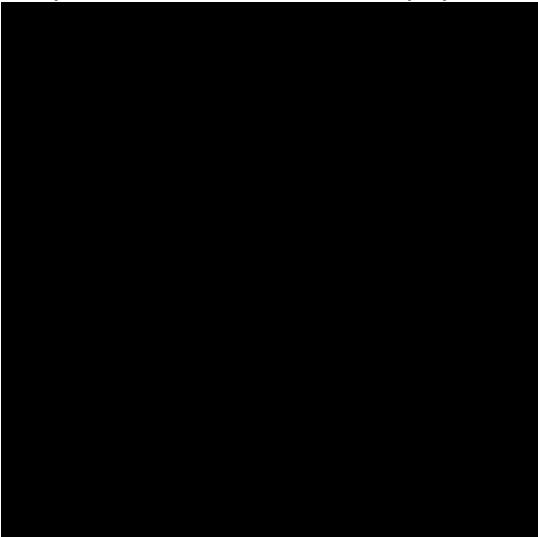
*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712 Quebec inc
Adresse	65 rang st-Antoine
Ville	saint-Chrisostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-03-09
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Nous nous sommes récemment procurer cette canne de "sirop d'érable" au IGA Marché Verreault & Normandeau situé au 5 Place Desjardins à Montréal. Nous ne pouvons pas nier qu'il y a du sirop d'érable à l'intérieur, mais le sirop de maïs y est également bien présent. Le goût le démontre mais également la viscosité qui est plus élevée qu'un sirop d'érable pur. Laisser moi savoir si c'est un aliment qui peut faire l'objet d'une analyse et quelle en sont les conséquences pour ce type de fraude. Si le produit est analysé, pourrons nous en avoir les résultats, question de savoir si nous papilles sont défectueuse.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives	4376-2026-03-19--09-23-17.jpg
Taille maximale : 7 Mo	



Nutritional Facts

	% value quotidien*	% Daily Value*
250	0 %	0 %
Protein	54 g	53 %
Sugar	53 g	4 %
Fiber	0 g	6 %
Iron	100 mg	2 %
Calcium	0.35 mg	27 %
Vitamin C	1.15 mg	17 %
Vitamin E	1.65 mg	72 %

LOT 04
Canada
65 rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 27 octobre 2022 10:39

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte 1165113 - Mauvaise qualité produit - L'Érabeille Inc. - Gatineau

Pièces jointes: erabeille1-2022-10-26--14-20-07.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] Hermès pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Québec.ca

Envoyé : 26 octobre 2022 14:20

À : MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments »

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

L'Érabeille

Adresse

15A rue Taschereau

Ville	Gatineau
Code postal	J8Y 2V6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2022-10-25
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai acheté du sirop d'érable et celui-ci a un goût très mauvais. Je suspecte qu'il y ait eu de la contamination lors de l'emballage ou du mélange, ou encore qu'il ait été mélangé avec des produits autre que du sirop d'érable.
Prénom	
Nom	
Téléphone	
Courriel	
Pièces justificatives Joindre tous les fichiers en même temps. Taille maximale : 7 Mo	erabeille1-2022-10-26--14-20-07.jpg



L'Érabeille

SIROP D'ÉRABLE PUR

Produit du Québec
15A rue Taschereau, Gatineau, QC J8Y 2V6
819-770-2319, 613-797-0634, erabeille.hull@yahoo.ca
Canada Catégorie A
Canada Grade A

540 ml

Ambré au goût robuste
Amber with robust taste



8 74346 00204 8

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 12 mars 2025 16:29

À: MAPAQ « Inspection SudOuest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Pièces jointes: Facture d'achat du valmont pour sirop d'érable plainte 41783.pdf; Photos du plaignant plainte 41783 (contenant sirop).pdf; Hist_41783.pdf; Hist_41786.pdf; Facture fruiterie 440 anjou sirop érable.pdf

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Carole YELLE

Envoyé : 12 mars 2025 09:40

À : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Objet : [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

De : Carole YELLE <carole.velle@montreal.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 09:32

À : plainte.inspection@mapaq <plainte.inspection@mapaq>

Objet : Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Bonjour,

Nous avons reçu deux plaintes différentes de sirop d'érable frauduleux (gût non caractéristique, couleur ne correspondant pas à la classification), provenant de 2 établissements différents. Les adresses de facturation sont différentes.

Il s'avère que l'exploitant est le même, 9227-8712 QUEBEC INC.

Vous trouverez en p.j. l'historique des plaintes ainsi que les photos des produits et les factures.

Nous avons fait parvenir au DLEAA les échantillons de sirop d'érable.

Il y aura 2 envois.

Salutations cordiales.

Carole Yelle

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

Service de l'environnement

Direction générale adjointe Qualité de Vie

827, boul.Crémazie Est , bureau 301,Montréal, Qc,H2M 2T8

T:514 280-4309

F514 280-4318

* carole.yelle@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

CHARGE ☐[illegible]

CHARGE ☐[illegible]

CHARGE ☐[illegible]

CHARGE ☐[illegible]

CHARGE ☐[illegible]

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 octobre 2025 15:38

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]

BCC: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte: 1217547-Fraude-Les petites douceurs de Lucie-Saint-Eustache

Pièces jointes: image_-_2025-10-02f150423.082-2025-10-02--15-05-36.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED]

[REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée



Service de réception des plaintes. C.M.

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 octobre 2025 15:06

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

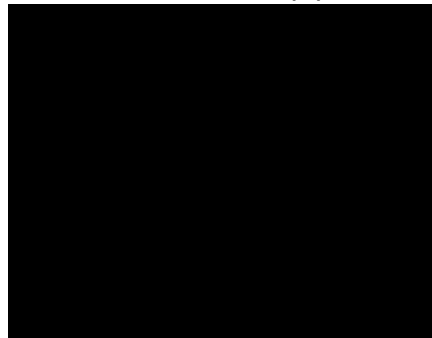
Nom du lieu ou de l'établissement	Les petites douceurs de Lucie
Adresse	455 Avenue Mathers
Ville	St-Eustache
Code postal	J7P 4C1
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2025-09-29
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Bonjour, J'ai récemment acheté une caisse de huit cannes de sirop d'érable à la pâtisserie Les Petites Douceurs de Lucie à Saint-Eustache. Sur les cannes, il y a une étiquette indiquant que le sirop est produit par la compagnie 9227-8712 Québec inc., située au 80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome J0S 1R0, (450) 802-6381, catégorie A. J'ai des doutes sur l'authenticité de ce sirop : à l'avant-goût, il a le goût classique du sirop d'érable, mais il laisse un arrière-goût que je suspecte être du sirop de maïs, ce qui me fait croire qu'il pourrait être dilué. J'ai contacté les Producteurs et productrices acéricoles du Québec, et ils m'ont conseillé de m'adresser au MAPAQ pour faire analyser le produit. J'ai conservé quelques cannes au cas où des tests seraient nécessaires. Merci beaucoup pour votre aide.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région



Code postal

Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo

image_-_2025-10-02t150423.082-2025-10-02--15-05-36.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 19 octobre 2025 10:23

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte 1218361-ALIMENTS IMPROPRES-L'ERABEILLE-GATINEAU

Pièces jointes: 1000022441-compressed-2025-10-19--09-34-00.pdf

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci et bonne journée.



Service de réception des plaintes JB

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 19 octobre 2025 09:34

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Corps étranger dans les aliments
Nom du lieu ou de l'établissement	L'erabeille
Adresse	15A rue taschereau
Ville	gatineau
Code postal	J8Y 2V6
Date d'achat de l'aliment visé	2025-06-25
Date de la découverte du corps étranger	2025-09-21
Nom de l'aliment	"Pure Maple Syrup"
Marque de l'aliment	L'erabeille
Format d'emballage	Can
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	D L190.1
Corps étranger trouvé dans l'aliment (dimensions, type, couleur, etc.)	Can Is sealed but has expanded and is under pressure. Something is growing inside this can.
Est-ce que l'aliment visé ou le corps étranger est disponible?	Oui
Commentaires et précisions additionnels	Sealed container contains a forign body as the can has expanded (Top and bottom are bulging outwards) and is unfit to consume.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	

Région

Code postal

Téléphone Exemple : 123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

Pièces justificatives Taille maximale : 7 Mo 1000022441-compressed-2025-10-19--09-34-00.pdf

D L190.1 $\frac{x}{4}$

SIROP D'ÉRABLE
PUR • PURE
MAPLE SYRUP



74249

00204

8

Produit du Canada | Product of Canada
540 ml



© Christine Genest, artiste peintre

Genest



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

C. Genest



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE



Valeur nutritive Nutrition Facts

pour 1/4 tasse (60 ml)

Per 1/4 cup (60 ml)

Calories 220

% valeur quotidienne*

% Daily Value*

Lipides / Fat 0 g

0 %

Glucides / Carbohydrate 54 g

Sucres / Sugars 53 g

53 %

Protéines / Protein 0 g

Potassium 200 mg

4 %

Calcium 75 mg

6 %

Fer / Iron 0,4 mg

2 %

Riboflavine / Riboflavin 0,35 mg

27 %

Cuivre / Copper 0,15 mg

17 %

Manganèse / Manganese 1,65 mg

72 %

Ne contient pas de lipides saturés, lipides trans, cholestérol, sodium et fibres.

Not a significant source of saturated fat, trans fat, cholesterol, sodium or fibre.

15% ou moins c'est peu. 15% ou plus c'est beaucoup.
15% or less is little. 15% or more is a lot.



L'Érabeille

SIROP D'ÉRABLE PUR

640 ml

Produit du Québec
15A rue Taschereau, Gatineau, QC J8Y 2V6
619-770-2319, 613-797-0634, erabeille.hull@sympatico.ca
Canada Catégorie A
Canada Grade A

Produit of Quebec
Ambré au goût riche
Amber with rich taste



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 26 mars 2026 10:43

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: PLAINTÉ 1226581 - HYGIÈNE ET SALUBRITÉ - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Pièces jointes: rapport_d_analyse_no20265014-2026-03-26--10-30-58.pdf

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes E.T.

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 26 mars 2026 10:31

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Hygiène et salubrité

Nom du lieu ou de l'établissement 9227-8712 QUEBEC INC (Steve Bourdeau)

Adresse 79 RANG SAINT-ANTOINE,

Ville SAINT-CHRYSTOSTOME (QUE)

Code postal J0S 1R0

Établissement Insalubrité des lieux

Date de l'observation de la situation 2026-02-20

Commentaires et précisions additionnels

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@example.com

Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 11:19

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte 1226977 - Fraude - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Pièces jointes: sirop-2026-04-02--07-42-32.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 07:43

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

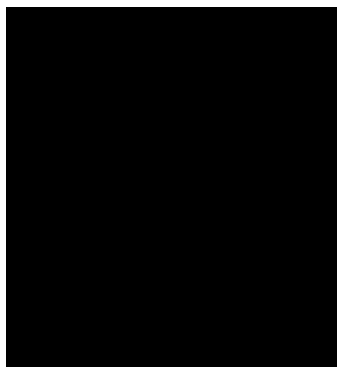
Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	Érablière Steve Bourdeau (9227-8712)
Adresse	65, rang st-Antoine
Ville	Saint-Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	https://presse.radio-canada.ca/television/14536/sirop-de-poteau-enquete-sur-un-sirop-d-erable-au-gout-douteux/ https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822 Comme a été rapporté par CBC/Radio-Canada, les épiceries vendent du sirop d'érable altéré qui vient d'une source spécifique, identifié par l'adresse ci-dessus et le numéro de producteur 9227-8712. Les journalistes ont identifié ces cannes de sirop comme 50% sucre de canne. Malheureusement, j'avais déjà acheté un canne de ce sirop quand j'ai lu l'article. Comment puis-je avoir un remboursement pour ce produit qui n'est pas celui pour lequel j'ai payé? Est-ce que le ministère va faire quelque chose pour arrêter ce producteur qui vend du sirop faux ? J'ai acheté ce canne à 4001 Segals Market, Boul. Saint-Laurent, Montréal, QC H2W 1Y4 le 30 mars 2026.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région



Code postal

Téléphone Exemple
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

Pièces justificatives sirop-2026-04-02--07-42-32.jpg
Taille maximale : 7
Mo

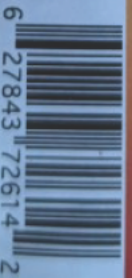
9227-8712 Québec inc.

Canada Catégorie A

LOT A-232

AMBRÉ GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE

65, rang St-Antoine
Saint-Christophe JOS 1R0
(450) 802-6381



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 11:25

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte 1226979 - Fraude - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Pièces jointes: Re: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED]

Envoyé : 2 avril 2026 08:37

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Re: [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

PVI -

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2243130/sirop-erable-falsifie-epicerie-steve-bourdeau?partageApp=applInfoiOS&accesVia=partage>

Sent from my iPhone



On Feb 14, 2026, at 09:59, MAPAQ « Plaines Inspection »
<plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca> wrote:

Bonjour,

Merci pour les informations sur le producteur. Toutefois, afin de procéder à l'ouverture d'une plainte nous avons besoin du lieu précis où vous avez acheté le produit.

Nous avons besoin du nom du commerce ainsi que de son adresse complète.

Merci et bonne journée à vous,

<image001.jpg>

Service de réception des plaintes E.T.

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De

Envoyé : 14 février 2026 09:52

À : MAPAQ « Plaines Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Re: [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

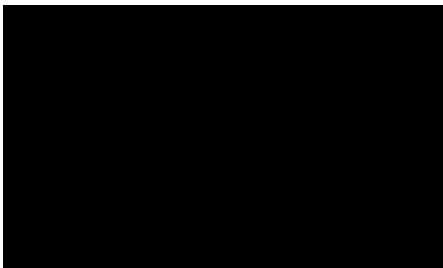
Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

Votre formulaire standardisé ne me permet pas de faire les nuances nécessaires; ma plainte ne vise pas l'épicerie où le produit a été acheté, mais bien le producteur du "sirop d'érable".

Le produit contenu dans les deux boîtes de conserve a une couleur jaunâtre inhabituelle, une odeur et un goût de sirop de maïs malgré que le contenant mentionne sirop d'érable pur. Selon l'étiquette sur les boîtes de conserve, elles proviennent de l'entreprise 9227-8712 Québec Inc, 65, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome. Plus précisément du lot A-37.

Je vous joins les photos de la boîte de conserve dont j'ai conservé le contenu si vous désirez en faire l'analyse.



On Feb 14, 2026, at 09:17, MAPAQ « Plaintes Inspection
» <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca> wrote:

Bonjour,

Merci d'avoir contacté le sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous apprécions que vous nous ayez fait part de vos préoccupations. Toutefois, après avoir examiné votre requête, nous avons constaté qu'elle ne répond malheureusement pas aux critères requis. Par conséquent, nous ne pouvons pas donner suite à votre demande.

Pour qu'une plainte soit jugée recevable, elle doit répondre à des critères spécifiques. Premièrement, le

plaignant doit avoir été témoin direct des faits ou de la situation signalée. Deuxièmement, il est essentiel de respecter un délai raisonnable entre l'événement constaté et sa déclaration. À titre d'exemple, pour une plainte concernant l'hygiène, la salubrité ou la présence d'un corps étranger sans lien avec une problématique de santé, le délai est de 45 jours entre la constatation et la plainte. Pour une intoxication alimentaire rapportée par un consommateur, le délai est de 30 jours.

De plus, le lieu concerné doit être clairement identifié et se situer au Québec. Il est également important que la plainte, la dénonciation ou le signalement ne fasse pas l'objet d'un litige entre le citoyen et le propriétaire visé.

Ainsi, votre plainte ne peut être traitée, car :

1. **Le lieu visé par votre plainte n'est pas bien identifié.**

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une excellente journée.

<image001.jpg>

Service de réception des plaintes E.T.

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé an

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 14 février 2026 09:12

À : MAPAQ « Plaintes Inspection »

<plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	IGA ou Metro
Adresse	Boul St-Charles ou boul Curé Labelle
Ville	Pierrefonds ou Blainville
Date de l'observation de la situation	2026-02-07
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Voir description du problème constaté. Un producteur de sirop d'érable semble vendre du sirop de maïs (ou un produit en contenant une forte concentration) dans des contenants affichant Sirop d'érable pur fraudant ainsi les consommateurs et marchands qui offrent les produits.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la

distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

De [REDACTED]

Envoyé: 14 février 2026 09:52

À: MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet: Re: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Catégories: En attente d'informations complémentaires [REDACTED]

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

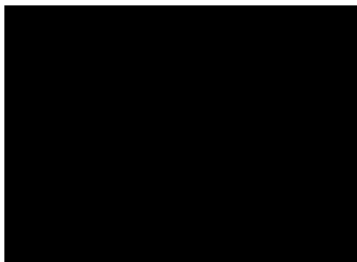
Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

Votre formulaire standardisé ne me permet pas de faire les nuances nécessaires; ma plainte ne vise pas l'épicerie où le produit a été acheté, mais bien le producteur du "sirop d'érable".

Le produit contenu dans les deux boites de conserve a une couleur jaunâtre inhabituelle, une odeur et un goût de sirop de maïs malgré que le contenant mentionne sirop d'érable pur. Selon l'étiquette sur les boites de conserve, elles proviennent de l'entreprise 9227-8712 Québec Inc, 65, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome. Plus précisément du lot A-37.

Je vous joins les photos de la boite de conserve dont j'ai conservé le contenu si vous désirez en faire l'analyse.



On Feb 14, 2026, at 09:17, MAPAQ « Plaintes Inspection »
<plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca> wrote:

Bonjour,

Merci d'avoir contacté le sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous apprécions que vous nous ayez fait part de vos préoccupations. Toutefois, après avoir examiné votre requête, nous avons constaté qu'elle ne répond malheureusement pas aux critères requis. Par conséquent, nous ne pouvons pas donner suite à votre demande.

Pour qu'une plainte soit jugée recevable, elle doit répondre à des critères spécifiques. Premièrement, le plaignant doit avoir été témoin direct des faits ou de la situation signalée. Deuxièmement, il est essentiel de respecter un délai raisonnable entre l'événement constaté et sa déclaration. À titre d'exemple, pour une plainte concernant l'hygiène, la salubrité ou la présence d'un corps étranger sans lien avec une problématique de santé, le délai est de 45 jours entre la constatation et la plainte. Pour une intoxication alimentaire rapportée par un consommateur, le délai est de 30 jours.

De plus, le lieu concerné doit être clairement identifié et se situer au Québec. Il est également important que la plainte, la dénonciation ou le signalement ne fasse pas l'objet d'un litige entre le citoyen et le propriétaire visé.

Ainsi, votre plainte ne peut être traitée, car :

1. **Le lieu visé par votre plainte n'est pas bien identifié.**

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une excellente journée.

<image001.jpg>

Service de réception des plaintes E.T.

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED]<info@quebec.ca>
Envoyé : 14 février 2026 09:12
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

IGA ou Metro

Adresse

Boul St-Charles ou boul Curé Labelle

Ville

Pierrefonds ou Blainville

Date de l'observation de la situation

2026-02-07

Formulez votre plainte avec le plus de détails possible

Voir description du problème constaté.
Un producteur de sirop d'érable semble vendre du sirop de maïs (ou un produit en contenant une forte concentration) dans des contenants affichant Sirop d'érable pur fraudant ainsi les consommateurs et marchands qui offrent les produits.

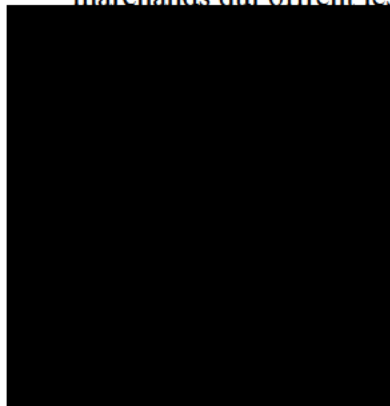
Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal



Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com



AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.



SIROP D'ÉRABLE
PUR • PURE
MAPLE SYRUP

Produit du Canada | Product of Canada

540 ml

Valeur nutritive Nutrition Facts

pour 1/4 tasse (60 ml)

Per 1/4 cup (60 ml)

Calories 220

% valeur quotidienne
% Daily Value*

Lipides / Fat 0 g

0 %

Glucides / Carbohydrate 54 g

Sucres / Sugars 53 g

53 %

Protéines / Protein 0 g

Potassium 200 mg

4 %

Calcium 75 mg

6 %

Fer / Iron 0,4 mg

2 %

Riboflavine / Riboflavin 0,35 mg

27 %

Cuivre / Copper 0,15 mg

17 %

Manganèse / Manganese 1,65 mg

72 %

Source négligeable de lipides saturés, lipides trans,
cholestérol, sodium et fibres.

Not a significant source of saturated fat, trans fat,
cholesterol, sodium or fibre.

* 5% ou moins, c'est peu; 15% ou plus, c'est bon.

927-8712 Québec Inc.
65, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome J0S 1R0
(450) 802-6381

LOT A-37

Canada Catégorie A



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 10:35

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte 1227027 - FRAUDE - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Pièces jointes: img_3240-2026-04-02--17-46-44.jpeg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 17:47

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint

Other complaint

Name of the location or establishment

9227-8712 Québec Inc.

Address

65, rang St-Antoine

City/town

Saint-Chrysostome

Postal code

J0S 1R0

Subject

Fraud or deception (other than in relation to food labelling)

Date the situation was observed

2026-04-02

Include as many details as possible in your complaint

Two cans of maple syrup labelled as pure maple syrup can possibly cane sugar syrup.

First name

Last name

City (residence)

Region

Postal code

Phone Example : 123 456-7890

E-mail Example:

name@example.com

Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.

img_3240-2026-04-02--17-46-44.jpeg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 10:42

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: plainte 1227029 - FRAUDE - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Pièces jointes: pxl_20260403_030052671.mp-2026-04-02--23-03-32.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

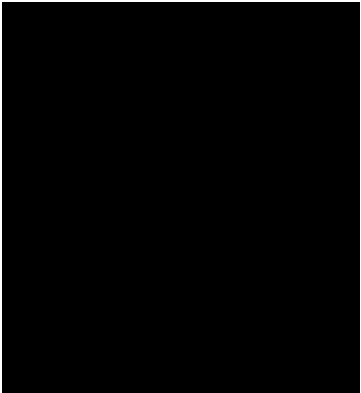
Envoyé : 2 avril 2026 23:04

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	IGA
Adresse	1580, chemin Saint-Louis
Ville	Québec
Code postal	G1S 1G6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-03-15
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai acheté une boîte de sirop d'érable chez IGA à la mi-mars. Après dégustation, je l'ai mise de côté en raison de son goût atypique et non traditionnel. Le nom du producteur qui apparaît sur une étiquette collée sur la boîte est: 9227-8712 Québec Inc, 65 rang St-Antoine, Saint-Chrysostome J05 1R0, téléphone 450 802-6387. Lot A+203, Catégorie À, ambré. Or l'émission ENQUÊTE du 2 avril vient de démontrer qu'IGA a distribué ce produit et que le producteur fraude les acheteurs en y ajoutant du sucre de canne et des types de sirop de basse qualité, malgré la mention SIROP D'ÉRABLE PUR.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	

Téléphone Exemple :
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo

pxl_20260403_030052671.mp-2026-04-02--23-03-32.jpg

protein 0 g	4 %
25 mg	6 %
2 %	
0.35 mg	27 %
0.15 mg	17 %
Manganese 1.65 mg	72 %
pourcentage de lipides saturés, lipides trans, sodium et fibres	
source of saturated fat, trans fat, sodium and fibre	



65, rang St-Antoine
 Saint-Chrysostome JOS 1R0
 (450) 802-6381
 9227-8712 Québec Inc.
 Canada Catégorisé
 LOT A-203

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 10:52

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte 1227031 - FRAUDE - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Pièces jointes: 17752236354401621361204128601419-2026-04-03--09-40-52.jpg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 09:41

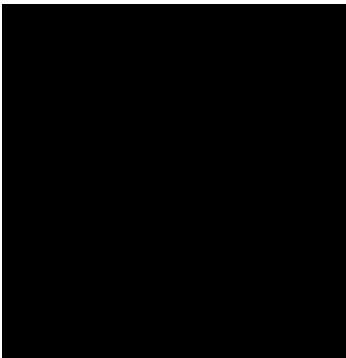
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

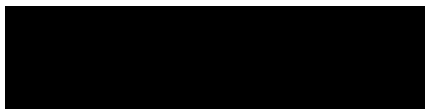
*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Erreur d'étiquetage ou d'affichage
Nom du lieu ou de l'établissement	Farmboy
Adresse	360 Taunton rd east
Ville	Whitby
Code postal	L1R 0H4
Nom de l'aliment	Pure Maple syrup
Marque de l'aliment	Maple syrup
Format d'emballage	Can
Code à barres	6 27843 72614 2
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	Lot A-222 9227-8712 Quebec Inc 65 rang st Antoine Saint Chrysostome J0S 1R0
Date d'achat de l'aliment visé	2026-03-30
Objet	Liste d'ingrédients, Autre
Précisez l'objet de la plainte	Reported syrup is not Pure.
Commentaires et précisions additionnels	Contains substitute cane sugar.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	

Courriel Exemple :
nom@exemple.com



**Pièces justificatives Taille
maximale : 7 Mo**

17752236354401621361204128601419-
2026-04-03--09-40-52.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 10:59

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte 1227033 - FRAUDE - 9227-8712 Québec inc. - Saint-Chrysostome

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 09:53

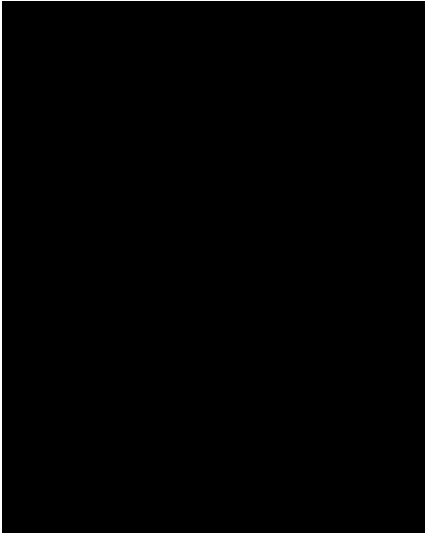
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712 Québec inc.
Adresse	80, rang St-Antoine
Ville	Saint Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Appellation trompeuse, Autre
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Sirop d'érable vendu avec l'appellation « Pur », coupé de plus de 50% de sucre de canne. J'ai 5 boîtes de ce sirop et je veux être remboursé. J'ai appris cette information en écoutant l'émission Enquête de Radio-Canada.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@example.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 11:24

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte 1227035 - FRAUDE - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 16:57

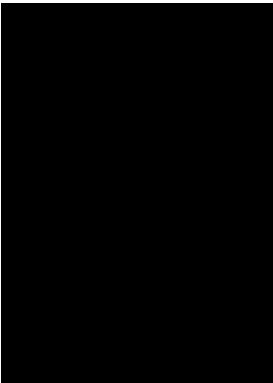
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Labelling or display error
Name of the location or establishment	IGA
Address	6190 Blvd Henri Bourassa
City/town	Montréal
Food name	sirop d'erable pur
Food brand	9227-8712
Package format	540 ml
Barcode	2784372614
Additional markings included on the package (best before date, batch number, etc.)	I bought 4 cans from this company that was flagged for fraud since the maple syrup is not 100% pure and is 50% cane sugar. I want to file an official complaint and find a way to get a refund for the false advertisement products.
Food purchase date	2026-01-01
Subject	List of ingredients
Additional comments and clarifications	it is NOT pure maple syrup. The bar code is an example of the product since I no longer have the cans
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	

E-mail Example:
name@example.com



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 12:56

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

Objet: Plainte 1227039 - FRAUDE - 9227-8712 Québec Inc. - Saint-Chrysostome

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 12:34

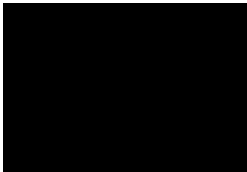
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Other complaint
Name of the location or establishment	9227-8712 Québec Inc. (Erabliere Steve Bourdeau
Address	9297-8717 Quebec inc. 79 Rang Saint-Antoine Saint-Chrysostome,
City/town	Quebec
Postal code	J0S 1R0
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	Unknowingly bought fake maple syrup at grocery store as detailed here: https://youtu.be/-n4pkaxKNLc
Region	
Postal code	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 8 avril 2026 14:27

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; MAPAQ « Gestion des demandes d'étiquetage »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=da4a35d3c1384e33bcfc3360147161c3-Ressource-B]

Objet: Plainte 1227389 - Étiquetage - Érablière du Lac-Simon - Duhamel

Pièces jointes: img_3382-2026-04-08--10-41-50.jpeg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 8 avril 2026 10:42

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	Érablière du Lac-Simon
Adresse	217 chemin du Lac-Simon
Ville	Lac-Simon
Code postal	J0V 1G0
Objet	Autre
Précisez le problème constaté	Absence de mention du producteur acéricole sur les conserves de sirop d'érable vendues par M. Alex Bourdeau de l'Érablière du Lac Simon Soupçon que le sirop d'érable vendu ne soit pas pur à 100%
Date de l'observation de la situation	2026-04-06
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Après le reportage de M. Gaetan Pouliot de Radio-Canada sur la vente de sirop d'érable qui n'était pas pur à 100% par Steve Bourdeau, nous étions quelque peu sur nos gardes lorsque M. Alexandre Bourdeau de L'Érablière du Lac Simon ([REDACTED]) nous a vendu le lundi 6 avril dernier une caisse de 8 boîtes de sirop d'érable à 55\$. Il faut dire que ma conjointe avait vu vendredi 3 avril une annonce sur Facebook du «sirop pur à 100% fabriqué à Lac-Simon, goût authentique , produit local, qualité exceptionnelle, seulement 55\$ le gallon». Je lui ai même posé la question sur la composition du sirop et il m'a répondu que son sirop était pur à 100% et provenait de l'érablière du Lac-Simon au 217 chemin du Tour-du-Lac à Duhamel. Du même souffle, il a ajouté qu'il ne portait plus le chandail du groupe familial et que l'érablière était propriété de Steve Bourdeau avant lui.

Arrivé à la maison, nous nous sommes rendu compte que les conserves ne comportaient pas de mention du producteur acéricole. Il est difficile pour nous de savoir si le sirop contient en partie du sirop de sucre de canne. Mais nous avons trouvé étrange que le sirop vendu à très bon prix par Alexandre Bourdeau qui a un lien avec Steve Bourdeau sans mention du lieu de production.

Nous n'avons fait aucune autre démarche auprès de M. Bourdeau bien que nous ayons écrit aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec et au journaliste M. Pouliot.

En espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir mes salutations les plus cordiales.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple
123 456-7890

Pièces justificatives **img_3382-2026-04-08--10-41-50.jpeg**
Taille maximale : 7
Mo



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 mai 2026 16:01

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=cb0f94b5bd8b44e5af1cee05938b8df7-Ressource-B]

BCC: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: Plainte: 1228859-Fraude-Adonis-Gatineau

Pièces jointes: img_9618-2026-05-03--15-50-53.jpeg

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée



Service de réception des plaintes. C.M.

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 mai 2026 15:51

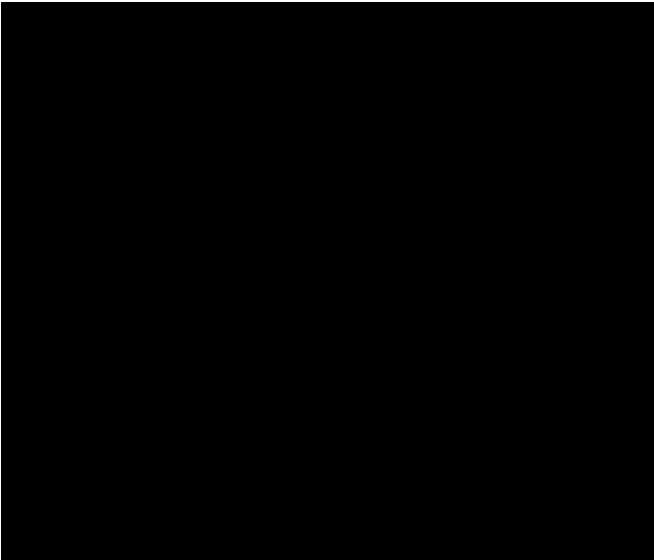
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	Adonis
Adresse	920 Boul Maloney
Ville	Gatineau
Code postal	J8T 3R6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-05-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Nom du produit : miel de trèfle Érabeille * Lieu d'achat (Adonis Gatineau) * Date d'achat: Avril 2026 * Numéro de lot (très important): 74346 00005 * Description précise : * aucune odeur * goût de sirop * aucune cristallisation * n'est pas du miel
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives Taille maximale : 7 Mo	img_9618-2026-05-03--15-50-53.jpeg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 9 avril 2021 12:59

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=MAPAQ/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=1f0cd441ee5641808ee8f74674e7114f-Ressource-BAL-709]

Objet: Plainte 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Pièces jointes: Plainte - 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge. Veuillez confirmer la lecture de ce message.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Katherine Chabot | Technicienne responsable de la saisie des plaintes

Direction adjointe du soutien aux opérations et de la qualité

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
5130, boulevard Guillaume-Couture, bureau 100
Lévis (Québec) G6V 9L4
Téléphone: 418 834-6740 poste 2304
Cellulaire : 418 806-4052

plainte.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

-->

De: MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments » <smsaia@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 9 avril 2021 11:43

À: [REDACTED]

Objet: Plainte - 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Catégories: [REDACTED]

Bonjour,

Tel que discuté, le produit a possiblement été acheté au Maxi de Trois-Rivières.

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Vanessa Pelletier, Inspectrice

Service en ligne MAPAQ

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments (SMSAIA)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Téléphone: 1-800-463-5023 (option 3)

smsaia@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments » <smsaia@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 7 avril 2021 16:41

À : MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments » <smsaia@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Porter plainte en ligne - Qualité des aliments

Voici une plainte.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Municipalité :

Téléphone :

Courriel :



Nom de l'établissement : 9227-8712 Québec inc.

Adresse : 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome, J0S 1R0

Date de l'incident : 2021-04-06

Description : Pour la 2e fois, une conserve de sirop d'érable achetée en épicerie, et identifié à l'acériculteur ci-haut mentionné, ne contient que 500 ml de sirop d'érable plutôt que le 540 ml mentionné sur ledit contenant. J'ai fait le constat car je transfère toujours le sirop dans des contenants en plastique de 500 ml ce qui normalement m'oblige à transvider le surplus dans un 2e contenant.

Votre formulaire a bien été envoyé.
Merci.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 27 octobre 2022 10:39

À: d [REDACTED]

BCC: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[toxi@mapaq.gouv.qc.ca]

Objet: Plainte alimentaire

Pièces jointes: erabeille1-2022-10-26--14-20-07.jpg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous

confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné.

Notez que les plaintes sont

traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Québec.ca

Envoyé : 26 octobre 2022 14:20

À : MAPAQ « Santé animale et inspection des aliments »

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

L'Érabeille

Adresse

15A rue Taschereau

Ville

Gatineau

Code postal	J8Y 2V6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2022-10-25
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai acheté du sirop d'érable et celui-ci a un goût très mauvais. Je suspecte qu'il y ait eu de la contamination lors de l'emballage ou du mélange, ou encore qu'il ait été mélangé avec des produits autre que du sirop d'érable.
Prénom	
Nom	
Téléphone	
Courriel	
Pièces justificatives Joindre tous les fichiers en même temps. Taille maximale : 7 Mo	erabeille1-2022-10-26--14-20-07.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 11:00

À: [REDACTED]

Objet: Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 09:53

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

9227-8712 Québec inc.

Adresse

80, rang St-Antoine

Ville

Saint Chrysostome

Code postal

J0S 1R0

Objet	Appellation trompeuse, Autre
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Sirop d'érable vendu avec l'appellation « Pur », coupé de plus de 50% de sucre de canne. J'ai 5 boîtes de ce sirop et je veux être remboursé. J'ai appris cette information en écoutant l'émission Enquête de Radio-Canada.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 12 456-7890	
Courriel Exemple : nom@example.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 avril 2026 10:43

À: [REDACTED]

Objet: Plainte alimentaire

Pièces jointes: pxl_20260403_030052671.mp-2026-04-02--23-03-32.jpg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JR

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 23:04

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

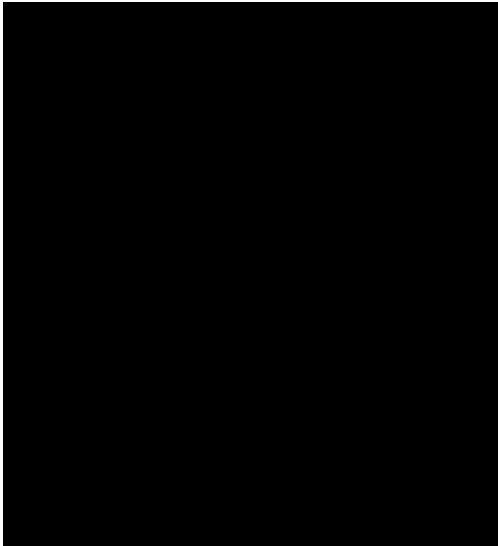
IGA

Adresse

1580, chemin Saint-Louis

Ville

Québec

Code postal	G1S 1G6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-03-15
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai acheté une boîte de sirop d'érable chez IGA à la mi-mars. Après dégustation, je l'ai mise de côté en raison de son goût atypique et non traditionnel. Le nom du producteur qui apparaît sur une étiquette collée sur la boîte est: 9227-8712 Québec Inc, 65 rang St-Antoine, Saint-Chrysostome J05 1R0, téléphone 450 802-6387. Lot A+203, Catégorie À, ambré. Or l'émission ENQUÊTE du 2 avril vient de démontrer qu'IGA a distribué ce produit et que le producteur fraude les acheteurs en y ajoutant du sucre de canne et des types de sirop de basse qualité, malgré la mention SIROP D'ÉRABLE PUR.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives	pxl_20260403_030052671.mp-2026-04-02--23-03-
Taille maximale : 7 Mo	32.jpg

protein 0 g	4 %
25 mg	6 %
2 %	
0.35 mg	27 %
0.15 mg	17 %
Manganese 1.65 mg	72 %

Source of saturated fat, trans fat,
cholesterol or fibre.



LOT A-203

Canada Catgona

9227-8712 Québec Inc.

65, rang St-Antoine

Saint-Charles-de-la-Paix J0S 1R0

(450) 802-6381

De: MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 9 mars 2022 20:31

À: MAPAQ « Plaintes Inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ba60c0c3d5da44ddbcd1880b09ee1cf2-Ressource-B]

Objet: Porter plainte en ligne - Qualité des aliments

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Marqué

Catégories: Assignée, Charles Martel

Voici une plainte.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Municipalité :

Téléphone :

Courriel :

Nom de
l'établissement :

9227-8712 Québec inc.

Adresse :

80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

Date de l'incident :

2022-03-09

Description :

Sirop d'érable ayant un très très mauvais goût, horrible. Acheté y a 3 semaines, mais plus aucune facture. Que faire ? Je le jette dans l'évier, la toilette ou quoi ? Au prix que nous payons le sirop d'érable aujourd'hui, Incroyable de pouvoir vendre une qualité de sirop pareil. merci pour le suivi.

Votre formulaire a
bien été envoyé.
Merci.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 19 octobre 2025 10:19

À: [REDACTED]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée.



Service de réception des plaintes JB

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 19 octobre 2025 09:34

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Corps étranger dans les aliments

Nom du lieu ou de l'établissement

l'erabeille

Adresse

15A rue taschereau

Ville

gatineau

Code postal	J8Y 2V6
Date d'achat de l'aliment visé	2025-06-25
Date de la découverte du corps étranger	2025-09-21
Nom de l'aliment	"Pure Maple Syrup"
Marque de l'aliment	L'erabeille
Format d'emballage	Can
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	D L190.1
Corps étranger trouvé dans l'aliment (dimensions, type, couleur, etc.)	Can Is sealed but has expanded and is under pressure. Something is growing inside this can.
Est-ce que l'aliment visé ou le corps étranger est disponible?	Oui
Commentaires et précisions additionnels	Sealed container contains a forign body as the can has expanded (Top and bottom are bulging outwards) and is unfit to consume.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

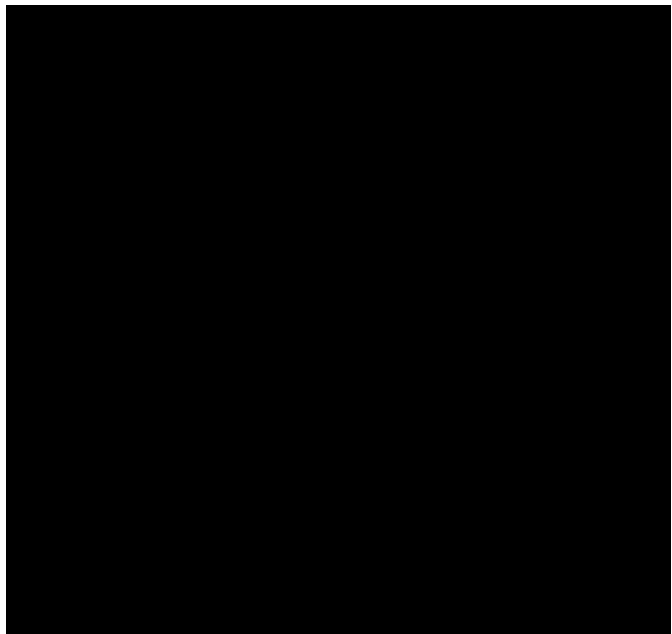
Région

Code postal

Téléphone Exemple : 123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@example.com

Pièces justificatives Taille maximal : 7 Mo



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 7 avril 2026 09:45

À: [REDACTED]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 6 avril 2026 16:47

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

Steve Boudreau

Adresse	65, rang S'y Antoine
Ville	Saint Jean Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-06
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Je souhaite porter à votre attention une situation concernant un produit de sirop d'érable que j'ai acheté et consommé récemment, identifié comme provenant de l'entreprise 9227-8712 Québec inc., située au 65, rang St-Antoine à Saint-Jean-Chrysostome. Le 6 avril 2026, j'ai pris connaissance d'une publication circulant sur Facebook soulevant des préoccupations quant à la qualité de ce sirop, notamment à l'effet qu'il pourrait avoir été dilué avec du sucre de canne. Considérant le sérieux d'une telle allégation, je souhaite valider cette information auprès de votre ministère et savoir si une vérification, un signalement ou une enquête est en cours ou a été effectuée concernant ce producteur ou ce produit. Je précise que je ne suis pas en mesure de fournir l'adresse exacte du point de vente, le produit ayant été acheté dans un commerce de détail (type supermarché), dont les détails ne sont plus disponibles. Toutefois, je suis en possession d'une canne du produit, que je peux conserver et rendre disponible à des fins de vérification ou d'analyse si requis. La date d'achat et de consommation est approximative.

Je vous remercie de l'attention portée à ce signalement.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

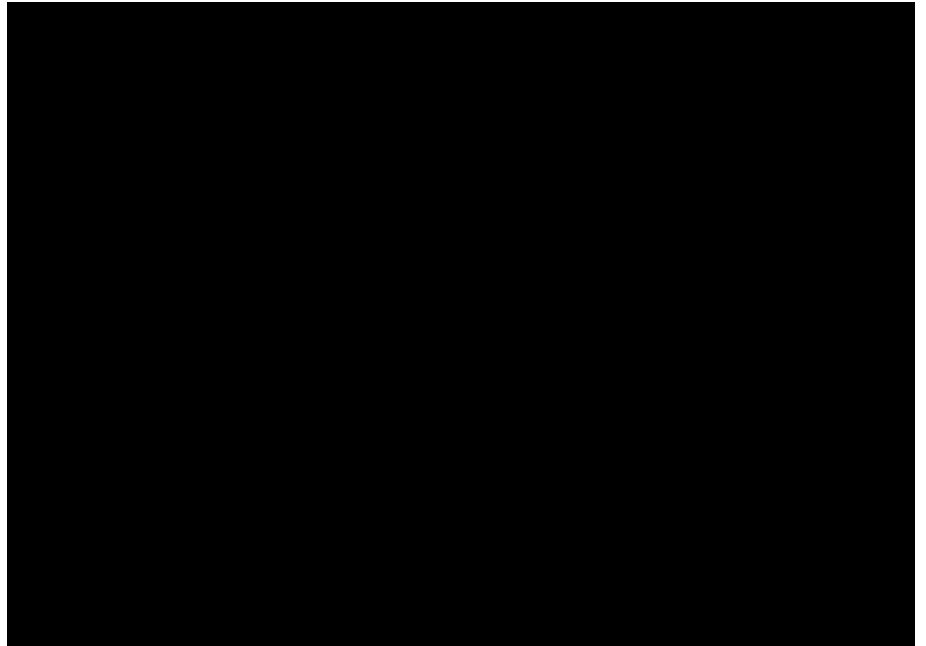
Région

Code postal

**Téléphone Exemple :
123 456-7890**

**Courriel Exemple :
nom@exemple.com**

**Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo**

A large black rectangular area that appears to be a redacted form or a placeholder for an image. It covers the right half of the page, adjacent to the labels on the left.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 5 avril 2026 12:01

À: [REDACTED]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 5 avril 2026 11:58

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

Fruiterie 440

Adresse 7500 Bd des Galeries d'Anjou, Anjou, QC

Ville Anjou

Code postal H1M 3M4

Objet Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)

Date de l'observation de la situation 2026-04-04

Formulez votre plainte avec le plus de détails possible

Bonjour,

Hier j'ai acheté une boîte de 540 ml de sirop d'érable pur, qui ne goute absolument pas le sirop d'érable, mais plutôt la mélasse. De toute évidence ce produit entre dans la problématique de falsification de ce produit au Québec soulevé par les autorités. J'ai gardé la boîte si vous souhaitez un échantillon. Ces produits sont actuellement toujours en vente dans la fruiterie 440 des Halles d'Anjou. Le magasin n'a pas retiré ces articles de la vente.

Marque : L'Érabeille, 15A rue Taschereau J8Y2W6
Gatineau
Tel : 319-770-2319 613-797-0634
email : erabeille.hull@yahoo.ca
Ingrédients : non spécifiés
Je reste à votre disposition au besoin.
Très cordialement

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »
Envoyé: 26 mars 2026 10:43
À: [REDACTED]
Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes E.T.

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>
Envoyé : 26 mars 2026 10:31
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Hygiène et salubrité
Nom du lieu ou de l'établissement	9227-8712 QUEBEC INC (Steve Bourdeau)
Adresse	79 RANG SAINT-ANTOINE,

Ville SAINT-CHRYSTOSTOME (QUE)

Code postal J0S 1R0

Établissement Insalubrité des lieux

**Date de l'observation
de la situation** 2026-02-20

**Commentaires et
précisions
additionnels** Bonjour, je suis Daniel Bérard agent à la réglementation pour les Producteurs et Productrices acéricoles du Québec (UPA). Dans le cadre de mes fonctions, je fais des vérifications aléatoires dans des commerces et procède à l'achat de canne de sirop d'érable (EMD). Après analyse auprès du centre Acer, j'ai reçu le certificat d'analyse annexé au présent signalement (ici-bas).

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.co

Pièces justificatives rapport_d_analyse_no20265014-2026-03-26--10-30-
Taille maximale : 7 Mo 58.pdf

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »
Envoyé: 28 mars 2026 14:13
À: [REDACTED]
Objet: RE: [EXTERNE] Complaints alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>
Envoyé : 28 mars 2026 14:02
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint

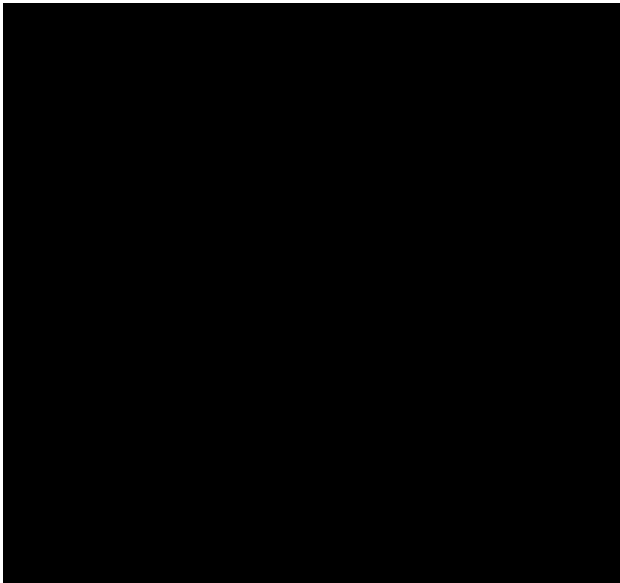
Other complaint

Name of the location or establishment

9227-8712 Quebec inc.

Address

65 rang st-Antoine

City/town	Saint Christome
Postal code	J0S 1R0
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-03-20
Include as many details as possible in your complaint	Produit étiqueté « Sirop d'érable Canada Catégorie A Ambré Riche LOT A-214 » Contient en réalité du sirop de maïs. Ce n'est pas du sirop d'érable. Product labeled as Maple Syrup Canada Categorie A Amber Gout Riche LOT A-214 Actually contains corn syrup. Not maple syrup.
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	
Phone Example : 123 456-7890	
E-mail Example: name@example.com	
Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »
Envoyé: 19 mars 2026 13:24
À: [REDACTED]
Objet: RE: [EXTERNE] Complaints alimentaire

Bonjour,
Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.
Merci et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC
Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>
Envoyé : 19 mars 2026 12:14
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**
Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Reason for the complaint	Labelling or display error
Name of the location or establishment	Marche LaFlamme
Address	rue principale
City/town	Gatineau
Food name	Sirop D'Erbale PUR
Food brand	"Le Sirop Angela"
Package format	540 ml can
Barcode	0 58338 00505 1

Additional markings included on the package (best before date, batch number, etc.)

"Ambre"
450-564-2289

Food purchase date

2026-03-12

Subject

List of ingredients, Misleading name

Additional comments and clarifications

This maple sirop tastes like corn sirop, like Aunt Jemima.
It is labeled "PUR" "Sirop d'Erable"
I think it is NOT pure maple sirop.

First name

Last name

City (residence)

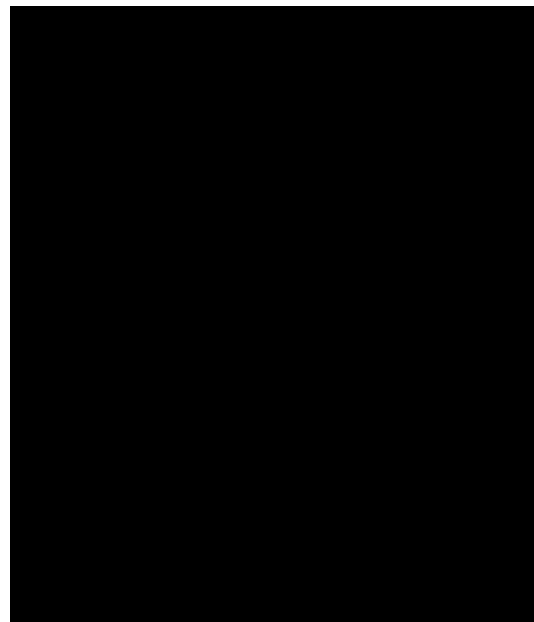
Region

Postal code

Phone Example : 123 456-7890

E-mail Example: name@example.com

Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.



Ainsi, votre plainte ne peut être traitée, car :

1. **Le lieu visé par votre plainte n'est pas bien identifié.**

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons une excellente journée.

<image001.jpg>

Service de réception des plaintes E.T.

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé an
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De :  <info@quebec.ca>
Envoyé : 14 février 2026 09:12
À : MAPAQ « Plaintes Inspection »
<plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**
Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	IGA ou Metro
Adresse	Boul St-Charles ou boul Curé Labelle
Ville	Pierrefonds ou Blainville
Date de l'observation de la situation	2026-02-07

**Formulez votre plainte
avec le plus de détails
possible**

Voir description du problème constaté.

Un producteur de sirop d'érable semble vendre du sirop de maïs (ou un produit en contenant une forte concentration) dans des contenants affichant Sirop d'érable pur fraudant ainsi les consommateurs et marchands qui offrent les produits.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

**Téléphone Exemple : 12
456-7890**

**Courriel Exemple :
nom@exemple.com**

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 31 janvier 2026 09:31

À: [REDACTED]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 30 janvier 2026 20:03

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte

Corps étranger dans les aliments

**Nom du lieu ou de
l'établissement**

9227-8712

Adresse	65 rang St-Antoine
Ville	Saint-Chrysostome
Code postal	J0S 1R0
Date d'achat de l'aliment visé	2026-01-07
Date d'ouverture du contenant	2026-01-08
Date de la découverte du corps étranger	2026-01-08
Nom de l'aliment	Sirop d'érable du Canada
Marque de l'aliment	9227-8712 Québec inc.
Format d'emballage	Canne de métal
Code à barres	627843726142
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	Lot A 205 pour la canne achetée le 7 janvier et Lot A 38 pour la canne achetée le 20 janvier Ambré « goût riche »
Corps étranger trouvé dans l'aliment (dimensions, type, couleur, etc.)	Sirop de maïs
Commentaires et précisions additionnels	J'ai acheté la première canne chez PA nature sur Parc à Montréal. Le sirop goûtait très mauvais et avait une texture collante et visqueuse de sirop de maïs. J'ai fait essayer à trois personnes bien au fait du goût du vrai sirop et toutes m'ont confirmé qu'il s'agissait d'autre chose que du sirop d'érable. J'ai contacté PA et ils m'ont premièrement recommandé d'appeler le numéro sur la canne, celui du producteur. Celui-ci m'a répondu qu'il s'agissait d'un lot de sirop « bio » du NB qu'il a vout cessé de vendre il y a six mois. Il m'a demandé mon adresse pour me donner deux cannes de sirop en échange de celle que j'avais. Il n'est jamais venu. Je suis donc

retournée chez PA, ils l'ont reprise et m'ont remboursée et on m'a recommandé de contacter l'OPC, ce que j'ai fait. On m'a dit que c'était peut-être seulement le lot que j'ai acheté qui contenait du sirop de maïs. J'ai donc acheté la deuxième canne de ce producteur (qui semble avoir beaucoup de points de distribution à Montréal) chez ODA à Outremont et le sirop, bien que d'un lot différent, avait le même goût. ODA a refusé de me rembourser parce que le problème venait du producteur. ODA continue de vendre ce produit à ce jour.

Prénom

Nom

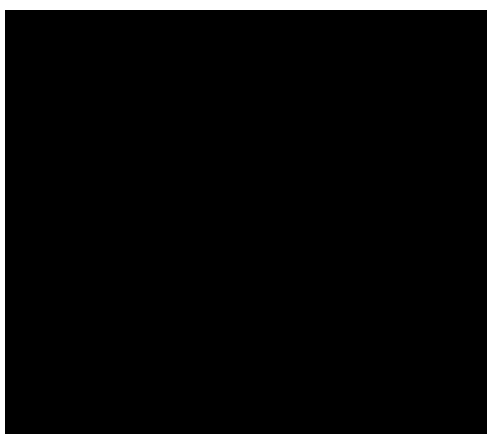
Ville (résidence)

Région

Code postal

Courriel Exemple :

nom@exemple.com



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 22 janvier 2026 10:44

À: [REDACTED]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes ES

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 21 janvier 2026 18:42

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

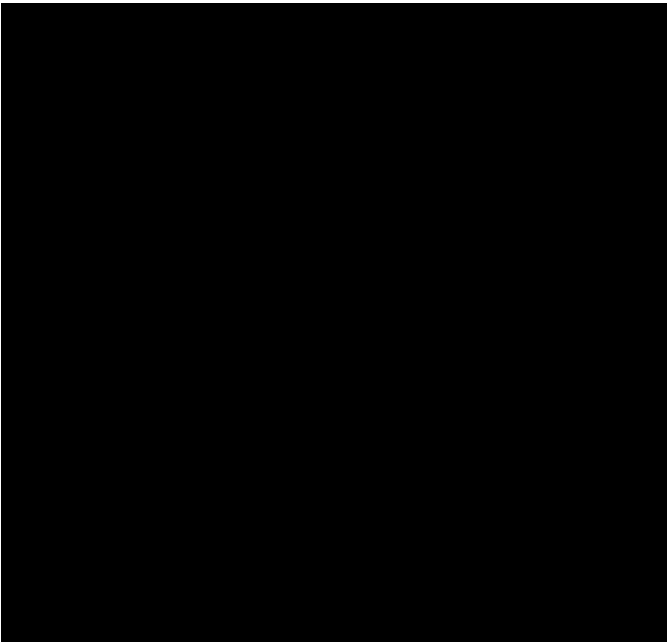


Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

L'Érabeille

Adresse	15 A rue Taschereau
Ville	Gatineau
Code postal	J8Y 2V6
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-01-21
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	J'ai acheté une conserve de Sirop d'érable étiquetée comme étant du sirop d'érable pur, Canada Catégorie A. Or, le sirop a un fort goût de mélasse. Il ne goûte pas du tout l'érable. Toute ma famille est unanime: ce n'est pas du sirop d'érable!
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@example.com	
Pièces justificatives Taille maximale : 7 Mo	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 1 mai 2026 15:44

À [REDACTED]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Afin de vérifier s'il y a actuellement un recours collectif en vigueur pour le produit mentionné, vous pouvez [Consulter le registre - Registre des actions collectives](#).

Autrement, comme mentionné plus tôt, il est possible de contacter l'[Office de la protection du consommateur](#) pour en savoir plus en lien avec les démarches à suivre afin d'obtenir un remboursement ou de pouvoir retourner les produits en question.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED]

Envoyé : 1 mai 2026 13:57

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Re: [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

Merci pour votre rapide suivi fort apprécié!. Effectivement, d'un côté je souhaite voir si un remboursement serait possible donc je ne manquerai pas d'utiliser le lien mentionné ci-dessous. Mais en suivant ce lien, je ne comprends pas la démarche à faire sachant que mon épicerie ne remboursera rien; ce n'est donc pas contre eux que je veux porter plainte. Aussi, je voudrais éviter de déverser ces cannes dans les égouts, si je puis dire.

Concernant une plainte, je ne sais pas quelle est la meilleure démarche pour moi. C'est simplement que s'il y a actuellement déjà un recours collectif (une plainte formée des clients comme moi ayant subi ce préjudice), je souhaite me joindre à eux. Est-ce le cas, si je porte plainte auprès de vous ou est-ce à un autre service du Ministère?

Merci pour vos conseils!

Cordialement,

Le ven. 1 mai 2026 à 13:26, MAPAQ « Plaintes Inspection »
<plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Cependant, nous devons vous référer vers l'Office de protection du consommateur pour les problèmes au niveau du remboursement du produit :

<https://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/probleme-commercant/plainte/>

Nous pouvons procéder à la création d'une plainte pour le sirop d'érable falsifié si vous le désirez, mais notre Ministère ne prend pas en charge les remboursements et les retours de produits.

Veuillez répondre à ce courriel si vous souhaitez faire une plainte officielle auprès de nous pour le sirop d'érable falsifié.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] info@quebec.ca>

Envoyé : 1 mai 2026 12:00

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	Producteur Steve Bourdeau
Adresse	65 Rang Saint-Antoine
Ville	Saint-Chrysostome, Montérégie
Code postal	J0S 1R0
Date de l'observation de la situation	2026-04-01
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	À qui de droit, SVP, pouvez-vous m'aider pour retourner et être dédommager des conserves de sirop d'érables falsifié du producteur Steve Bourdeau (9227-8712 Québec inc.). Je l'ai constaté suite aux nouvelles de Radio Canada. J'ai donc 13 cannes achetées ces mois

derniers mois les offrir à ma famille qui vit à l'étranger. Dans l'impossibilité de les consommer, ni de les retourner à l'épicerie qui les refuse, car achat au delà de 30 jours non remboursable, ni repris (N.B. Je n'Ai plus mes tickets de caisse. Il s'agit de l'épicerie UNO au 1265, rue Jean-Talon Est, Montréal, Qc H2R 1W4). Je désire donc porter plainte et faire parti du recours collectif si possible. Merci de bien vouloir m'aider à trouver une solution. Même les organismes communautaires n'ont pas le droit de les accepter. J'ai ces cannes qui me restent sur les bras et j'en suis bien mécontente. Je me demande comment redonner ma confiance aux producteurs du Québec et du Canada? En espérant votre suivi, par avance, merci! P.J.: j'essaie de vous attacher 2 fichiers montrant mes 13 cannes au total.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple
123 456-7890

Courriel Exemple :
nom@exemple.com

Pièces justificatives
Taille maximale : 7
Mo

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

De: [REDACTED]

Envoyé: 3 septembre 2024 10:37

À: MAPAQ « Plaintes Inspection »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=ba60c0c3d5da44ddbcd1880b09ee1cf2-Ressource-B]

Objet: Re: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Catégories: Non recevable

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Me souviens plus. Lequel ??

Dans un commerce alimentaire de Québec.

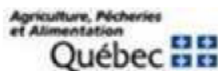
Le ven. 23 août 2024, à 13 h 53, MAPAQ « Plaintes Inspection »

<plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous confirmons la réception de votre message. Cependant, les informations suivantes sont manquantes au traitement adéquat de votre demande : (Nom et adresse complète de l'exploitant ou ce produit a été acheté). Veuillez noter que le traitement de votre demande ne pourra se poursuivre avant la réception de ces informations.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 3)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Québec.ca <info@quebec.ca>

Envoyé : 23 août 2024 12:53

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**
Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une
pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	Marché alimentation
Adresse	Boul. Quatre-Bourgeois
Ville	Québec
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2024-06-17
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Je suis un acheteur régulier de sirop érable. Ai acheté (me souviens plus où) il y a quelques semaines "cans" de sirop. Ce sirop m'apparaît plutôt douteux: - indiqué (Ambré). Ce sirop est TRÈS clair (plus, je crois que classification # 1 (doré) selon échelle. Goûte plus eau que sirop (on dirait que dilué 85% eau / 15% sirop érable. - Vendeur : " 9227-8712 Québec Inc.", 80, Rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0 / 450-802-6381. La seule municipalité au Québec avec le nom " Chrysostome" est " Saint-Jean- Chrysostome"!! Recherche sur Google Maps : municipalité portant ce nom se situe à IPE (Île Prince- Édouard) !! - Code barre près adresse vendeur = 6 27843 7261 4?? - Code barre au bas page info. nutritive = 6 73912 35579 9 - Image de photo de peinture sur le cannette (très répandue) est signée " C Genest alors que vu de nombreuses autres au Grand Marché (Québec) n' ayant AUCUNE signature (!??)

Ne peux dire que fraude. Ai signalé afin qu'on effectue vérification

Prénom

Nom

Ville (résidence)

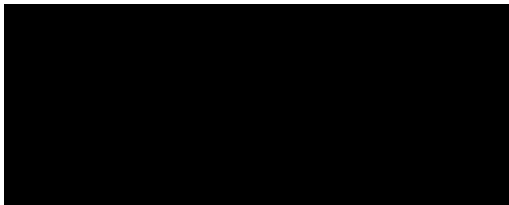
Région

Téléphone

Courriel

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 19 mars 2025 15:37

À: MAPAQ « Inspection Sud-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]; Mohaman Lamine Nyam (DSC) (Gatineau)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2f2143120cd14edba72605536ce81f2e-Mohaman Lam]; Dansereau Marie-Anne (DRIA-SO) (Longueuil)[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=1dba3806a8bb443eac23c44720974d2a-Dansereau M]

Objet: RE: Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Pièces jointes: Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Importance: Haute

Bonjour,

Comme convenu avec la Ville de Montréal cet après-midi, ils prendront en charge le transfert de la plainte mentionnée en objet à l'ACIA.

Je procéderai à la suppression de la plainte # 1206091 d'Hermès.

Cordialement,



Jonathan Alain

Coordonnateur aux permis légers
Direction des services aux clientèles (DSC)
Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
200 chemin Sainte-Foy, 11^{ème} étage
Québec (Québec), G1R 4X6
Tél. : 418 380-2100 poste 6660
jonathan.alain@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé : 13 mars 2025 16:37

À : MAPAQ « Inspection SudOuest »

Cc : MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »

Objet : RE: Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

À la suite d'une vérification, malgré le fait que ce soit un établissement fédéral, nous devons créer la plainte, et elle devra ensuite être transférée à l'ACIA par la DRIA responsable puisque les plaignants résident au Québec.

Le service d'inspection de Montréal ne transférera pas la plainte à l'ACIA puisque l'établissement concerné n'est pas sur le territoire de Montréal.

Merci et bonne fin de journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Inspection SudOuest » <inspectionSudOuest@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 13 mars 2025 09:26

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire » <toxi@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSTOSTOME

Bonjour,

L'établissement ciblé pour cette plainte est sous juridiction fédérale :

9227-8712 QUEBEC INC. S/O 2436351-0001 (01-05) CABANE A SUCRE-ERABLIERE	FA	79 RANG ST-ANTOINE SAINT-CHRYSTOSTOME () DIR: 23 ADM REG: 2
--	----	---

Remarque :

CONFIRMATION DU STATUT FA PAR L'ACIA (PV 2024-08-01)

Allez-vous aviser le service d'inspection de la ville de Montréal et supprimer cette plainte dans Hermès?

Merci.



Claudie Benoit | Inspectrice principale – Chef d'équipe

Direction générale de l'inspection

Direction régionale de l'inspection des aliments sud-ouest

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

1525, boul. Saint-Joseph, bureau 3.00

Drummondville (Québec) J2C 2E9

Téléphone : 819 475-8506 poste 4709

claudie.benoit@mapaq.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ ET ENVIRONNEMENT

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso.

De : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 16:29

À : MAPAQ « Inspection SudOuest » <inspectionSudOuest@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire » <toxi@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSSOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à Jolène Lamoureux dans Hermès pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 09:40

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

De : Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 09:32

À : plainte.inspection@mapaq <plainte.inspection@mapaq>

Objet : Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Bonjour,

Nous avons reçu deux plaintes différentes de sirop d'érable frauduleux (gout non caractéristique, couleur ne correspondant pas à la classification), provenant de 2 établissements différents. Les adresses de facturation sont différentes.

Il s'avère que l'exploitant est le même, 9227-8712 QUEBEC INC.

Vous trouverez en p.j. l'historique des plaintes ainsi que les photos des produits et les factures.

Nous avons fait parvenir au DLEAA les échantillons de sirop d'érable.

Il y aura 2 envois.

Salutations cordiales.

Carole Yelle

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

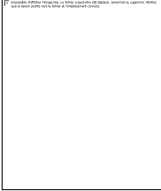
Service de l'environnement

Direction générale adjointe Qualité de Vie
827, boul.Crémazie Est , bureau 301,Montréal, Qc,H2M 2T8

T:514 280-4309

F514 280-4318

* carole.yelle@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De: Couturier Annie (DRIA-NO) (Rouyn-Noranda)

<Annie.Couturier@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 9 avril 2021 14:10

À: MAPAQ « Plaintes Inspection » [EX:/o=MAPAQ/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=5f33ca4d95f04fedb18bdafa0e29aea5-Ressource-BAL-677]

Objet: RE: Plainte 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Terminé

Désolé c'est mon erreur je n'avais pas vu la partie du Maxi Trois-Rivières

Merci et bonne fin de journée



Annie Couturier | Inspectrice

Direction régionale de l'inspection des aliments – Nord-Ouest
Direction générale de l'inspection et du bien-être animal
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
180 boul. Rideau, bureau 2.01
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9

☎ **819 763-3791 poste 4582**

✉ annie.couturier@mapaq.gouv.qc.ca

🌐 www.mapaq.gouv.qc.ca

L'information transmise avec ce message est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par un retour de courriel.

👉 **Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez l'imprimer recto verso**

De : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé : 9 avril 2021 14:07

À : Couturier Annie (DRIA-NO) (Rouyn-Noranda)

Objet : RE: Plainte 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Bonjour,

Comme le produit a été acheté au Maxi de Trois-Rivières, je pensais que la plainte s'adressait à vous? Est-ce qu'on doit plutôt l'assigner à la région où se situe St-Jean-Chrysostome (Est)?

Merci!



Katherine Chabot | Technicienne responsable de la saisie des plaintes

Direction adjointe du soutien aux opérations et de la qualité

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
5130, boulevard Guillaume-Couture, bureau 100
Lévis (Québec) G6V 9L4
Téléphone: 418 834-6740 poste 2304
Cellulaire : 418 806-4052

plainte.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Couturier Annie (DRIA-NO) (Rouyn-Noranda) <Annie.Couturier@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 avril 2021 13:38

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Plainte 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Bonjour

Ceci ne concerne pas notre région

Merci et bonne journée

De : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 avril 2021 12:59

À : MAPAQ « Inspection Nord-Ouest » <InspectionNordOuest@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : Plainte 9227-8712 Québec inc. 80, rang St-Antoine, Saint-Jean-Chrysostome #1141081

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à [REDACTED] pour la prise en charge. Veuillez confirmer la lecture de ce message.

Merci pour le suivi et bonne journée,



Katherine Chabot | Technicienne responsable de la saisie des plaintes

Direction adjointe du soutien aux opérations et de la qualité

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
5130, boulevard Guillaume-Couture, bureau 100
Lévis (Québec) G6V 9L4



Téléphone: 418 834-6740 poste 2304
Cellulaire : 418 806-4052

plainte.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 12 mars 2025 16:32

À: Carole YELLE[carole.yelle@montreal.ca]

Objet: RE: [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Bonjour,

Merci du suivi.

La plainte pour l'érablière a été créée et envoyée à la région concernée.

Bonne fin de journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Carole YELLE

Envoyé : 12 mars 2025 09:40

À : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Objet : [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

De : Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 09:32

À : plainte.inspection@mapaq <plainte.inspection@mapaq>

Objet : Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Bonjour,

Nous avons reçu deux plaintes différentes de sirop d'érable frauduleux (gout non caractéristique, couleur ne correspondant pas à la classification), provenant de 2 établissements différents. Les adresses de facturation sont différentes.

Il s'avère que l'exploitant est le même, 9227-8712 QUEBEC INC.

Vous trouverez en p.j. l'historique des plaintes ainsi que les photos des produits et les factures.

Nous avons fait parvenir au DLEAA les échantillons de sirop d'érable.

Il y aura 2 envois.

Salutations cordiales.

Carole Yelle

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

Service de l'environnement

Direction générale adjointe Qualité de Vie

827, boul.Crémazie Est , bureau 301,Montréal, Qc,H2M 2T8

T:514 280-4309

F514 280-4318

* carole.yelle@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 11:12

À: [REDACTED]

Objet: TR: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Pièces jointes: fake_maple_syrup-2026-04-02--08-55-06.jpeg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 08:55

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

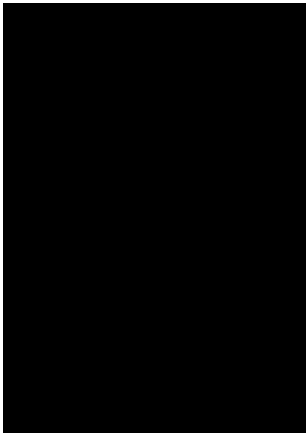
*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Erreur d'étiquetage ou d'affichage

Nom du lieu ou de l'établissement	Marché Adonis Rive-Sud
Adresse	8880 Boulevard Leduc
Ville	Brossard
Code postal	J4Y 0G4
Nom de l'aliment	Maple syrup
Marque de l'aliment	Sirop d'erable "Pur"
Format d'emballage	540 ml can
Code à barres	7434600204
Inscriptions additionnelles fournies sur l'emballage (date de limite de consommation « meilleur avant », numéro de lot, etc.)	9227-8712 Quebec Inc., Érablière Steve Bourdeau
Date d'achat de l'aliment visé	2026-03-15
Objet	Liste d'ingrédients, Appellation trompeuse
Commentaires et précisions additionnels	Cans labelled 'pure' maple syrup cut with at least 50% cane sugar https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	

Courriel Exemple :
nom@exemple.com



Pièces justificatives
Taille maximale : 7 Mo

fake_maple_syrup-2026-04-02--08-55-06.jpeg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 3 mai 2026 16:02

À: [REDACTED]

Objet: TR: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Pièces jointes: img_9618-2026-05-03--15-50-53.jpeg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée, **Service de réception des plaintes**

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 mai 2026 15:51

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

Adonis

Adresse

920 Boul Maloney

Ville

Gatineau

Code postal

J8T 3R6

Objet

Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)

Date de l'observation de la situation

2026-05-02

Formulez votre plainte avec le plus de détails possible

Nom du produit : miel de trèfle Érabeille

* Lieu d'achat (Adonis Gatineau)

* Date d'achat: Avril 2026

* Numéro de lot (très important): 74346 00005

* Description précise :

* aucune odeur

* goût de sirop

* aucune cristallisation

* n'est pas du miel

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple : 123 456-7890

Courriel Exemple : nom@exemple.com

Pièces justificatives Taille maximale : 7 Mo

img_9618-2026-05-03--15-50-53.jpeg



Miel pur et naturel, 100% Canadien
sans sucre ni d'eau ajouté

100% Canadian Honey with no
added sugar or water

PRODUIT DU CANADA - PRODUCT OF CANADA



8 74346 00005 1
819-770-2319 • 613-797-0634

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 1 mai 2026 13:26

À: [REDACTED]

Objet: TR: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Pièces jointes: ourida-anki_photo_sirop__rable_falsifi__1__re_canne-2026-05-01--11-59-42.jpg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Cependant, nous devons vous référer vers l'Office de protection du consommateur pour les problèmes au niveau du remboursement du produit :

<https://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/probleme-commercant/plainte/>

Nous pouvons procéder à la création d'une plainte pour le sirop d'érable falsifié si vous le désirez, mais notre Ministère ne prend pas en charge les remboursements et les retours de produits.

Veuillez répondre à ce courriel si vous souhaitez faire une plainte officielle auprès de nous pour le sirop d'érable falsifié.

Merci et bonne journée,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 1 mai 2026 12:00

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Motif de la plainte	Autre sujet de plainte
Nom du lieu ou de l'établissement	Producteur Steve Bourdeau
Adresse	65 Rang Saint-Antoine
Ville	Saint-Chrysostome, Montérégie
Code postal	J0S 1R0
Date de l'observation de la situation	2026-04-01
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	À qui de droit, SVP, pouvez-vous m'aider pour retourner et être dédommager des conserves de sirop d'érables falsifié du producteur Steve Bourdeau (9227-8712 Québec inc.). Je l'ai constaté suite aux nouvelles de Radio Canada. J'ai donc 13 cannes achetées ces mois derniers mois les offrir à ma famille qui vit à l'étranger. Dans l'impossibilité de les consommer, ni de les retourner à l'épicerie qui les refuse, car achat au delà de 30 jours non remboursable, ni repris (N.B. Je n'Ai plus mes tickets de caisse. Il s'agit de l'épicerie UNO au 1265, rue Jean-Talon Est, Montréal, Qc H2R 1W4). Je désire donc porter plainte et faire parti du recours collectif si possible. Merci de bien vouloir m'aider à trouver une solution. Même les organismes communautaires n'ont pas le droit de les accepter. J'ai ces cannes qui me restent sur les bras et j'en suis bien mécontente. Je me demande comment redonner ma confiance aux producteurs du Québec et du Canada? En espérant votre suivi, par avance, merci! P.J.: j'essaie de vous attacher 2 fichiers montrant mes 13 cannes au total.

Prénom

Nom

Ville (résidence)

Région

Code postal

Téléphone Exemple
123 456-7890

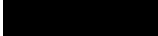
Courriel Exemple :
nom@example.com

Pièces justificatives

Taille maximale : 7

Mo



_photo_sirop__rable_falsifi__1__re_canne-
2026-05-01--11-59-42.jpg

9227-8712 Québec inc.

**Catégorie A
Lot A-50**

**AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE**

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 2 avril 2026 16:03

À: [REDACTED]

Objet: TR: [EXTERNE] Complaints alimentaire

Pièces jointes: fake_syrup-2026-04-02--15-55-23.png

Hello,

Thank you for contacting the Sub-Ministry of Food Safety, Inspection and Animal Health. We confirm reception of your message. Your complaint has been forwarded to the appropriate department. Please note that complaints are processed confidentially.

Thank you and have a good day,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 2 avril 2026 15:55

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint

Other complaint

Name of the location or establishment

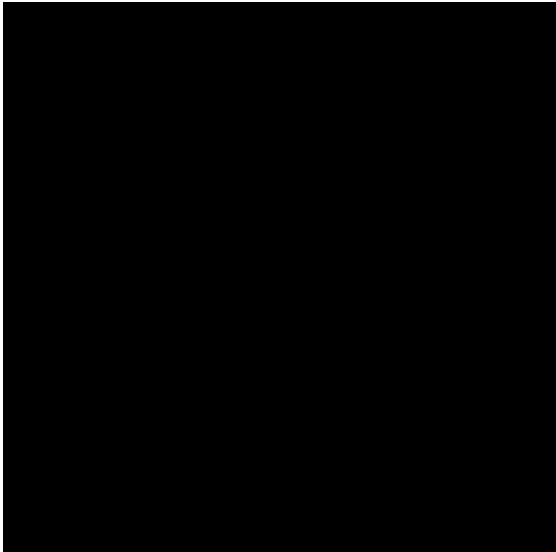
9227-8712 Québec Inc.

Address

65, rang St-Antoine

City/town

Saint-Chrysostome

Postal code	J0S 1R0
Subject	Fraud or deception (other than in relation to food labelling)
Date the situation was observed	2026-04-02
Include as many details as possible in your complaint	I bought a can of fake syrup from the following store: Maxi Montreal Mt-Royal Ouest 50 Mont-Royal Ave W, Montreal, Quebec H2T 2S3 The can was sold for \$5 before tax. It was the cheapest I'd ever seen maple syrup. The price was too good to be true. Please see this article for more details: https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	
Phone Example : 123 456-7890	
E-mail Example: name@example.com	
Supporting documents	fake_syrup-2026-04-02--15-55-23.png
Please attach photo evidence to support your report.	



9227-8712 Québec inc.

LOT A-27

Canada Catégorie A

AMBRÉ GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE

65, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381



6 27843 72614 2

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »
Envoyé: 2 avril 2026 15:29
À: [REDACTED]
Objet: TR: [EXTERNE] Complaints alimentaire
Pièces jointes: erable-2026-04-02--15-02-58.jpg

Hello,
Thank you for contacting the Sub-Ministry of Food Safety, Inspection and Animal Health. We confirm reception of your message. Your complaint has been forwarded to the appropriate department. Please note that complaints are processed confidentially.
Thank you and have a good day,



Service de réception des plaintes JL

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)
Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

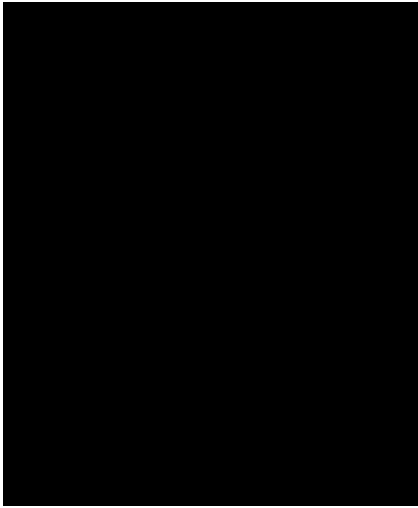
De : [REDACTED] <info@quebec.ca>
Envoyé : 2 avril 2026 15:03
À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>
Objet : [EXTERNE] Complaints alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.



Reason for the complaint	Labelling or display error
Name of the location or establishment	Metro Domaine
Address	6550 R. Sherbrooke E
City/town	Montréal

Postal code	H1N 1C6
Food name	Sirop d'érable pur
Food brand	9227-8712 Québec Inc.
Package format	can
Barcode	6 27843 72614 2
Additional markings included on the package (best before date, batch number, etc.)	Lot A-233
Food purchase date	2026-03-26
Subject	Misleading name
Additional comments and clarifications	Product labeled as pure maple syrup, but was discovered to be largely made of cane sugar. Does not taste like pure maple syrup. See here: https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/bogus-maple-syrup-quebec-9.7149822
First name	
Last name	
City (residence)	
Region	
Postal code	
Phone Example : 123 456-7890	
E-mail Example: name@example.com	
Supporting documents Please attach photo evidence to support your report.	erable-2026-04-02--15-02-58.jpg

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 14:12

À: [REDACTED]

Objet: IR: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 4 avril 2026 10:43

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

9227-8712 Quebec Inc

Adresse

Saint- Chrysostome

Ville	Saint-Chrysostome
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	Achat de sirop d'érable frauduleux. IGA 255, chemin Ste-Foy, Quebec. Je porte plainte contre ce producteur.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 4 avril 2026 13:48

À: [REDACTED]

Objet: TR: [EXTERNE] Plainte alimentaire

Pièces jointes: 17752481801144147000810899751489-2026-04-03--16-30-33.jpg

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale. Nous vous confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné. Notez que les plaintes sont traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,

Service de réception des plaintes DC

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1, suivi option 2)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] <info@quebec.ca>

Envoyé : 3 avril 2026 16:31

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte alimentaire

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Québec 

Motif de la plainte

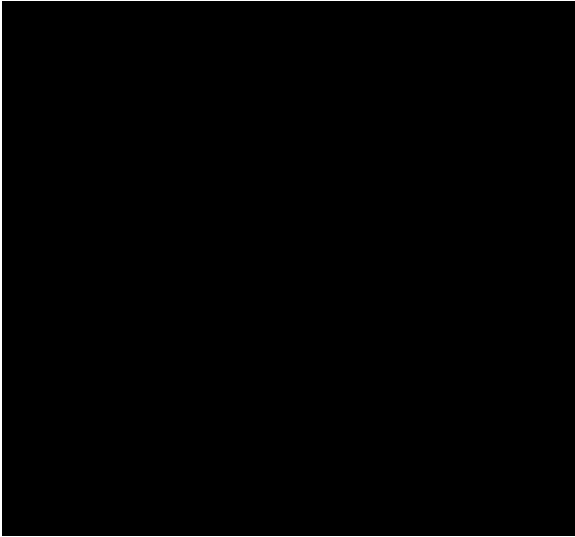
Autre sujet de plainte

Nom du lieu ou de l'établissement

9227-8712 Québec inc.

Adresse

65 rang st-antoine

Ville	Saint-chrysostome
Code postal	JOS 1R0
Objet	Fraude ou tromperie (autre qu'en relation avec l'étiquetage des aliments)
Date de l'observation de la situation	2026-04-02
Formulez votre plainte avec le plus de détails possible	L'émission enquête démontre que le producteur acéricole de qui j'ai acheté la canne de sirop d'érable à des pratiques frauduleuse. Le goût est déplorable et je me sens lésé. C'est inexcusable qu'il soit toujours en activité.
Prénom	
Nom	
Ville (résidence)	
Région	
Code postal	
Téléphone Exemple : 123 456-7890	
Courriel Exemple : nom@exemple.com	
Pièces justificatives	17752481801144147000810899751489-2026-04-03--
Taille maximale : 7 Mo	16-30-33.jpg



De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 12 mars 2025 16:30

À: MAPAQ « Inspection SudOuest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=0b4fa281513e477b845ec506125ca44d-Ressource-B]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange Administrative Group (FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-Ressource-B]

Objet: TR: Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Pièces jointes: Facture d'achat du valmont pour sirop d'érable plainte 41783.pdf; Photos du plaignant plainte 41783 (contenant sirop).pdf; Hist_41783.pdf; Hist_41786.pdf; Facture fruiterie 440 anjou sirop érable.pdf; [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783-41786 suite

Désolé, il manquait une pièce jointe au premier courriel.

Bonne fin de journée,



Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé : 12 mars 2025 16:28

À : MAPAQ « Inspection SudOuest »

Cc : MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »

Objet : Plainte 1206091 - Produit non conforme - 9227-8712 QUEBEC INC. - SAINT-CHRYSOSTOME

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à Jolène Lamoureux dans Hermès pour la prise en charge.

Merci pour le suivi et bonne journée,

Service de réception des plaintes WJ

Sous-ministériat à la salubrité alimentaire, à l'inspection et à la santé animale

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 1)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 09:40

À : MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Objet : [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

De : Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé : 12 mars 2025 09:32

À : plainte.inspection@mapaq <plainte.inspection@mapaq>

Objet : Plainte Ville de Montréal 41783 et 41786- concernant du sirop d'érable frauduleux

Bonjour,

Nous avons reçu deux plaintes différentes de sirop d'érable frauduleux (gout non caractéristique, couleur ne correspondant pas à la classification), provenant de 2 établissements différents. Les adresses de facturation sont différentes.

Il s'avère que l'exploitant est le même, 9227-8712 QUEBEC INC.

Vous trouverez en p.j. l'historique des plaintes ainsi que les photos des produits et les factures.

Nous avons fait parvenir au DLEAA les échantillons de sirop d'érable.

Il y aura 2 envois.

Salutations cordiales.

Carole Yelle

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

Service de l'environnement

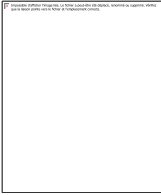
Direction générale adjointe Qualité de Vie

827, boul. Crémazie Est, bureau 301, Montréal, Qc, H2M 2T8

T:514 280-4309

F514 280-4318

* carole.yelle@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome J0S 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



6 27843 72614 2

VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g

Per 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer / Iron

Riboflavine

Quinine / Quinine

Manganèse

Source: *Source*

Not a significant source

5% or more

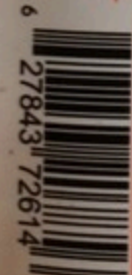
5% or more

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome J0S 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer

Riboflavine

Quinine

Manganèse

Source

Not

5%

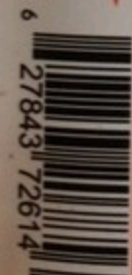
5%

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome J0S 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer / Iron

Riboflavine

Quinine / Quinine

Manganèse

Source: *Source*

Not a significant source

5% or more

5% or more

5% or more

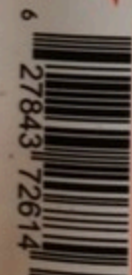
5% or more

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome J0S 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g
Per 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer / Iron

Riboflavine

Quinine / Quinine

Manganèse

Source: *Source*

Not a significant source

* 5% du RDI

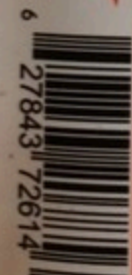
5% or less

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome J0S 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g

Per 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer / Iron

Riboflavine

Quinine / Quinine

Manganèse

Source: Nutrition

Not a significant

5% or more

5% or more

-->

De: Carole YELLE <carole.yelle@montreal.ca>

Envoyé: 12 mars 2025 09:41

À: plainte.inspecion@mapaq

Objet: [EXTERNE] Plainte Ville de Montréal 41783-41786 suite

Pièces jointes: Photo plaignant couleur.pdf; Photos plaignant.pdf

Catégories: Jonathan Alain

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquez verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

Voici le deuxième envoi.

En p.j. les photos de la plainte 41786.

Au plaisirs.

Carole Yelle

Superviseure

Inspection des aliments

Ville de Montréal

Service de l'environnement

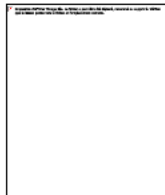
Direction générale adjointe Qualité de Vie

827, boul.Crémazie Est , bureau 301,Montréal, Qc,H2M 2T8

T:514 280-4309

F514 280-4318

* carole.yelle@montreal.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être

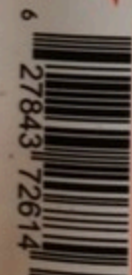
interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g

Per 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer / Iron

Riboflavine

Quinine / Quinine

Manganèse

Source: Nutrition

Not a significant

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

5% or more

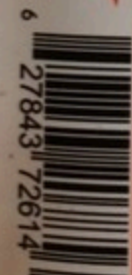
5% or more

9227-8712 Québec inc.

80, rang St-Antoine
Saint-Chrysostome JOS 1R0
(450) 802-6381

Catégorie A

AMBRE GOÛT RICHE
AMBER RICH TASTE



VEUILLEZ RECYCLER
PLEASE RECYCLE

Valeur
Nutritive

pour 100 g
Per 100 g

Calories

Lipides

Glucides

Sucres

Protéines

Potassium

Calcium

Fer / Iron

Riboflavine

Quinine / Quinine

Manganèse

Source: *Source*

Not a significant source

* 5% du RDI

5% or less

De: MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Envoyé: 13 mars 2022 10:08

À: r [REDACTED]

Objet: TR: Porter plainte en ligne - Qualité des aliments

Bonjour,

Merci d'avoir communiqué avec le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments. Nous vous

confirmons la réception de votre message. Votre plainte a été transmise au service concerné.

Notez que les plaintes sont

traitées de façon confidentielle.

Merci et bonne journée,

Service de réception des plaintes

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone : 1-800-463-5023 (option 3)

Courriel : plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca

De : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé : 9 mars 2022 20:31

À : MAPAQ « Plaintes Inspection »

Objet : Porter plainte en ligne - Qualité des aliments

Voici une plainte.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Municipalité :

Téléphone :

Courriel :

Nom de
l'établissement :

9227-8712 Québec inc.

Adresse :

80, rang St-Antoine, Saint-Chrysostome, J0S 1R0

Date de l'incident :

2022-03-09

Description :

Sirop d'érable ayant un très très mauvais goût, horrible. Acheté y a 3 semaines, mais plus aucune facture. Que faire ? Je le jette dans l'évier, la toilette ou quoi ? Au prix que nous payons le sirop d'érable aujourd'hui, Incroyable de pouvoir vendre une qualité de sirop pareil. merci pour le suivi.

Votre formulaire a
bien été envoyé.

Merci.

AVERTISSEMENT SUR LA CONFIDENTIALITÉ *relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1)*

Ce courriel ainsi que ses pièces jointes sont strictement réservés à l'usage de la ou du destinataire et peuvent contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Si ce courriel ne vous est pas destiné ou qu'il vous a été transmis par erreur, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Veuillez s'il vous plaît en informer l'expéditeur et détruire le courriel. Merci de votre collaboration.

De: MAPAQ « Plaintes Inspection »

Envoyé: 15 janvier 2022 08:59

À: MAPAQ « Inspection Nord-Ouest »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange
Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=d77e17efb96b4a15a033bf22e5b87b95-

Ressource-B]; MAPAQ « Garde inspection »[EX:/o=MAPAQ/ou=External

(FYDIBOHF25SPDLT)/cn=Recipients/cn=a154532a21114c8ab5e0a568923965f5]

Cc: MAPAQ « Toxi - Infection alimentaire »[EX:/o=ExchangeLabs/ou=Exchange
Administrative Group

(FYDIBOHF23SPDLT)/cn=Recipients/cn=2271bf4be245484293dfe3dd0445a84f-
Ressource-B]

Objet: Étiquetage_L'Érabeille_Gatineau_1152669

Pièces jointes: [EXTERNE] Plainte ACIA 103509 - poids insuffisant du sirop d'érable
L'Érabeille - GATINEAU

Bonjour,

Voici une plainte que nous avons reçue, elle a été assignée à Julie Gorman dans Hermès pour la prise en charge

Merci pour le suivi et bonne journée.

Direction des services aux clientèles KL

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

200, chemin Ste-Foy, 11^e étage

Québec (Qc) G1R 4X6

T 1-800-463-6210

F (418) 380-2169

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca>

-->

De: COQ Plaintes / Complaints (ACIA/CFIA) <PlaintesCOQ@inspection.gc.ca>

Envoyé: 14 janvier 2022 10:21

À: MAPAQ « Plaintes Inspection » <plaintes.inspection@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc: COQ Plaintes / Complaints (ACIA/CFIA) <PlaintesCOQ@inspection.gc.ca>

Objet: [EXTERNE] Plainte ACIA 103509 - poids insuffisant du sirop d'érable
L'Érabeille - GATINEAU

Pièces jointes: IMG-0323.jpg; IMG-0325.jpg; invoice+277033.png;
Responsable+party.jpg; IMG-0324.jpg

Indicateur de suivi: Assurer un suivi

État de l'indicateur: Marqué

*** ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur du MAPAQ.**

Si vous doutez de l'authenticité du courriel, évitez de cliquer sur des liens ou d'ouvrir une pièce jointe et communiquer verbalement avec l'expéditeur.

Bonjour,

L'ACIA en Ontario a reçu une plainte de consommateur visant un exploitant sous juridiction provinciale.

Établissement visé : L'Érabeille 15A rue Taschereau, Gatineau, QC, J8Y 2V6

Objet de la plainte : Le plaignant allègue que le produit aurait 40 ml en moins que ce qui est indiqué sur l'emballage.

Le plaignant aurait appelé la compagnie qui lui aurait dit qu'elle achetait le sirop de quelqu'un d'autre et apposait seulement son adresse dessus, donc que cela n'était pas son problème.

Produit visé :

Sirop d'érable pur

540 ml

Canada catégorie A

CUP 8 74346 00204 8

Le produit a été acheté au Adonis situé à Ottawa, ON.

Le détaillant n'a pas reçu d'autres plaintes similaires.

Les photos et facture sont en attachements.

*** Le produit a été vendu par l'exploitant en Ontario (commerce interprovincial). L'exploitant apposerait son étiquette et ne possède pas de licence fédérale ce qui serait en contravention avec la réglementation. Il faudrait donc valider si c'est L'Érabeille qui emballe le produit ou si le produit a été emballé par un autre établissement. Si c'est ailleurs, il faudrait valider si ce dernier possède une licence afin que le produit puisse être vendu hors QC. Et si L'Érabeille appose lui-même dans ses propres locaux sa propre étiquette sur un produit provenant d'un autre producteur, il devra cesser son commerce interprovincial tant qu'il ne possède pas de licence fédérale. ***

Suite à votre suivi, svp m'informer de la conclusion et des informations en lien avec le fournisseur de sirop / licence.

Merci,

Anne

Anne Mc Cormack

Coordonnatrice aux plaintes alimentaires int., Opérations Québec - Aliments

Agence canadienne d'inspection des aliments / Gouvernement du Canada

PlaintesCOQ@inspection.gc.ca / Tel.: 514-894-7354

Act. Food Complaint Coordinator, Quebec Operations - Food

Canadian Food Inspection Agency / Government of Canada

PlaintesCOQ@inspection.gc.ca / Tel.: 514-894-7354





88







L'Érabeille

SIROP D'ÉRABLE PUR

Produit du Québec

Product of Québec

640 ml

15A rue Taschereau, Gatineau, Qc J8Y 2V6

819-770-2319, 813-797-0634, erabeille.hull@yahoo.ca

Canada Catégorie A
Canada Grade A

Ambré au goût riche
Amber with rich taste



8 74346 00204 8

